

# LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

Du Commerce, de la Finance, de l'Industrie, de la Propriété Foncière et des Assurances

Abonnements d'un an : Montréal, \$2.00.

Canada et États-Unis, \$1.50.

Europe, \$3.00 (15 francs.)

VOL. XVI

MONTREAL, VENDREDI 15 MARS, 1895

No 2

## Ça et là.

**Le beurre d'hiver** Un confrère, le *Journal of commerce*, annonce que la beurrerie Mapleton a expédié 5240 livres—soit environ 87 tinettes—de beurre d'hiver au commissaire de l'Industrie Laitière, M. Robertson, à Montréal; que le gouvernement a payé ce beurre 20c la livre, livré à la station Belmont. L'offre faite par le ministre du commerce M. Angers aux beurreries de la province de Québec, était de 20c la livre pour le beurre livré à Montréal. La différence est sensible; elle équivaut probablement à  $\frac{1}{4}$ c par livre en faveur du beurre d'Ontario. Nous nous demandons pourquoi le gouvernement paierait 15c par tinette de plus aux beurriers d'Ontario qu'à ceux de Québec.

**Le Traité Franco-Canadien** On sait enfin ce qui retarde la ratification du traité franco-canadien. L'Angleterre a passé avec plusieurs puissances, entr'autres avec l'Allemagne, des traités de commerce contenant la clause de la nation la plus favorisée, et qui engagent en même temps ses colonies. Il s'en suit que ces puissances ont le droit de réclamer, pour leurs produits les mêmes avantages, que ceux concédés à la France par le traité. Pour sauvegarder ce droit, le gouvernement canadien aurait dû, ou bien faire passer les modifications douanières du traité dans le tarif général en les appliquant aux produits de toute provenance, ou bien, par un acte spécial, déclarer que ces modifications s'appliqueraient aux provenances des pays jouissant du bénéfice de la clause en question.

Ni l'un ni l'autre n'a été fait, cette omission que l'on dit intentionnelle de la part de M. Foster, a soulevé les protestations de l'Allemagne et de l'Autriche et le gouvernement impérial ne peut pas faire l'échange des ratifications, avant que la législation nécessaire ait été adoptée à Ottawa. Voilà du coup

## Semaine du 8 Mars

**2252 abonnés réguliers 2252**

Ce tirage est égal sinon supérieur à celui de n'importe quel autre journal de commerce français.

Nous avons à Québec au moins 200 abonnés de plus que n'importe quel autre journal de commerce français ou anglais.

la mise en vigueur du traité retardée jusqu'à l'automne; peut-être indéfiniment, car qui sait si la France, en face de ce mauvais vouloir évident, se souciera, à son tour, de ratifier un traité qui, après tout, ne lui profitera pas plus qu'à ses compétiteurs ?

**La Banque du Peuple** L'année dernière, après un exercice assez prospère en somme, la Banque du Peuple avait réalisé, en profits nets, toutes dépenses et pertes déduites, une somme de \$108.915.49, soit un peu plus de 9 p.c. sur son capital. Elle avait employé cette somme à payer deux dividendes de 3 p.c. à ses actionnaires et à augmenter son fonds de réserve, qui s'est trouvé porté à \$600.000, c'est-à-dire à 50 p.c. du capital.

Cette année, la Banque du Peuple a réalisé \$114.280.18 de bénéfices nets. Son fonds de réserve ayant atteint la limite voulue, elle a augmenté son dividende de 1 p.c. payant 7 p.c. pour l'année et elle a commencé la création d'un fonds contingent qui est déjà porté à \$12.857.60 et qui devra atteindre \$150.000 avant que le dividende soit de nouveau augmenté. Pourvu que les temps ne soient pas plus durs que cette année, ce qui serait bien difficile, dans trois ans la limite aura été atteinte et le dividende pourra être porté à 8, 9 ou 10 p.c.

**Les finances de la cité de Montréal** Les finances de la cité de Montréal sont en mauvais état; c'est admis par tout le monde. Seulement on s'en renvoie la responsabilité, d'un groupe à l'autre, avec un savoir faire qui ferait honneur au champion des clubs de balle. La majorité du conseil de ville en accuse la législature qui a refusé d'autoriser de nouveaux emprunts. La minorité et, avec elle, la majorité des hommes d'affaires en dehors du conseil, dit que si la majorité n'avait pas sanctionné des dépenses au delà des crédits disponibles, si elle n'avait pas engagé la ville dans des entreprises nouvelles, imprévues lors de la fixation du pouvoir d'emprunter, les ressources actuelles seraient amplement suffisantes pour faire face aux engagements déjà contractés, à condition qu'on n'en fit pas de nouveaux.

Pendant ce temps, quoique l'on trouve les fonds nécessaires pour certaines dépenses qui ne sont pas urgentes, mais qui peuvent profiter à certains échevins ou à leurs amis, on n'en trouve pas pour celles qui sont de la plus urgente nécessité. L'année dernière, par exemple, il n'y avait pas de fonds pour réparer les trottoirs en bois de certaines rues où ils étaient de véritables casse-cous; mais on en trouvait pour faire des trottoirs en firimite sur la rue Jacques Cartier. Nous sommes prêts à gager que, si l'on en est réduit à rogner les salaires des employés de l'hôtel de ville, cela n'empêchera pas l'été prochain, de faire poser encore beaucoup de firimite. On n'a pas de fonds pour mettre l'hôtel de ville dans un bon état hygiénique; mais on en trouvera pour acheter le château Ramesay.

Bon! voilà que nous faisons comme M. Villeneuve; nous nous mettons avec les Anglais contre les Canadiens!

**Nous rappelons à nos abonnés que le prix de l'abonnement est strictement payable d'avance.**

# LE COLPORTAGE.

## I

### LICENCES PROVINCIALES

I. Tout colporteur est obligé de prendre une licence du percepteur du revenu qu'il appartient, sans observer d'autre formalité que le paiement du droit ; mais la nécessité d'obtenir cette licence n'a pas l'effet d'empêcher un colporteur, muni de licence, d'employer un serviteur pour l'assister à porter ses ballots d'effets ou marchandises, sans être obligé de prendre une seconde licence pour ce serviteur (869 S. R.)

II. Nulle disposition de la présente loi, n'oblige non plus un colporteur à prendre licence, ni ne s'applique aux personnes employées par une société de tempérance ou une société bienveillante ou religieuse de cette province, pour colporter et vendre des brochures (tracts) de tempérance et d'autres publications morales et religieuses, sous la direction de cette société.

2. Nul n'est non plus obligé d'obtenir une licence de colporteur pour vendre et colporter :

1o Des actes de la législature ;

2o Des livres de prières ou catéchisme ;

3o Des proclamations, gazettes, almanachs ou autres documents imprimés et publiés par autorité ;

4o Du poisson, des fruits, du combustible (charbon ou bois de corde) et des victuailles, excepté le thé ou le café ;

5o Des effets ou objets manufacturés, quand ils sont colportés et vendus par le fabricant ou l'ouvrier, sujet britannique résidant en cette province ou par ses enfants, apprentis, agents ou domestiques, autres que des drogues, médecines ou remèdes patentés.

3. La présente loi n'oblige pas, non plus, les personnes suivantes à prendre une licence de colporteur :

1o Les chaudronniers, tonneliers, vitriers, raccommodeurs de harnais ou autres personnes faisant métier de raccommoder des chaudières, cuves, ustensiles et meubles de ménage, pour aller par les chemins exercer leur industrie ;

2o Les revendeurs ou les personnes ayant des étaux ou bancs sur les marchés, dans les cités ou les villes, pour vendre en se conformant aux règlements de la police des lieux, du poisson, des fruits ou victuailles, ou effets ou marchandises dans ces étaux ou sur ces bancs (870 S. R., 58 Vic. Chap. 14, S. 11).

III. En outre d'un honoraire d'une piastre sur l'octroi de chaque licence, les droits compris dans le tarif suivant doivent être payés par celui qui la requiert, au percepteur de revenu, préalablement à l'octroi des diverses licences mentionnées dans la présente loi.....

Pour chaque licence de colporteur ou de porte-cassette, pour un district de revenu seulement, vingt piastres, et pour tout district de revenu additionnel, dix piastres. (878 S. R. S. 18.)

IV. Tout colporteur, marchand ambulant, porte-cassette ou personne voyageant de ville en ville, de maison en maison, dans cette province, pour vendre ou exposer en vente des effets ou marchandises à l'exception de ceux exceptés par l'article 870, ou vendant ces effets, articles ou marchandises dans la rue, sans être muni d'une licence de colporteur, ainsi qu'il est prescrit ci-dessus, est passible d'une amende de quarante piastres pour chaque article qu'il expose en vente, vend, échange ou délivre, à quelque titre que ce soit.

Le jugement infligeant cette amende peut aussi ordonner la confiscation des marchandises de ce colporteur, ainsi que de son cheval et de sa voiture ; et, si cette confiscation est ordonnée, le percepteur du revenu provincial doit faire vendre les articles ainsi confisqués, par vente privée ou par encan, conformément aux instructions qui lui sont données par le trésorier de la province à qui il doit en remettre le produit. (993 S. R. 54 Vic. chap. 13 S. 37 ; 58 Vic. chap. 14 S. 13.)

V. Tout percepteur du revenu ou toute personne par lui autorisée, tout maire, secrétaire, secrétaire-trésorier ou greffier de toute municipalité et tout constable ou officier de paix, peut arrêter et détenir tout colporteur trafiquant comme susdit, et le conduire devant tout juge de paix du lieu où cette contravention a été commise, afin de le poursuivre immédiatement pour cette contravention ; mais il ne doit pas être détenu sans mandat d'arrestation pour plus de quarante-huit heures. (994 S. R. 56 Vic., chap. 16 S. 16 ; 58 Vic. chap. 14 S. 14.)

VI. Tout colporteur muni d'une licence, qui refuse d'exhiber sa licence à tel percepteur du revenu ou à toute personne par lui autorisée, ou à tel maire, secrétaire, secrétaire-trésorier, greffier, constable ou officier de paix, après réquisition et après un temps raisonnable, peut, de la même manière, être arrêté, conduit devant tout juge de paix et détenu jusqu'à ce qu'il ait exhibé sa licence ; pourvu que, dans l'un ou l'autre cas, il ne soit pas détenu sans mandat d'arrestation pour plus de quarante-huit heures.

Tel colporteur est passible d'une amende de cinq piastres pour chaque refus d'exhiber sa licence.

Le jugement infligeant telle amende peut aussi ordonner la confiscation des marchandises et articles de tel colporteur ou porte-cassette, et la vente sera régie par les dispositions du deuxième alinéa de l'article 993. (995 S. R. 58 Vic. Chap. 14 S. 15.)

## II

## LICENCES MUNICIPALES

VII. Tout conseil municipal a droit de faire amender ou abroger des règlements, pour lui-même, ses officiers ou la municipalité, sur chacun des objets mentionnés dans ce chapitre :—(464 C. M.).

VIII. Obliger à prendre une licence de la corporation pour exercer, dans la municipalité, son commerce, négoce ou métier, et empêcher tel commerce, négoce ou métier sans cette licence.

1. Tout courtier et banquier et tout marchand, commerçant et négociant de gros ou de détail, résidant ou non résidant dans la municipalité. (La disposition concernant l'exemption des personnes tenues de prendre une licence du gouvernement provincial a été abrogée par 57 Vic. chap. 51).

2. Tout charretier ou roulier public.

Aucune telle licence ne peut être donnée pour une période plus longue que douze mois.

Le prix fixé pour l'octroi de la licence, en vertu de cet article, doit être proportionné à l'étendue du commerce, de l'industrie, ou du négoce de chaque personne tenue de prendre licence et déterminé par le conseil à sa discrétion, pourvu que ce prix n'excède pas vingt piastres, dans le cas du paragraphe 1 et douze piastres dans le cas du paragraphe 2.

Aucune corporation municipale ne peut, cependant, prélever de taxes sur aucun commis-voyageur prenant des commandes ou vendant des marchandises, effets de commerce ou autres articles sur échantillon, catalogue ou liste de prix, ni obliger aucune de ces personnes à prendre une licence de telle corporation municipale, nonobstant toute disposition contraire dans aucun statut. (582 C. M. 6125 S. R.)

IX. Ordonner et exiger, pour l'octroi des licences en vertu de l'article précédent, un prix plus élevé pour les personnes qui ne résident pas dans la municipalité que pour celles qui y résident, pourvu que ce prix n'excède pas quarante piastres pour les charretiers ou rouliers publics. (582a C. M. 6126 S. R.)

X. Les conseils municipaux des cités, villes, villages et autres autorités municipales locales ne peuvent prélever par règlement, résolution ou autrement, une licence, une taxe, un impôt ou un droit excédant, en aucune année, la somme de deux cents piastres, dans les cités et les villes et cinquante piastres dans les autres municipalités sur une personne munie d'une licence en vertu de cette loi, *sauf les col-porteurs*, soit pour la confirmation d'un certificat pour obtenir la licence, soit autrement, pour l'objet pour lequel elle possède telle licence. 2. Cet article n'entrera en vigueur qu'au premier mai 1895. (927b, S. R. 54 Vic. Chap. 13, S. 30 ; 55-56 Vic. Chap. 11 S. 26 ; 58 Vic. Chap. 14 S. 12).

XI. Imposer, pour chaque violation d'un règlement du conseil, des pénalités par une amende n'excédant pas vingt piastres ou par un emprisonnement pour une période n'excédant pas trente jours. Les pénalités imposées pour violation des règlements municipaux ne peuvent être infligées par le tribunal qu'en autant qu'elles sont suffisamment décrites et mentionnées dans les règlements qu'elles concernent. (508 C. M.).

XII. Tout constable ou officier de police peut et doit, s'il en est requis par le chef (du conseil) ou par un autre membre du conseil ou par le conseil lui-même, appréhender et arrêter à vue toutes personnes trouvées en contravention aux dispositions d'un règlement municipal punissable par amende, s'il en est ainsi ordonné par le règlement, et les conduire devant un juge de paix pour y être traitées suivant la loi. (1060 C. M.)

XIII. Les amendes imposées par les règlements municipaux ou par les dispositions de ce code sont recouvrables devant la cour du magistrat du comté, ou devant la cour de circuit du comté ou du district dans les limites desquels elles ont été encourues ou devant un juge de paix résidant dans la municipalité, s'il y en a un, si non devant un juge de paix résidant dans une municipalité voisine dans le district. (1012 C. M.).

XIV. Toute poursuite en recouvrement de ces amendes doit être commencée dans les six mois après le jour où elles ont été encourues, sous peine de déchéance (1045 C. M.).

XV. Telle poursuite peut être intentée par toute personne majeure en son nom particulier, ou par le chef du conseil au nom de la corporation municipale (1046 C. M.).

XVI. Toute poursuite intentée en vertu des dispositions de ce titre peut être décidée sur le serment d'un témoin digne de foi (1047 C. M.).

XVII. Les amendes recouvrées en vertu des règlements municipaux ou des dispositions de ce code appartiennent, à moins qu'il n'en soit autrement réglé, à la corporation municipale (1048 C. M.; 57 Vic. Chap. 51, S. 10).

XVIII. A défaut du paiement de l'amende infligée par le tribunal et des frais, dans les quinze jours après le prononcé de la sentence, les biens de la personne ainsi condamnée sont saisis et vendus jusqu'à concurrence du montant de l'amende et des frais ; et, à défaut de biens suffisants, la personne condamnée doit être consignée dans la prison pour un temps n'excédant pas trente jours, lequel emprisonnement cesse, néanmoins, sur paiement de la somme due.

Cet emprisonnement décharge la personne qui le subit de son obligation de satisfaire au jugement prononcé contre elle. (1049 C. M. 6216 S. R.).

## Les Sociétés de Bienfaisance.

Nous avons promis à nos lecteurs une étude sur les sociétés de bienfaisance qui, par les avantages qu'elles promettent à leurs membres, constituent presque des compagnies d'assurance. Nous aurions voulu comprendre dans cette étude les deux ordres de Forestiers ainsi que la C. M. B. A. ; mais les officiers de ces sociétés n'ont pas jugé à propos de nous transmettre les renseignements que nous leur avons demandés et nous ne pouvons, par conséquent, que les laisser en dehors de notre travail. C'est peut-être ce qu'elles désirent. L'Union St-Joseph, l'Union St-Pierre, la Société des Artisans et l'Alliance Nationale ont répondu à notre appel et nous allons les étudier successivement, dans l'ordre où nous venons de les nommer :

Les trois premières sont essentiellement des sociétés de secours mutuel ; la dernière se rapproche davantage du type de l'assurance mutuelle ; mais toutes les quatre assurent à leurs membres une indemnité hebdomadaire pour incapacité de travail causée par la maladie, en sus d'une assurance en cas de décès.

L'indemnité aux malades est une forme d'assurance que l'on ne trouve nulle part dans les compagnies régulières à fonds social, mutuelles ou à répartition. Elle ressort, jusqu'ici, plutôt de la bienfaisance que de l'assurance, car les données sur lesquelles on pourrait baser une évaluation des risques qu'elle représente, ne se trouvent guère, à part quelques essais en Allemagne, que dans l'expérience de ces sociétés elles-mêmes. Il faudrait une analyse détaillée de leurs opérations de caisse, depuis leur fondation, pour dégager exactement ces données et faire ressortir ce qui appartient à l'indemnité mortuaire, à l'assurance proprement dite, en le distinguant de ce qui se rapporte aux secours aux malades.

A leurs débuts, lorsque la plupart de leurs membres étaient jeunes et venaient de passer avec succès l'examen médical, elles pouvaient être, avec les mêmes ressources, plus libérales qu'aujourd'hui. L'âge a considérablement accru le risque de maladie parmi leurs membres ; l'une d'elles a déjà cru devoir limiter le temps pendant lequel membre malade pourrait recevoir l'indemnité hebdomadaire et elles se sont prémunies contre le risque onéreux d'une maladie incurable en sti-

pulant une faculté de rachat à l'amiable des droits du membre malade. Ce rachat est facultatif des deux côtés ; il est évident que la société a intérêt à fixer ainsi d'une manière définitive sa responsabilité vis à vis ce membre ; mais il peut arriver que le membre refuse de s'y prêter, et, s'il s'agit, par exemple, d'une maladie de langueur, il pourrait ainsi causer de forts déboursés à la société. Il nous semble donc, en nous plaçant uniquement au point de vue des ressources de la société, que cette dernière devrait pouvoir, à sa discrétion, imposer le rachat, dont le montant pourrait être déterminé, soit proportionnellement au nombre d'années que le membre a fait partie de la société, soit proportionnellement à son âge. Mais comme, dans le fonctionnement d'une société de ce genre, il faut toujours tenir compte des questions de sentiment, il vaudrait encore mieux fixer, une fois pour toutes, la limite du droit aux secours afin qu'il n'y ait jamais lieu de discuter l'incurabilité ou la curabilité d'une maladie.

Après ces considérations générales, nous entrerons dans le détail en commençant par

### L'UNION ST JOSEPH.

L'Union St Joseph est, croyons-nous, la plus ancienne de ces sociétés, ayant été constituée en corporation par acte de la législature du Canada en 1856. Son fondateur, M. Louis Leclair, vient d'être conduit à sa dernière demeure, après avoir vu la société qu'il avait fondée florissante et populaire.

La société admet des membres entre les âges de 18 et 45 ans, jouissant d'une bonne santé et sobres, de nationalité canadienne française et appartenant à la religion catholique. Elle exige un examen médical et exclut ceux qui exercent certains métiers réputés dangereux. A part cette sélection assez sommaire, elle admet tous les aspirants sur le même pied, sauf que, à partir de 35 ans, elle exige un droit d'entrée qui est de \$5,00 entre 35 et 40 ans, puis à partir de 40 ans, 50c de plus par mois.

Les contributions des membres se composent d'un droit fixe de 50c par mois, qui est supposé couvrir les risques de maladie ainsi que les frais d'administration de la société ; et d'une cotisation ne devant pas dépasser \$1,00 pour chaque décès, de manière à former \$1,000 pour les ayant droits de chaque membre décédé. Le nombre des cotisations est limité à un maximum de vingt-six par an-

née ; de sorte que la responsabilité des membres ne dépasse pas \$32,00 par année, sauf pour le rachat des droits des membres atteints de maladie incurable, lequel rachat, d'après les règlements (Art. 143) nous paraît pouvoir être prélevé en sus des cotisations ordinaires.

En retour de ces paiements, les membres ont droit, d'abord, à un secours de \$5,00 par semaine pendant toute maladie causant une incapacité de travail de plus de huit jours. L'article 122 limite le droit aux secours à 20 semaines par année.

Au décès d'un sociétaire, sa veuve, ses enfants ou ses héritiers, suivant le cas, reçoivent le produit de la cotisation de \$1,00 de chaque sociétaire survivant, jusqu'à concurrence de la somme de \$1,000. Les règlements désignent les bénéficiaires. Le sociétaire, cependant, peut disposer par testament de l'indemnité à laquelle il a droit, sauf certaines restrictions.

La société paie, de plus, à chaque enfant mineur laissé par un sociétaire, 50c par mois, jusqu'à l'âge de 14 ans.

Les fonds de la société sont déposés en banque ou employés à l'achat d'obligations fédérales ou provinciales, à l'achat d'immeubles ou en prêts aux institutions religieuses.

Au point de vue de l'assurance et en considérant chaque membre comme assuré pour \$1,000, cette assurance peut coûter jusqu'à \$26,00 par année, ce qui, étant donné qu'il n'y a pas de frais d'administration à déduire de cette somme, devrait être amplement suffisant pour couvrir les risques, pourvu que l'âge moyen des membres de la société ne dépasse pas 45 ans. Seulement, il y a une difficulté qui a déjà, croyons-nous, causé quelque embarras à la société. La cotisation ne peut être supérieure au montant nécessaire pour former \$1,000. Or, comme il y a, maintenant environ 1800 sociétaires, la cotisation doit être de 55½c par sociétaire et la somme que l'on peut exiger chaque année de chaque sociétaire, comme prime d'assurance, n'est que de \$13 33, le nombre des cotisations étant limité à une par deux semaines, soit à 26 par année. Cette somme pourrait peut-être suffire, si la société était composée de jeunes membres chez lesquels la mortalité serait réduite au minimum ; mais l'Union St-Joseph, qui compte actuellement près de 40 ans d'existence, doit compter une proportion assez considérable de ses membres dans l'âge où la mortalité devient plus fréquente.

A cet inconvénient de l'augmentation de la mortalité s'ajoute celui-ci que, plus le nombre des membres et, par conséquent, le nombre des décès augmente, plus la cotisation diminue. Ainsi, avec ses 1800 membres, la société ne peut réaliser plus que lorsqu'elle n'en comptait que 1000, c'est-à-dire \$26,000 par année.

Pendant l'année terminée le 1er novembre 1894, elle a perçu en cotisations mortuaires \$15,783.40, et elle avait à percevoir \$16,141.05, de cotisations non échues ; elle a payé \$22,350 et elle devait encore, à la fin de l'année \$6,625. Ces chiffres indiquent clairement que, si la société a encore des ressources suffisantes pour faire face à ses engagements, son mode de perception est trop lent pour qu'elle puisse payer promptement aux veuves de ses membres les \$1,000 auxquelles elles ont droit.

Les cotisations mensuelles paraissent n'avoir produit, en 1893-94, que \$4,110. Cependant, le nombre des membres, qui était de 1354 au 1er novembre 1893, est monté à 1783 au 1er novembre 1894, soit une moyenne de 1563 pour l'année, ce qui aurait dû donner, à 50c par mois, une somme de \$9,408. En tenant compte des cotisations remises aux membres malades, ce serait un déficit de \$5,000 en chiffres ronds dans cette perception. Mais les secours aux malades et aux orphelins ont absorbé, pendant la même période, une somme de \$11,831.26.

Il n'est donc pas étonnant que, pour faire face à ces déboursés, qui sont urgents, l'Union Saint Joseph ait dû emprunter de l'argent à une banque et retirer des fonds placés ailleurs.

Le bilan de la société, qu'on a bien voulu nous communiquer, constate un excédant d'actif de plus de \$28,000. Ses ressources, dans l'état actuel, paraissent amplement suffisantes, si seulement la perception de ce qui lui est dû pouvait se faire plus régulièrement ; mais, en raison des deux inconvénients que nous avons signalés tout à l'heure, elle est condamnée à ne pas dépasser un certain nombre de membres, si elle veut rester en mesure de payer \$1,000 à chaque décès dans un délai raisonnable. Ses déboursés pour cause de maladie nous paraissent dépasser les recettes sur lesquelles elle peut compter et empiètent sur celles qui devraient être conservées pour les décès.

Si l'on nous permettait de donner un avis désintéressé, nous conseillerions aux membres de l'Union Saint-Joseph trois choses : la coti-

sation fixe à \$1.00 par décès quelque soit le nombre des membres ; la limitation à un nombre maximum fixe de semaines, des secours pour maladie et enfin la création de deux caisses séparées, l'une pour les frais généraux, et les secours aux malades et aux orphelins, et l'autre pour les indemnités aux décès. Cette division permettrait de se rendre un compte exact de ce que coûtent les secours aux malades et aux orphelins et, ou bien de les diminuer ou d'augmenter la cotisation mensuelle. Elle possède un actif net de \$28,000 qu'elle devrait conserver comme fonds de réserve, en y ajoutant chaque année les revenus qu'il produit, ainsi que les droits d'entrée et les amendes.

Avec ces quelques modifications, nous ne voyons pas pourquoi la société, si elle exerce un choix judicieux dans le recrutement de ses membres et une surveillance sérieuse sur la distribution des secours pour maladie, ne continuerait pas à prospérer et à faire du bien à nos concitoyens.

## LE COLPORTAGE

Nous sommes heureux de constater que les marchands des comtés de Soulanges et de Vaudreuil se sont décidés à s'occuper activement de la question du colportage. Ce serait peut-être nous vanter que de dire que nous avons déjà fait régler cette question sans eux, mais nous croyons pouvoir affirmer que la campagne entreprise par nous, l'automne dernier, a eu des résultats considérables ; que, s'ils veulent s'en servir, ils ont à leur disposition une législation suffisante pour gêner considérablement les colporteurs. Comme, cependant cette législation se trouve éparse dans plusieurs volumes des statuts de Québec, nous allons, dans une autre partie de ce journal réunir les textes des divers articles qui la composent et, si on nous en exprime le désir, nous les publierons en brochure pour être distribués aux marchands de la campagne.

Tout en félicitant notre confrère, *Le Moniteur du Commerce*, de la bonne volonté dont il fait preuve en mettant ses conseils à la disposition de nos amis les marchands, nous ne pouvons appuyer les reproches qu'il adresse au gouvernement provincial, puisque ce gouvernement a fait ce que le confrère demande, et avant que le confrère le lui ait demandé. Nous ne pouvons pas non plus approuver complètement les résolutions qu'il a bien voulu rédiger pour le bénéfice des marchands qui se ré-

uniront à St Clet le 20 mars et qui sont comme suit :

Résolu : "1o qu'une clause soit ajoutée au code municipal, lors la prochaine session du parlement provincial, à l'effet de permettre aux conseils municipaux de comté, de paroisse et de village d'imposer une taxe ou licence annuelle de pas moins de cent dollars à tout colporteur, et, à défaut de paiement, l'emprisonnement pur et simple avec la confiscation des marchandises.

"2o Que les conseils municipaux aient le droit de nommer, de temps à autre, des constables spéciaux qui seront chargés d'arrêter les colporteurs contrevenant aux règlements particuliers ou à la loi générale du Revenu, de confisquer leurs marchandises et de les traduire devant un magistrat. La marchandise confisquée devant appartenir, après jugement, au constable spécial qui aura fait condamner le colporteur.

"3o Résolu que tous les marchands refuseront leur appui et leurs votes à tout candidat parlementaire ou municipal qui ne s'engagera pas, par écrit et avec un dédit d'au moins cent cinquante piastres à être payées à une institution charitable, à soutenir les propositions qui précèdent, au parlement ou dans les conseils municipaux."

Les raisons qui nous forcent de nous séparer de notre confrère sont que les pouvoirs demandés par les deux premières résolutions appartiennent déjà aux conseils municipaux, comme on le verra par les textes publiés autre part. Il y a bien quelques variantes, quant à la disposition de la marchandise confisquée, etc. mais ce ne sont que des détails.

Par exemple, nous approuvons entièrement l'idée contenue dans la troisième résolution, en ce qui concerne la pression à exercer sur les conseils municipaux et sur les candidats qui brûlent du désir d'y entrer.

Nous l'avons déjà souvent répété ; les marchands doivent avoir assez d'influence sur le conseil de leur localité pour obtenir qu'il se prévalle de la loi. S'ils n'ont pas cette influence, disons-le, ce doit être un peu par leur faute.

Les conseils municipaux de paroisse sont généralement composés en majorité de cultivateurs. Or, l'un de ces cultivateurs pourra peut être faire l'objection suivante : "Si un colporteur passe à la maison, il nous vendra une paire de bretelles 15c ; et si nous allions acheter la même paire de bretelles à votre magasin, vous nous la feriez payer 25c. Pourquoi voulez-vous que nous empêchions les colporteurs de venir vendre dans la paroisse ?" Il faut que le marchand ait des arguments solides pour venir à bout de cette objection. Il faut d'abord qu'il ne vende pas à un prix exagéré les marchandises que vendent les colporteurs.

S'il peut prouver au cultivateur que son prix n'est pas trop élevé, il aura plus de facilité à lui faire comprendre que le colporteur vend comptant et que lui donne du crédit; que le colporteur ne consomme rien de ce que produit le cultivateur et ne lui achète rien, tandis que le marchand achète les produits de la terre, soit pour sa consommation, soit pour son commerce. Qu'entre le marchand et le cultivateur, c'est un échange de marchandises qui profite aux deux, tandis que le colporteur prend l'argent, ne dépense rien et ne laisse rien après lui, qu'une marchandise souvent surfaite et de mauvaise qualité.

Ceci posé, nous sommes d'avis que la législation actuelle est susceptible d'amendements; pour savoir quels sont ces amendements, il fallait d'abord connaître la loi; c'est pour cela que nous la publions aujourd'hui. Dans notre prochain numéro nous dirons dans quel sens, à notre avis, il serait bon de l'amender.

## UN FONDATEUR

Nous donnons, dans un autre article, une étude sur l'Union St-Joseph, dont le fondateur fut M. Louis Leclaire. Cet homme de bien, à qui ses concitoyens viennent de faire d'imposantes funérailles, mérite un moment d'attention, de la part de la génération qui voit fleurir les nombreux rejetons de l'œuvre sociale dont il a été le fondateur, nous pourrions dire le créateur. Ce grand cœur aura fait plus pour indiquer la solution de la question sociale, que bien des savants de réputation universelle. Le pauvre tailleur de pierre qui, avec M. Modeste Brouillet, trouva dans son cœur de Canadien et de catholique, l'idée de substituer à la charité, toujours un peu humiliante, si délicate qu'elle soit, la société de secours mutuel, où le secours n'est que le remboursement de placements modestes, a droit à une page de souvenir ému dans un journal qui s'occupe d'économie politique et sociale.

Et quel souvenir peut être plus agréable pour sa mémoire que celui des débuts de son œuvre.

"Dans l'hiver de 1851, dit une petite brochure publiée en 1866 par M. J. A. Plinguet, alors président de l'Union St-Joseph, un ouvrier du nom d'Adolphe Guilbault, tailleur de pierre, fort pauvre, tomba malade; il n'avait aucun moyen de soutenir sa famille, encore moins de

se procurer à lui-même les remèdes qui lui étaient nécessaires. Son état inspira la pitié de quelques-uns de ses confrères. Ils pourvurent à ses besoins pendant sa maladie jusqu'à sa mort, et payèrent même les frais de sa sépulture. Ses amis l'avaient accompagné à sa dernière demeure; en revenant du cimetière, ils discourraient entre eux sur le bien que ferait aux ouvriers une association où chacun apporterait son obole, dans le temps de santé, et où il trouverait secours et appui dans le temps de maladie."

Parmi ces bons ouvriers se trouvaient MM. Modeste Brouillet et Louis Leclaire. De la conversation qui suivit l'enterrement naquit l'Union St-Joseph. Les fondateurs, catholiques, demandèrent à l'autorité ecclésiastique un patron pour leur association et on leur donna le patron des ouvriers, St-Joseph.

A la première assemblée tenue le 22 mars 1851, l'association se composait de sept membres. M. Brouillet fut élu président, M. Leclaire vice-président. Le premier étant parti pour les Etats-Unis, environ un mois après la fondation, M. Leclaire le remplaça comme président, et fut toujours considéré depuis comme l'unique fondateur de l'Union St-Joseph.

En décembre 1851, la société comptait 60 membres. Au 1er mai 1852, elle loua une salle dans la maison de M. Orléans, rue Ste Catherine, où elles tint ses séances jusqu'à l'incendie du 8 juillet. Après l'incendie, l'Union s'installa dans l'école des sœurs, rue Ste Catherine. En Octobre 1853, le siège de la société était transporté sur la rue St Constant, de là, il fut transféré rue des Allemands, puis, au mois d'avril 1857, à la maison St Vincent de Paul rue Visitation et au mois de mai de la même année, dans la maison qu'elle occupe aujourd'hui au coin des rues Ste Elizabeth et Ste Catherine.

Nous n'avons pas à notre disposition l'espace nécessaire pour suivre la société dans toutes les phases par lesquelles elle a passé pour arriver à ce qu'elle est aujourd'hui. Nous ajouterons simplement ceci, c'est que, de l'Union St-Joseph sont issues, par la force de l'exemple; une foule d'Unions du même genre dont les principales qui ont survécu sont: l'Union St-Pierre et la Société des Artisans canadiens français.

La vie de M. Leclaire a été simple, laborieuse et honnête; il n'a pas amassé une grande fortune pour sa famille, mais il lui a laissé un nom respecté de tous, héritage qui, dans toute société chrétienne, est

plus estimé que des sacs d'or mal acquis. Sa mémoire vivra, car il a fait une œuvre durable et il a rendu de grands services à la société.

## COMPTES-RENDUS

CHAMBRE DE COMMERCE DU DISTRICT DE MONTRÉAL

Vendredi, le 8 mars, avait lieu la réunion hebdomadaire du Conseil de la Chambre de Commerce du District de Montréal sous la présidence de M. H. Laporte, président de la chambre.

Etaient présents MM. J. D. Rolland, D. Parizeau, J. Haynes, J. X. Perreault, vicomte de la Barthe, F. X. Moisan, T. Lefebvre, J. Contant, G. N. Ducharme, A. Racine, L. E. Morin, sr, L. E. Morin, jr, H. A. A. Brault, J. H. Catelli, Chs. Desmar-teau, J. Monier, honorable Louis Tourville, G. Boivin, R. Bickerdike, U. Garand, G. Balcer, J. Fortier et A. U. Aumont.

La chambre de commerce a adopté le rapport du comité des chemins de fer recommandant au Conseil de Ville de permettre la construction du tramway électrique au parc de la montagne.

Le secrétaire de la chambre lut le rapport de M. Tancrède Bienvenu qui avait été chargé avec MM. L. E. Morin, jr, et Ubalde Garand d'étudier la question de l'instruction commerciale.

Voici ce rapport:

Monsieur le Président,

"Dans sa séance du 22 février dernier, sur proposition de M. J. X. Perreault, la chambre de commerce m'a fait l'honneur de me demander mon opinion et m'a chargé de faire un rapport sur les moyens à prendre pour promouvoir l'instruction commerciale dans notre district, j'ai accepté avec plaisir et j'ai tâché d'accomplir ce devoir le mieux possible et voici mes vues sur ce sujet:

"Depuis nombre d'années, on agite la grande question de l'instruction et cela sans résultat réellement pratique et constant, du moins pour ce qui concerne l'étude du commerce.

"Ces divers mouvements opérés par la classe instruite vers le progrès, sont momentanément suspendus pour des raisons qu'il ne m'appartient pas de discuter en cette circonstance.

"Dans mon humble opinion, il faut avancer graduellement, prêter main forte à la classe enseignante, ne rien brusquer, et surtout ne pas se contenter d'un seul coup d'épaule pour sortir de l'ornière et de la routine. Le succès ne couronnera peut-être pas nos premiers efforts, mais ce serait faire preuve d'inconstance que de fléchir devant les obstacles qui se posent devant nous. Il ne s'agit pas, pour le moment, de faire vite et de produire beaucoup en peu de temps, mais plutôt de donner une impulsion nouvelle et pratique aux institutions qui se dévouent à l'enseignement du commerce.

"Quels sont les moyens à prendre pour compléter par des notions commerciales les sèches théories de la comptabilité et faciliter aux jeunes gens l'accès aux positions lucratives? Telle est la question à résoudre.

"Monsieur le président, avant d'écrire le présent rapport et d'exprimer mon opinion sur des questions toutes brûlantes d'actualité, j'ai cru prudent de

prendre conseil d'hommes versés dans les affaires et dans la finance, nous sommes d'accord sur les points importants.

Cette réforme que nous désirons opérer dans les études commerciales est tellement importante que déjà dans le passé on en a posé les bases préparatoires. Aussi je profite de la circonstance pour offrir de sincères félicitations à deux de nos membres qui, dès la fondation de cette chambre, ont jeté la semence des idées de progrès qui nous occupent actuellement : J'ai nommé MM. Parizeau et Perreault. Le devoir du présent est de continuer une œuvre que nous pouvons mener à bonne fin, si nous savons nous entendre sur l'uniformité des moyens à accepter comme garantie de succès.

Le niveau de l'instruction commerciale peut encore monter en ce pays et le monde financier ne doit pas se composer exclusivement de hardis spéculateurs, mais aussi d'hommes qui, par l'étendue de leurs connaissances multiples inspirent la confiance et donnent du prestige à leur position.

"Pourquoi le banquier, le commerçant, etc., ne figurerait-il pas au premier rang dans la société, tout comme ceux qui s'adonnent aux professions libérales? Or il faut bien l'avouer, il nous reste à parcourir pour élever l'enseignement commercial à la hauteur de l'enseignement classique. On accumule, il est vrai, des notions de comptabilité, mais la vraie science commerciale n'est encore à ses premiers essais, aussi tel étudiant qui trouvera le secret d'un problème algébrique ignorera souvent sa géographie et fournira une correspondance pauvre de style. Les connaissances littéraires dans les deux langues sont une nécessité à l'heure actuelle pour la classe commerciale, et nous grandirons dans le respect et la confiance du public, du moment que nous cesserons de passer pour des aligneurs de chiffres.

"J'insiste de nouveau sur les bonnes intentions qui nous animent, et je repousse d'avance toutes les insinuations malveillantes qu'une crainte mal fondée peut faire naître sur notre compte. Nous ne prétendons en aucune manière nous immiscer dans la direction des études commerciales, mais comprenant le besoin d'une réforme radicale, il nous est permis de croire que notre projet sera bien accueilli par ceux qui doivent marcher avec nous.

"J'ai étudié attentivement le programme d'examen soumis à cette chambre le 15 février dernier. Malgré la date du 1er mai 1890 qui retrace son origine, il n'a cependant rien perdu de son actualité. L'exposé des questions, l'ordre des matières dénotent de la part de son auteur une connaissance approfondie et solide des matières qui constituent l'âme d'un cours commercial.

"Mais le temps est-il arrivé de proposer ce programme et le corps enseignant ne doit-il pas être consulté sur un projet qui renferme une question importante pour lui?

"Le but de la chambre de commerce étant de promouvoir les intérêts des institutions qui se dévouent à l'enseignement commercial, ne risquons-nous pas de ne pas arriver au résultat voulu si l'on ne s'entend pas avec les collègues pour la rédaction d'un programme uniforme devant être accepté et ne serait-ce pas décourager à jamais des gens bien intentionnés, si, au début de l'en-

treprise on a agi de manière à indisposer contre nous ceux mêmes qui ont le premier mot à dire dans la question.

"Ne serait-il pas préférable, pour le moment, de communiquer avec les directeurs des institutions commerciales, réunir un congrès de délégués des différents collèges et élaborer avec eux un programme que nous désirons faire suivre aux élèves? Ce programme connu à l'avance, mettra en lumière bien des points obscurs, stimulera le zèle des professeurs et des élèves, et fera éviter bien des malentendus regrettables. Par ce moyen aussi nous pourrions établir sur une base uniforme les chances de succès de chacun des concurrents.

"Pour cela je suggérerais à la chambre d'établir un comité permanent d'instruction commerciale, composé de 5 à 6 membres de cette chambre. Réunis en congrès avec les délégués susmentionnés, ces messieurs traceraient le plan d'un programme lucide, complet et uniforme dont les différents articles seraient adoptés, rejetés ou modifiés, à la majorité des voix.

2o Remplaçons le grand prix par une série d'allocations dont la vérité et l'importance seront un encouragement pour les élèves. Je prends exemple sur l'association des banquiers qui accorde, de temps à autre, un prix en argent, pour le meilleur ouvrage écrit sur un sujet commercial quelconque. En suivant cette voie, la chambre de commerce créerait un fort courant d'émulation parmi les élèves de nos académies, et cet encouragement d'un nouveau genre compenserait amplement le grand prix proposé dans le programme de M. Perreault. Notre mobile n'est pas cette curiosité qui cherche à peser la valeur des divers modes d'enseignement et à mesurer la valeur des institutions selon le caprice et les sympathies d'un bureau d'examineurs. Nous voulons justice pour tous, sans oublier cependant que la réputation d'une maison est un bien à conserver et à respecter.

Or par ces différents concours périodiques, que je propose, la porte est fermée à toutes les rivalités malsaines, les compositions sont remises au comité d'instruction de la chambre, qui devra s'adjoindre un ou deux délégués des différents collèges pour surveiller les corrections et faire rapport sur le jugement à porter.

"Le mode d'examen de récompenses proposé par M. Perreault, lequel consiste à réunir à la fin de l'année scolaire les élèves des différents collèges, leur faire subir un examen devant la chambre pour décerner un ou plusieurs prix aux heureux concurrents, est bien de nature, sans doute, à créer de légitimes ambitions, mais d'un autre côté, il peut aussi faire surgir une foule d'inconvénients qu'il faut prévoir et éviter dans la mesure du possible.

"Les collègues n'ont pas chaque année, des élèves de talent, capables de soutenir la réputation de leurs professeurs, et en état de subir les épreuves d'un interrogatoire dans lequel la timidité comme l'audace jouent un rôle si tranché. Ne pas concourir, c'est avouer sa incapacité, entrer en lice, avec la quasi certitude d'une défaite, c'est le fait d'un dévouement et d'une générosité qui n'est pas ordinaire. Laissons aux académies commerciales le soin de conférer les diplômes accoutumés, et faisons l'expérience des moyens que je viens de suggérer.

3o "La chambre de commerce pour-

rait aussi décerner un diplôme spécial sous forme de capacité, aux élèves qui subiraient un examen devant le comité de l'instruction commerciale. De cette manière, les collègues ne risqueraient aucunement de compromettre leur réputation, dans le cas d'insuccès, et ce diplôme supplémentaire serait une haute et puissante recommandation pour ceux qui l'obtiendraient. Les noms des concurrents n'arriveraient à la connaissance du public que dans le cas d'un examen satisfaisant. Chaque élève sera jugé d'après son mérite; dans le cas d'échec, les collègues n'en souffriraient aucunement, et la chambre aura droit aux félicitations de tous les hommes bien pensants.

"M. le président, j'ai émis mon opinion avec franchise, m'appuyant sur mes quelques années d'expérience comme professeur pour accomplir un devoir et rendre service à une cause que cette chambre a entrepris d'aider.

"En poursuivant cette œuvre de réorganisation commerciale, nous ferons preuve de vrai patriotisme et nous grandirons dans l'estime de ceux qui ont les yeux sur nous et qui attendent avec anxiété le résultat de nos travaux.

"(Signé), TANCRÈDE BIENVENU."

Séance tenante, ce rapport fut contre-signé par deux autres membres du comité, MM. U. Garand et L. E. Morin fils, le dernier membre M. J. X. Perreault, se déclarant dissident.

Un comité composé de MM. H. Laporte, A. Racine, J. D. Rolland, Alph. Aumond et H. A. A. Brault, fut chargé d'étudier la question du colportage.

L'admission de M. J. O. Joseph, avocat, ayant été proposée, il est ordonné que son nom soit affiché et que le vote soit pris sur cette admission à la prochaine assemblée générale.

#### CHAMBRE DE COMMERCE

La réunion hebdomadaire du conseil de la Chambre de Commerce de Montréal (*Board of Trade*) a eu lieu mardi, le 12 mars, sous la présidence de M. James A. Cantlie. Étaient présents, MM. John Torrance, Chas. F. Smith, Geo. Hague, John T. McBride, David McFarlane, Wm. McNally, James Crathern, Henry Miles, A. Nicoll, James E. Rendell et David Robertson.

Lu une lettre de Lady Meredith, accusant réception, avec remerciements, des résolutions de condoléance de la chambre au sujet de la mort de son fils.

Le trésorier a fait rapport que la souscription pour Lady Thompson s'est montée à \$8,574.50, et que cette somme a été transmise au dépositaire général, l'hon. M. Foster.

M. Chas. F. Smith soumit un rapport de comité sur l'établissement d'un bureau d'experts pour la douane. Le rapport conclut à ce que la chambre pétitionne le parlement à ce sujet, qu'elle fasse signer la pétition par autant de négociants que possible et qu'elle demande aux autres chambres de commerce d'en faire autant.

Le département de la Marine a écrit au conseil que le gouvernement impérial, sur la demande de la chambre, permettra désormais le chargement de l'avoine en grenier dans l'entrepont.

On protesta contre le projet de laisser pénétrer dans la cité la voie du chemin de fer de ceinture.

Les chambres de commerce de Québec, London, Hamilton & Toronto se

sont jointes à celle de Montréal pour obtenir la réduction de deux centins à un centin du timbre sur les lettres pour la ville.

#### ASSOCIATION DES MARCHANDS DÉTAILLEURS DE NOUVEAUTÉS

L'Assemblée générale annuelle de l'Association des marchands détailliers de nouveautés a eu lieu hier, mercredi, le 13 mars.

Les élections des officiers ont donné le résultat suivant. Président, M. O. P. Chagnon, 1er vice président, M. Jos. Normandin, 2ème vice président, M. Jules Huot, secrétaire archiviste, M. E. Lemieux.

Nous donnerons dans notre prochain numéro un compte-rendu plus détaillé des procédés de cette assemblée.

### LE COTON ARTIFICIEL

Par A. M. Villon, Ingénieur  
Chimiste.

L'idée de vouloir tout produire artificiellement, à n'importe quel moment et sans le secours de la nature, hante bien des cerveaux. Depuis quelques années, la production des fibres textiles préoccupe les chimistes et les inventeurs. C'est que, en effet, ce serait un beau rêve si l'on pouvait fabriquer avec des matières premières très bon marché, des fibres dont l'usage et si général et la consommation si grande. Le procédé une fois trouvé, ce serait par des milliers de tonnes que les fibres se fabriqueraient.

La reine des fibres textiles, la soie, a été le point de mire de tous les chercheurs. Un nombre incalculable de travailleurs infatigables se sont mis à l'œuvre. Mais, comme toujours il y a eu beaucoup d'appelés, mais peu d'élus. C'est ainsi que M. Charbonnet a créé la soie artificielle dont tout le mode de production, dans la galerie des machines à l'exposition de 1889.

Presque au même moment, Du Vivier, de Nanterre, lançait la soie française, préparée par un procédé presque semblable. Avec ces fibres artificielles on a fabriqué des étoffes de toute beauté, pour vêtements, pour tentures, pour ameublements.

Ces fibres sont très solides, prennent bien la teinture, l'impression, etc. Malheureusement, elles sont combustibles : c'est ce qui a empêché qu'elles soient devenues d'un usage courant. C'est une course au clocher, à qui les rendra incombustibles, tout en leur conservant leur souplesse, leur brillant, leur solidité.

La soie artificielle a été l'idée mère et le point de départ de la fabrication artificielle des fibres de coton. Si les bénéfices à réaliser

doivent être moins considérables pour une même quantité de matière produite, ils seront pour ainsi dire incalculables, en égard aux quantités énormes de coton consommées dans les deux mondes. Le coton est la fibre populaire, le textile démocratique. Il n'est pas étonnant que les inventeurs se soient acharnés à résoudre le fameux problème. La question était, du reste, moins aride que pour la soie, car la fibre de coton n'a pas besoin d'avoir le toucher, le craquant, le brillant, la finesse de la soie. La seule difficulté c'était de produire à bon marché.

Un heureux inventeur, M. Mitchell, pense avoir résolu ce problème économique et enfin trouvé cette pierre philosophale si longtemps cherchée : il arrive à produire des fibres de coton à un prix bien inférieur au coton naturel.

Son point de départ est le bois de sapin. Si vous voulez bien, nous allons suivre les différentes manipulations auxquelles il soumet le bois pour le transformer en fils prêts à être tissés.

Le bois est débité en rondins de 50 cm de longueur environ. Il est écorcé au couteau ou à la machine et les nœuds sont enlevés au moyen d'une machine perceuse. Le bois que l'on emploie doit être parfaitement sain, exempt de vermoulures, de moisissures et de parties piquées. Les rondins bien blancs et bien propres sont ensuite déchiquetés en petits morceaux, en petits éclats de 3 à 4 cm de longueur, autant de largeur et quelques millimètres d'épaisseur. La machine qui fait ce travail se compose d'une roue horizontale, munie de couteaux tranchants et armée d'un mouvement rapide de rotation. Le bois, amené par deux rouleaux compresseurs, est soumis à l'action de cette roue ; il est immédiatement réduit en éclat avec une rapidité surprenante. Il faut à peine 25 à 30 secondes pour débiter un rondin de 1 m. de longueur sur 25 cm de diamètre.

Le bois est ensuite mis dans un immense cylindre horizontal, nommé lessiveur, mesurant 12 m. de longueur et 4 m. de diamètre. Il peut contenir 100 m<sup>3</sup> de bois coupé. Cet appareil est en cuivre et doublé de plomb à l'intérieur. Le bois étant chargé dans l'appareil, on envoie de la vapeur par le bas, et on laisse dans cet état pendant 10 heures. On introduit 60 m<sup>3</sup> de lessive de bisulfite de soude et on chauffe sous pression de 3 At pendant 32 à 36 heures, c'est-à-dire deux jours et une nuit.

Au sortir de cet appareil, le bois est désagrégé et blanc. On le soumet

à un lavage et à un pilage au moyen d'une série de maillets ou pilons, mus mécaniquement. Après le pilage, on lave la matière à fond et on la presse entre deux forts rouleaux pour l'essorer. Avant de la presser, on peut la blanchir au moyen du chlorure de chaux ou par le procédé électro-chimique.

La cellulose pure, ainsi obtenue, est chauffée dans un autoclave, sous pression, avec du chlorure de zinc, de l'acide chlorhydrique et de l'acide acétique, un peu d'huile de ricin, de caséine et de la gélatine, ces trois dernières pour donner de la cohésion à la fibre. On a une masse pâteuse, qui est introduite dans un récipient, où un piston la comprime et la force à passer dans une filière où elle se réduit en fils. Ces fils sont reçus sur une toile caoutchoutée qui les soutient et les fait passer entre deux cylindres chauffés, puis dans une solution faible de carbonate de soude, puis dans l'eau et enfin entre deux cylindres sécheurs. Ces fils sont ensuite reçus sur des bobines tournant lentement et enroulant le fil au fur et à mesure de sa production.

Voilà notre fil de coton tout fabriqué. Il ressemble au coton ordinaire, mais il a un petit défaut qu'il sera facile de corriger du reste, c'est qu'il est un peu moins solide que le coton naturel.

Par contre, il se travaille et se tisse bien. On peut le teindre aussi bien que le coton naturel. Pour cela, il faut le passer dans un bain de tanin faible, puis dans un bain d'émétique. Ainsi préparé, il peut prendre toute la gamme des couleurs artificielles dont le nombre est si grand et les nuances si variées. En l'enduisant de paraffine et en le passant à la lisse de verre, on lui donne un beau brillant.

On lui communique une solidité beaucoup plus grande en lui donnant une semi-transparence et en lui faisant subir l'opération du parcheminage. Cette opération consiste à faire passer le fil dans un bain d'eau ammoniacale, et enfin dans un bain d'eau froide.

Les tissus en coton artificiel se comportent très bien, ont bon aspect et sont assez solides. Ils se parcheminent, s'appâtent, se teignent et s'impriment absolument comme les tissus de coton naturel.

Voilà une belle invention, qui permettra de livrer des étoffes à bon compte. Les personnes peu aisées seront les premières à l'apprécier, car elles pourront se vêtir et s'entretenir à bon marché.

Il ne faudrait pas croire que le coton artificiel soit une contrefaçon



grossière du coton naturel. Tous les deux sont constitués par de la cellulose, presque pure. La nature prépare le coton au moyen des éléments de l'air et du sol ; elle forme la cellulose qu'elle met en fibres tenues au moyen de forces secrètes, et le donne à l'homme à l'état de bourre, qu'il n'a qu'à transformer selon ses besoins. Le chimiste dans son laboratoire, prend de la cellulose naturelle, qui constitue la chair des arbres, la débarrasse des matières étrangères avec lesquelles elle est mélangée et la transforme en fils par une dissolution dans un réactif approprié. Grâce aux grands progrès de la chimie, on est arrivé à pouvoir imiter la nature dans quelques-unes de ses plus belles conceptions. Le coton artificiel en est une. Nous aurons l'occasion d'en signaler bien d'autres.

Une enquête sur les conditions du chômage va être entreprise afin de se rendre compte du nombre des ouvriers sans travail et de l'étendue de leurs besoins et de prendre les mesures nécessaires pour correspondre aux charges que ces constatations peuvent imposer, notamment en ce qui concerne la réforme des modes de secours mutuels.

Le cardinal-archevêque de Toulouse est mort, laissant sur sa tête deux contrats d'assurances sur la vie, souscrits au profit d'œuvres de charité.

Ce cas n'est point rare depuis que l'abbé Quéant a, dans ses opuscules, démontré que l'Assurance était approuvée par l'Eglise, comme tout acte de prévoyance et d'épargne inspiré par une vertu que l'Eglise estime beaucoup : l'ordre appuyé par l'économie.

Le projet d'assurances du mariage de la *Windsor Magazine* se fera à l'aide de la Compagnie d'assurances sur la vie "The Norwich Union" une des plus solides Compagnies existantes. Par cette assurance, les parents pourront, au moyen de paiements faciles, assurer une dot à leurs filles, et dans le cas où elles ne se marieraient pas, une pension annuelle selon qu'il sera convenu ; lorsqu'elles arriveront à l'âge de 50 ou 55 ans, le montant intégral versé devant être retourné en cas de décès avant le mariage ou à un âge indiqué.

On signale un procédé assez intéressant employé en Suisse par certaines Sociétés d'assurances populaires sur la vie, pour faciliter, en le morcelant, le paiement des primes et vulgariser ainsi la pratique de l'assurance en la mettant à la portée des petites bourses.

Ce procédé consiste à délivrer, sans frais, aux assurés, des cartes valables pour un trimestre et divisées en treize cases.

L'intéressé est invité à apposer chaque semaine dans une de ces cases un timbre-poste de valeur variable et à renvoyer, le trimestre écoulé, à la Société, la carte ainsi revêtue de timbres dont la valeur totale, qui est remboursée par la poste, représente le montant de la prime trimestrielle. — *L'Assurance Moderne.*

## REVUE COMMERCIALE ET FINANCIÈRE

Montréal, 14 mars 1895.

### FINANCES.

Le taux des avances sur les prêts à 30 ou 90 jours, à Londres, sur le marché libre, est en hausse à 1½ p. c. Le taux d'escompte de la banque d'Angleterre reste à 2 p. c.

A New-York, les prêts à demandé se font entre 1½ et 2 p. c. L'escompte des effets de commerce de tout repos est à 4 p. c.

Le marché monétaire local est surabondamment approvisionné d'argent ; on fait les prêts à demande à 3½ ou 4 p. c. et les escomptes par les banques sont de 6 à 7 p. c.

La change sur Londres est soutenu.

Les banques vendent leurs traites à 60 jours à une prime de 9½ à 10 et leurs traites à vue à une prime de 10½ à 10¾. Les transferts par le câble sont à 10½ de prime. Les traites à vue sur New-York font de ½ à ¾ de prime. Les francs valaient hier à New-York, 5 16½ pour papier long 5.15½ pour papier court.

La bourse a eu beaucoup d'activité cette semaine, avec un ton soutenu. La banque de Montréal est à 218. La banque des Marchands a été vendue, avant-hier à 163½. La banque British North America a été placée à 100½.

La banque du Peuple a fait 117 vendredi dernier et la banque Ville-Marie mardi, 70.

Les banques canadiennes sont cotées en clôture comme suit :

Banque du Peuple .....	120	116
" Jacques-Cartier .....	113	...
" Hochelaga .....	125	123
" Nationale .....	58	55½
" Ville Marie .....	100	70

Le Gaz monte ; les négociations entamées avec la ville sont tout en sa faveur, aussi ses partisans croient-ils, que l'action du gaz vaudra 200 avant longtemps. Elle a déjà fait 198, puis elle est retombée à 194½, conservant tout de même une hausse de 3½ p. c. sur la semaine.

Les Chars Urbains sont à 188½ pour les anciennes actions et à 186½ pour les nouvelles. Le Câble fait 144½ et 144½ ; le Télégraphe ouvre à 158½ et descend à 157. La Royal Electric fait 140 et le Téléphone Bell 155½.

Le Pacifique continue à baisser ; il fait aujourd'hui 36½ et 37. Le Toronto Street Railway se maintient à 76.

### COMMERCE.

La fièvre électorale commence à prendre de l'intensité, dans nos campagnes surtout ; Montréal se montre toutefois, profondément indifférent et le train-train des affaires n'y est ni activé ni retardé, tout simplement parce qu'il n'y a pas d'affaires, ou si peu, que ça ne vaut pas la peine d'en parler. On n'a pas d'idée de l'apathie qui règne chez nos négociants, *tannés* qu'on nous passe l'expression, d'un si long chômage et qui ne voient, qu'avec un scepticisme alarmant, les premiers indices d'une reprise probable au printemps. Ce qu'il y a d'incrédulité aux promesses de prospérité future est difficile à calculer. Pourtant, si la politique ne nous dérange pas trop, il y a véritablement

et certainement de bonnes promesses d'amélioration pour un temps peu éloigné. Présentement, il faut encore un examen assez attentif pour constater les premiers signes de l'amélioration ; mais ces signes existent et ils sont de nature à convaincre ceux qu'ils frappent.

**Alcalis.**—Les ventes de potasses sont peu nombreuses, et d'ailleurs, les existences sont trop restreintes pour permettre un mouvement actif. Les prix restent stationnaires : Potasses premières, \$4.05 à \$4.10 ; secondes, \$3.70 à \$3.75 ; perlasses, \$5.40 à \$5.50 par 100 lbs.

**Bois de construction.**—Il n'y a absolument rien de changé à la situation de cet article.

**Charbon et bois de chauffage.**—Le charbon dur s'est vendu à \$6 00 la tonne, pour le stove, depuis le 1er mai 1894 et il n'y a pas de changement en perspective. On ne sait pas encore si le prix sera baissé pour le commencement de l'été. Le prix de ce charbon est à la merci des agents des mines qui, étant à la tête de l'association des marchands de charbon, décide des prix de détails aussi bien que des prix du gros. On prétend qu'il y a des signes de dissolution dans l'association, l'un des agents de mines étant froissé de ce que le détail l'abandonne, se retirerait de l'association et ferait le commerce à sa guise. Cette éventualité pourrait produire une baisse dans les prix pour les consommateurs.

**Cuir et peaux.**—Il y a encore de la tranquillité dans les cuirs, les manufacturiers de chaussures n'achetant qu'au jour le jour ; mais la fermeté des peaux force les tanneurs à maintenir leurs prix, d'autant plus que les marchés d'Angleterre et des Etats-Unis gardent des prix élevés.

Les peaux vertes sont fermes avec une bonne demande. Les peaux de bœufs se vend de 5 à 5½c pour No 1 ; les steers, 5½ à 6c. Les moutons, de 60 à 70c. les agneaux de cette année se vendent 10c. la peau. Les veaux sont plus abondants mais ils se maintiennent à 5c. la livre.

**Draps et nouveautés.**—Il y a encore une bonne demande à la campagne pour les marchandises d'été : cotons écuris, indiennes, lainages légers, cachemires etc., à des prix soutenus. Mais la collection, quoique passable, laisse encore à désirer.

Pas de changements de prix à signaler dans les lignes de vente courante.

**Epiceries.**—La demande est normale ; le mouvement est considéré comme satisfaisant pour la saison.

Il y a, dans le gros, un mouvement de protection mutuelle contre la concurrence des marchands de provisions, qui aboutira probablement à une entente générale pour vendre tout ce qui est provisions à un prix net.

Les sucres granulés ont encore baissé de ¼c ; le standard est à 3½c en quarts et le No 2 à 3¾c.

La ficelle et le câble sont en baisse sur toute la ligne.

Les conserves alimentaires sont fermes, avec une tendance à la hausse assez marquée sur les homards et les légumes. De même pour les fruits secs où les prix durcissent particulièrement sur les raisins de Corinthe et les pommes sèches ou évaporées.

Nous donnons cette semaine une liste des différentes sortes de vinaigres en fûts de la maison Michel Lefebvre & Cie.

## Revue des Marchés

Montréal 14 mars 1895.

### GRAINS ET FARINES

#### MARCHÉS DE GROS

*Mark Lane Express* de lundi, dans sa revue hebdomadaire des marchés anglais, dit : "Les blés anglais ont haussé de 5d. Les blés étrangers ont été fermes. Le blé d'Oregon s'est vendu 25s et celui de Californie 24s. Le maïs a gagné 61, l'américain mélangé se vendant 20s 6d. L'orge et l'avoine sont tenues en hausse. Aujourd'hui les cours ont été soutenus. Les blés anglais sont lents. En blés étrangers, le Californie est tranquille. Il y a de la demande pour le blé américain du printemps et pour le roux d'hiver. Les farines américaines en général ont haussé de 3d et l'avoine de 6d. Le maïs est tenu en hausse de 3d. L'orge est ferme. La graine de coton est en faveur des acheteurs."

Voici les derniers avis reçus par le câble de Londres, à la Chambre de Commerce : "Blé à la côte, plus ferme ; do en route, très ferme. Marchés anglais de province fermes. Maïs à la côte, tranquille ; en route tranquille. Liverpool, blé disponible soutenu, demande pauvre. A livrer, soutenu à 4s. 9½ d. sur mars ; 4s 9½ d. sur mai ; 4s. 10½ d. sur juin. Farine de Minneapolis first bakers, 15s 6d. Marchés français de province fermes."

Les nouvelles reçues par la malle, nous tirons les détails suivants :

Un rapport officiel de Roumanie dit que la température est restée très douce jusqu'à la fin de janvier ; à ce moment de fortes chutes de neige ont eu lieu. La pluie est venue ensuite et a été suivie par des froids très rigoureux, qui ont dû faire un dommage considérable à la récolte en terre.

En Pologne, la situation de la récolte est bonne. Dans les gouvernements de Wilna, Kouno et Gradno, la température adverse a causé des dommages après la fonte des neiges. Dans le sud de la Russie, la neige a protégé le jeune plant.

Le *Journal de l'Agriculture* de Paris, dit qu'il sera impossible de juger de l'étendue des dommages, s'il y en a, avant la fin de mars. En attendant, il y a beaucoup d'anxiété. Il est certain aussi que le printemps sera en retard. Le *Bulletin des Halles* pense que la succession alternée du dégel et de la gelée a affecté les grains en terre partout où ils n'étaient pas suffisamment protégés par la neige. Le *Marché Français* dit que les semailles du printemps ont été considérablement retardées, ce qui est d'autant plus regrettable que dans le nord, les semailles de blé d'hiver n'avaient pu être complétées.

Le *Corn Trade News* de Liverpool dit : Il se confirme que la récolte de blé d'Australie est en déficit dans les colonies qui exportent et que le grain a été détérioré par le mauvais temps. L'estime que le surplus exportable sera de 4,800,000 minots, contre 9,600,000 minots en 1894.

On écrit du Portugal que les semences ont souffert de la surabondance des pluies, tellement que la prochaine récolte sera encore moindre que la dernière qui n'a pas été suffisante pour la consommation de six mois.

Le *Marché français* du 23 février dit : "La température est moins rigoureuse, les vents froids du Nord-Est ont ces-

*Fers, ferronneries et métaux.*— Nous signalerons, pour l'information de nos lecteurs, un mouvement qui se produit en Europe pour obtenir le contrôle du marché du cuivre.

D'un autre côté, on nous dit que les prix des clous coupés sont soumis à un coupage assez prononcé, dans les provinces maritimes. Il y a eu réunion des manufacturiers à Montréal et l'on a décidé de maintenir la base de \$2.10. On en est venu à la conclusion que le coupage avait lieu sur des stocks achetés avant la hausse, et que, ces stocks épuisés, tout rentrerait dans l'ordre.

*Huiles, peintures et vernis.*—Les huiles de pétrole sont en bonne demande à des prix stationnaires. Les huiles végétales sont sans changement. L'essence de térébenthine est encore en hausse de 1 à 2c. par gallon. L'huile de foie de morue reste très ferme.

Pas de changements dans les peintures, ni dans les verres à vitres.

*Poisson.*—Demande modérée à des prix fermes. Les stocks du gros s'épuisent, mais comme la saison s'avance, il n'y a pas de hausse praticable.

*Salaisons.*—Le marché est maintenant tranquille et les prix stationnaires.

**TOUR DU MONDE.**—*Journal des voyages et des voyageurs.*—Sommaire du 9 (2 mars 1895) — 1o *Voyage au Pays des Éoués (Dahomey)*, par M. A.-L. d'ALBECA, avec onze gravures d'après des dessins ou photographies et une carte. — 2o *En Australie Méridionale*. Deux mille kilomètres à cheval, par M. EUGÈNE GIRARDIN, avec quatre gravures d'après les dessins de l'auteur. — 3o *À travers le Monde*. Missions, Excursions, Nouvelles, etc. Huit gravures ou portraits. — 4o *Conseils aux Voyageurs*. Fouilles archéologiques en Grèce et dans l'Orient Hellénique, 2e partie, II. — 5o et 6o *Tour du Monde-Guide et Tableaux graphiques*. Itinéraires des grandes villes d'Europe et de France aux Lacs Italiens (Milan, Vérone, Venise).— Chaque Livrai-on, 50 cent.

ABONNEMENTS : Un an, 26 fr. Six mois, 14 fr.

Hachette et Cie, boulevard Saint-Germain, 79, à Paris.

Encouragés par le commerce considérable d'exportation de papier que font les fabricants du Territoire de Washington sur l'Australie et par la quantité de papier importé dans la Colombie Anglaise, des capitalistes se sont organisés en compagnie pour établir une fabrique de papier à Vancouver C. A.

Voici un procédé technique nouveau pour la fabrication artificielle du bois d'ébène.

On peut se servir de bois blanc ou de bois de chêne. Les ébénistes russes, passés maîtres dans cet art, font un excellent usage de la formule suivante :

On mélange ensemble :

Pyrolignite de fer à 120	
Baumé .....	50 parties
Solution d'extrait de campêche, à 20c Baumé.....	20 "
Acide acétique à 60 Baumé..	10 "
Bisulfite de soude à 350 Baumé .....	5 "

Cette solution appliquée à trois couches successives, en ayant soin de bien laisser sécher, présente une stabilité et une résistance considérables, en même temps qu'un aspect satisfaisant.

sé, on espère en avoir fini avec les rigueurs de l'hiver. Attendons le dégel.

"Reste à savoir dans quel état se trouvent les récoltes, et on n'est pas rassuré partout. En outre, les travaux de printemps vont se trouver très en retard, et c'est d'autant plus regrettable pour la région du Nord, que les ensemencements d'hiver n'ont pu y être terminés.

"Mais, pour le moment, on en est encore aux suppositions, ce n'est qu'après le dégel qu'on pourra se faire une idée à peu près exacte de la situation.

"A la Bourse de Commerce de Paris, le marché des farines douze marques a été assez mouvementé depuis huit jours. Sous l'influence d'une meilleure demande et quelques rachats du découvert, le courant de mois termine la semaine en hausse de 70 centimes pour le courant du mois et de 25 à 20 centimes pour le livrable.

"Maintenant, acheteurs et vendeurs sont également réservés, l'avenir des cours repose pour le moment sur la température, car l'étranger, surtout l'Amérique, paraît toujours bien calme. Si le froid reprenait le dessus, il y aurait une violente poussée en avant fort probablement.

"En blé, rien de nouveau depuis huit jours ; on attend partout le dégel pour apprécier l'effet des rigueurs hivernales sur les blés en terre, car sur quelques points, on commence à avoir des inquiétudes. Les marchés sont toujours peu approvisionnés et les transactions, par suite, excessivement calmes, sans changement dans les cours.

"Au marché spéculatif de Paris, la tendance a été généralement très ferme et les prix terminant la semaine en hausse moyenne de 25 centimes sur samedi dernier."

Le ton est donc généralement à la hausse, depuis une quinzaine, en Europe et paraît devoir s'y maintenir, s'il n'y a pas de nouvelles exagérations dans les expéditions sur ces marchés. Or, comme dans tous les pays exportateurs de l'hémisphère austral, la récolte qui vient d'être moissonnée est restée en dessous du rendement de la récolte précédente, comme la Russie, la Roumanie et la Hongrie craignent pour leur prochaine récolte, il est à prévoir que les expéditions de ces contrées ne seront pas exagérées.

Il n'y a que les Etats-Unis qui, en offrant trop de blé à la fois, pourraient encore influencer les cours à la baisse. Mais ce danger n'est pas probable car les détenteurs, au lieu de profiter de la hausse pour exporter, gardent leur blé en suivant le mouvement de hausse, en le déviant même, quelquefois. Il est clair que, au début d'une hausse aussi bien appuyée et promettant de durer, ils vont essayer de reprendre un peu du terrain perdu pendant la baisse si longue qu'elle paraissait interminable.

Aux Etats-Unis, d'ailleurs, le blé d'hiver en terre n'est pas sans causer quelque inquiétude. Les derniers froids avaient été précédés de forts dégels et de grandes superficies ont dû se trouver exposées à la gelée. Les rapports officiels sont encore peu explicites sur ce point.

D'ailleurs, les approvisionnements visibles dans l'Amérique du Nord diminuent constamment, en somme, assez rapidement. Cette diminution a été de 22 000,000 de minots depuis le 1er janvier, et aujourd'hui, le chiffre de la "visible supply" qui était de 17,000,000

**ARGENT A PRETER**

Sur propriété de ville et de campagne. à 5½ et 6 p.c.  
Ventes et achats d'immeubles.

**A. DUBREUIL, Notaire,**  
16 St-Jacques, Montréal

**" LE CONSTRUCTEUR "**

(25ème année).

**Moniteur Spécial des Industries du Fer.**

**JOURNAL HEBDOMADAIRE**

Industriel, Commercial et Financier, Mines et Mé-  
tallurgie, Chemins de fer, Tramways et Navigation,  
Machines pour manufactures et industries di-  
verses.

**PARAISANT LE DIMANCHE.**

**DIRECTEUR :**

**MAURICE ALBERT,**  
82 rue du stocheur, Paris.

Prix de l'abonnement annuel:  
**FRANCOIS, 25f. ETRANGER, 27f.**

**THIBAudeau BROTHERS & CO.**

Importateurs de

**Marchandises Seches**

**332 RUE ST-PAUL,**

**THIBAudeau FRERES & CIE** . **Montreal.**  
— QUEBEC —

**THIBAudeau BROTHERS & CO.**  
— LONDON —

SPECIALITE DE

**TAPIS & PRELARTS**

**A VIS DE FA'LLITE.**

Dans l'affaire de  
**L. G. THOUIN,**

Epicier de la Cité de Montreal.

Les soussignés vendront par encan public.

**Jeudi, le 21 Mars 1895, à 11 Hrs. a. m.,**

Au bureau de Chs. Desmarteau, No 1593 rue Notre-  
Dame, Montréal, l'immeuble suivant, appartenant  
à la faillite du susdit, savoir :

**Coin des rues Lacroix et Rousseau.**

Un terrain sis et situé dans le quartier St-Jac-  
ques, dans la cité de Montréal, connu et désigné  
comme étant le lot No cent quarante [140] aux plan  
et livre de renvoi officiels du dit quartier St-Jac-  
ques, contenant trente-sept pie is et quatre pouces  
de largeur sur la rue Lacroix, quarante et un pieds  
et huit pouces de largeur en arrière, sur cinquante  
huit pieds de profondeur dans la ligne bornée par  
la rue Rousseau, et cinquante sept pieds et cinq  
pouces de profondeur dans la ligne divisant le lit  
terrain de celui de David Morris, ou représentants,  
le tout mesure française et plus ou moins sans  
garantie de mesure précise, avec une maison en  
brigues à deux etages et autres dépendances des-  
sus construites.

Cette vente sera faite sujette aux hypothèques  
ou toutes charges pouvant grever le dit immeuble  
le jour de la vente.

Pour toutes autres informations, s'adresser à  
**CHS. DESMARTEAU,**  
Curateur,

No 1598 rue Notre-Dame, Montréal.

**MARCOTTE FRERES, Encanteurs.**

**Nous avons remis précédemment  
un certain nombre de comptes d'a-  
bonnements. Nous prions ceux qui  
les ont reçus de nous envoyer sans  
retard le montant qui leur est ré-  
clamé.**

de plus au 1er janvier 1895, qu'au 1er  
janvier 1894, est tombé à 5,000,000 de  
minots de moins au 1er mars 1895 qu'au  
1er mars 1894.

Les prix du disponible étaient hier, à  
New-York, (roux d'hiver No 2) 61½  
en élévateur, 63c à flot; à Chicago, blé du  
printemps No 2 56½ à 60½c; à Duluth  
(No 1 dur 62½c; à Detroit (blé blanc No  
1) 59½c; à Toledo (No 2 roux) 58½c.

Les cours de clôture des marchés de  
spéculation ont été: Chicago, sur mars,  
54½c; sur mai 56½; sur juillet, 57c. N. w-  
York, sur mars, 60½c; sur mai, 61½c;  
sur juillet, 61½c.

Au Manitoba, les cours se sont raffermis,  
en sympathie avec Chicago, mais  
il ne se fait encore que peu d'affaires en  
blé livrable en mai. La cote nominale est  
de 58c à flot à Fort William.

Dans le Haut Canada, le marché est  
tranquille, mais les prix sont en hausse.  
On demande 63c pour du blé d'hiver sur  
le Northern et l'on offre 61c dans toutes  
les directions. En pois, on demande 60c  
dans l'ouest, quoiqu'une vente ait été  
rapportée à 58c. Cinq chars d'avoine ont  
été vendus dans l'ouest à 35c pour de  
l'avoine blanche; en gare à Toronto on  
demande 37c. L'orge à moulée est en  
bonne demande à 44c dans l'ouest et 45c  
dans l'est.

A Montréal, les stocks de blé de Ma-  
nitoba en élévateurs sont mis à contri-  
bution pour approvisionner les meu-  
niers d'Ontario; plusieurs lots de 8 à  
10,000 minots ont été vendus ces jours-  
ci à des prix tenus secrets.

Il y a maintenant encore une bonne  
demande pour l'avoine et les prix sont  
fermes, quoiqu'ils n'aient rien gagné  
sur la semaine dernière. On a vendu  
l'avoine No 2, en lots de gros à 41½c, on  
obtiendrait donc 41½c au char; l'avoine  
No 3 de la province s'est vendue 41c,  
un char à la fois. Aux prix cotés dans le  
Haut Canada, il serait impossible de  
faire venir à Montréal de l'avoine à  
moins de 42 à 43c.

L'orge à moulée se maintient avec  
une demande assez active.

Les pois ont l'air de se réveiller un  
peu ici; on s'informe des lots que les  
détenteurs ont à vendre et l'on fait  
quelques offres; nous n'avons pas con-  
naissance qu'aucune transaction ait en-  
core eu lieu.

Le sarrazin a encore quelque demande  
dans les prix de 46c par 48 lbs.

Les farines ont peu de demande, mal-  
gré la hausse du blé, de la part du mar-  
ché local; mais l'exportation reprend  
de la vie et plusieurs lots assez considé-  
rables ont été vendus pour l'Europe,  
via New-York.

Quoique nous ne puissions changer  
nos cotes, nous trouvons les prix beau-  
coup plus fermes; on a vendu, nous  
dit-on, à 10c de plus par baril que la  
semaine dernière.

Pour les farines d'avoine, il y a tou-  
jours beaucoup de demande, et les prix  
sont bien tenus, vu que le stock sur  
place est restreint.

Le son et le gru sont de nouveau en  
hausse de \$1.00 par tonne.

Nous cotons en gros:

Blé roux d'hiver, Can. No 2.	\$0 00 à 0 62
Blé blanc d'hiver " No 2.	0 00 à 0 62
Blé du printemps " No 2.	0 61 à 0 62
Blé du Manitoba No 1 dur...	0 80 à 0 83
" " No 2 dur...	0 00 à 0 00
" " No 3 dur...	0 00 à 0 00
Blé du Nord No 2.....	0 00 à 0 00
Avoine No 2.....	0 41½ à 0 41½

Blé d'inde, en douane.....	0 00 à 0 00
Blé d'inde, droits payés .....	0 00 à 0 60
Pois, No 1.....	0 00 à 0 00
Pois, No 2.....	0 73 à 0 74
Orge, par minot.....	0 50 à 0 51
Sarrazin, par 50 lbs .....	0 47 à 0 48
Seigle, par 56 lbs.....	0 54 à 0 55

**FARINES**

Patente d'hiver.....	\$3 50 à 3 75
Patente du printemps .....	3 75 à 3 90
Patente Américaine.....	0 00 à 0 00
Straight roller.....	2 85 à 3 00
Extra.....	2 60 à 2 75
Superfine .....	2 45 à 2 55
Forté de boulanger (cité).....	3 75 à 0 00
Forté du Manitoba.....	3 60 à 3 75

**EN SACS D'ONTARIO**

Medium .....	\$1 50 à 1 60
Superfine .....	1 25 à 1 30

**FARINE D'AVOINE**

Farine d'avoine standard, en barils.....	4 15 à 4 20
Farine d'avoine granulée, en barils.....	4 30 à 4 35
Aoine roulée en barils.....	4 15 à 4 20

**MARCHÉ DE DÉTAIL**

Le marché de mardi, à la place Jac-  
ques Cartier a été peu animé; les  
grains, cependant, se sont vendus à des  
prix soutenus; avoine de 85 à 90c. la  
poche; pois cuisants, 90c à \$1.00 le mi-  
not; sarrazin, de 90c à 95c. la poche.

En magasin, les commerçants vendent  
l'avoine de 95c à \$1.00 par 80 livres.

Le blé d'inde jaune des Etats-Unis fait  
80c par minot, et le blanc 85c par 60 lbs.

Les pois No 2 valent 70 à 75c et les pois  
cuisants de 90 à \$1.00 par 60 lbs.

La graine de lin par minot de 60 lbs  
vaut \$1.05 à \$1.10.

L'orge No 2 de la province vaut de  
1.05 à \$1.10 par 96 lbs.

**BEURRE**

**MARCHÉS ANGLAIS**

On écrit de Liverpool: "Le marché  
des beurres du continent est retombé  
dans la tranquillité et, avec de plus forts  
arrivages, les détenteurs ont été forcés  
de réduire leurs prix. Même après la  
réduction la demande a été lente, les  
consommateurs attendent une nouvelle  
baisse et il reste beaucoup de stock in-  
vendu. Les beurres de Hambourg ont  
aussi baissé. Quelques lots de beurres  
frais d'Irlande qui arrivent sur le mar-  
ché se vendent assez bien. Le marché  
clôture généralement faible. On cote:  
Danois extra 94 à 98s et jusqu'à 102s  
pour quelques lots fancy; 2d choix, 90 à  
94s; Hambourg, 90 à 94s. Irlandais  
nominal."

**MARCHÉ DE MONTRÉAL**

On manque de beurre frais. Ce qui  
en arrive sur le marché se vend très  
facilement, mais il n'y en a pas assez  
pour la demande et nous ne serions pas  
étonnés de voir quelques lots de beurres  
frais des Etats-Unis traverser la fron-  
tière comme l'année dernière. Les crê-  
meries d'Elgin valent 19c à New-York.  
Il avait été question d'ouvrir plusieurs  
beurreries au 1er mars; jusqu'ici, nous  
n'en avons pas eu de nouvelles. Le  
gouvernement achetant de son côté,  
concourt à la rareté de l'article.

On obtient facilement 22c à la tinette  
pour le beurre frais, les beurres de crê-  
meries d'automne ont plus de demande  
et accusent un mouvement plus marqué,  
quoique trop lent encore au gré des  
détenteurs. On le vend de 18 à 20c sui-  
vant qualité. Le beurre d'été s'offre à  
tous les prix; le meilleur vaut 18c.

En beurre de ferme, il ne se fait que peu d'affaires. Les prix varient depuis 12 jusqu'à 16c.

**FROMAGE**

**MARCHÉS ANGLAIS**

On écrit de Liverpool : " La semaine s'est ouverte sans changement, le marché étant tranquille quoique ferme, mais depuis une couple de jours le ton a complètement changé, les négociants et les spéculateurs se sont mis à acheter tous les beaux lots qu'ils rencontraient et le marché clôture avec tendance à la hausse. On cote : Fromage de septembre extra fancy blanc, 48 à 50s ; coloré, 50 à 51s ; quelques lots sont tenus à 52c. Fromages d'été, 45 à 48s."

**MARCHÉ DE MONTRÉAL**

Le câble cotait lundi 48s. 6d ; mardi, il était à 49s et hier à 49s. pour le blanc et 50s. pour le coloré. Cette hausse a causé beaucoup de plaisir aux détenteurs des derniers lots qui restaient ici et que l'on s'est empressé d'expédier. Ce qui reste en stock ici, en dehors des commerçants qui ont une clientèle locale, est maintenant une quantité négligeable et le marché est en bonne position pour recevoir, vers la fin du mois prochain, les premiers fromages de la saison 1895.

Les commerçants vendent aux détaillants, aujourd'hui, de 10½c à 11c. tandis qu'il y a 15 jours, ils en étaient rendus à accepter 9½c et 10c.

**ŒUFS**

La dégringolade est arrivée ; les œufs frais arrivent maintenant en quantité suffisante pour la demande journalière et les prix baissent presque chaque jour. Au moment où nous écrivons, on demande de 17 à 18c ; peut-être le prix serait-il de 16c quand notre journal parviendra à nos lecteurs.

**FRUITS**

Marché tranquille ; petite demande de la consommation et prix soutenus.

**GRAINES**

Le marché des graines de semences est actif ; les maisons de gros reçoivent de nombreuses demandes de la campagne. On cote :

Graine de mil No 1	\$3.00 à \$3.25
" No 2	2.75 à 3.00
Trèfle.....	11.50 à 12.50
Alsike.....	10.50 à 11.50
Haricots (fèves).....	1.40 à 1.50
Pois.....	0.70 à 0.80

**POMMES DE TERRE**

Les pommes de terre sont toujours fermes. On demande aujourd'hui, au char de 54 à 55c la poche de 90 lbs, au détail on vend de 65 à 70c.

A Boston on cote :

Hébrons, le minot.....	de 60 à 65c
Roses, le minot.....	de 65 à 70c
White Stars et Burbanks.....	de 60 à 60c
Rouges du Dakota.....	de 60 à 60c
De l'île de P. E.....	de 60 à 60c

**FOIN PRESSE ET FOURRAGES**

A Boston on cote :

Choix à fancy en grosses balles.....	\$14 00 à \$15 00
Choix à fancy en petites balles.....	13 00 à 14 00
Beau à bon.....	11 00 à 12 00
Pauvre à ordinaire.....	10 00 à 11 00
Mêlé.....	10 00 à 11 50
Paille de seigle.....	11 00 à 11 50
" d'avoine.....	7 50 à 8 00

Arrivages de la semaine 260 chars de foin et 17 chars de paille ; semaine précédente 193 chars de foin et 23 chars de paille.

Sur les arrivages de la semaine 12 chars étaient en transit pour l'exportation,

Les arrivages ont augmenté pendant la semaine écoulée, cependant ils ne seraient pas excessifs s'il n'y avait pas encore de très forts stocks accumulés il y a quelque temps ; il faut encore des petits arrivages pendant quelques semaines pour remettre le marché dans son état normal. Il y a comparative-ment peu de foin assez bon pour atteindre nos prix forts. Nous cotons le marché terne et faible, spécialement pour les qualités moyennes.

La paille de seigle est ferme avec des arrivages modérés, (circulaire de MM. Hosmer, Robinson & Cie, de Boston).

A Montréal, les foin sont sans changement.

Le son, gru et moulée sont en hausse. Nous cotons au détail :

Foin pressé No 1, la tonne.....	8 50 à 9 00
do do No 2 do .....	6 00 à 7 00
do do No 3, do .....	0 00 à 00 00
Paille vieille do .....	3 50 à 4 50

Moulée, extra la tonne.....	00 00 à 24 00
do No 1 do .....	00 00 à 22 00
do No 2, do .....	00 00 à 21 00
Gru blanc do .....	00 00 à 22 50
do No 2, do .....	00 00 à 21 50
do No 3, do .....	00 00 à 00 00
Son (Manitoba) do .....	19 50 à 20 50
do (Ontario) do .....	20 50 à 21 50
do au char .....	18 50 à 20 50
Blé-d'inde jaune moulu.....	00 00 à 23 00
Farine de blé-d'inde, granulée 100 lbs.....	1 70 à 1 75
Farine de blé-d'inde commune 100 lbs.....	1 20 à 1 25
Blé-d'inde broyé, la tonne.....	00 00 à 24 00

**MARCHE AUX BESTIAUX**

Il y avait lundi, aux abattoirs de l'est :

Bêtes à cornes.....	350
Moutons et Agneaux.....	20
Veaux.....	100
Bétail pour exportation la lb. 3½ à 4½c	
" de boucherie, 1re qual. " 3½ à 4 c	
" " 2e " " 2 à 3 c	
Moutons, exportation.....	3½ à 4½c
" de boucherie.....	3 à 4 c
Agneaux.....	00 à 00c
Veaux.... la tête	\$2.00 à \$12 00
Porcs gras, sur pied, les 100 lbs.	\$4.50 à \$4.60.

AU COMMERCE GRAIN ET FARINE. — Comme il y a une hausse considérable sur les farines, grains, etc., etc. Veuillez demander nos échantillons et prix et nous vous donnerons un avantage sur les prix actuels du marché. Nous avons beaucoup de farines et grains achetés avant la hausse actuelle.

E. DUROCHER & CIE, 97 Commissaires.

JOURNAL DE LA JEUNESSE.—Sommaire de la 1160e livraison (23 février 1895).—Robinson et Robinsonne, par Pierre Maël.—Origines des villes françaises : VII. Les villes féodales, par Anthyme St-Paul.—Sous la neige, par André Bourquier.—Seule, par le commandant Stany.—Le Maréchal Canrobert, par Henri Norval.—Chaque numéro, 40 cent.

ILLUSTRATIONS DE: A. Paris, Myrbach, Le Blant, etc.

ABONNEMENTS : Un an, 20 fr. Six mois, 10 fr.

Bureaux à la librairie Hachette et Cie, 79, boulevard Saint-Germain, Paris.

On achève l'installation d'une grande verrerie à Wallaceburg, Ontario.

**La Société Artistique Canadienne**

BUREAUX

1866 Rue Sainte-Catherine, Montréal

Fondée dans le but de répandre et de développer le goût de la musique et d'encourager les artistes.

Incorporée par Lettres Patentes le 21 Décembre 1894.

**CAPITAL - \$50,000.00**

**I PRIX de \$1,000.00 I PRIX de \$400.00**

**I PRIX de \$150.00.**

Et **2848** autres prix variant de \$1.00 à \$50.00 sont distribués **TOUS LES 15 JOURS.**

**PRIX DU BILLET, 10 CTS**

Mentionnez "La Société Artistique Canadienne" quand vous achetez vos billets. Billets envoyés dans toutes les parties du pays sur réception du prix et d'un timbre.

ON DEMANDE DES AGENTS RESPONSABLES POUR LA CAMPAGNE.

**25 ANNÉES D'EXPÉRIENCE**

DANS LE COMMERCE DE

**GRAINES DE SEMENCE**

Nous offrons au commerce et cercles agricoles par lots de char ou par n'importe quelle quantité le plus bel assortiment de graines de Mil, Trèfle, Blé, Orge, Avoine, Pois, Lentilles, etc., etc. Termes faciles de paiement.

Ecrivez pour nos prix et demandez nos échantillons avant d'acheter.

**JOSEPH WARD & CO.,**

321 à 327 Rue des Commissaires, Montréal.

**LABRECQUE** **COUSINEAU**  
 83 RUE WOLFE



THE MONTREAL PHOTO ENG. CO.

AGENTS POUR LE CÉLÈBRE

**Charbon D. L. & W. R. R.**



Livable en Char ou en Barge.....  
 dans toutes les parties du Canada.

PROVINCE DE QUEBEC

Cour Supérieure.

ACTIONS.

DÉFENDEURS. DEMANDEURS. MONTANTS.

Barnston.

Hovey Claude..... Hovey H. M 108

Charlesbourg.

Villeneuve Pierre..... Boucher Eloise 186

Dudswell.

Adams C. H..... Genest C. O. et fils 147

Eaton.

The Cookshire Flour Mill Co East. Tp. Mut. Fire Ins. Co 111

Farnham.

Facener Elb..... Little B 150

Grondines.

Côté Jos. G..... Arcand L. 109

Hatley.

Bearett Robt..... Robertson Joséphine 114

Hull.

Gagné Dme Valérie ép. Durocher P. P. Marcotte Alph. et al. 293

Lacolle.

Whyte Jos..... Lamb S. 200  
Whyte Jos. et al..... Lamb S. 450  
Whyte Jos. et al..... Stuart W. A. 100

Laprairie.

Varin Dme E..... Charlebois R. 217

Lauzon.

Demers Adjutor E..... Guay F 314

Lennoxville.

Royes Marie O..... Banque Nationale 955

Magog.

Régner Jules S..... Archambault A 1000

Maskinongé.

Caron I. N..... St-Jeves Dme L 250

Maxville.

McEwin Wm..... Lespérance W. 161

Montréal

Archambault A. A..... Archambault R. 150  
Arnton W. H..... Fraser A. D 100  
Aubry Benj..... Amiot O. et al. 196  
Baker Dme A..... Lamothe Chs. 280  
Beaucaire Léandre..... Vézina Chs. 200  
Beauchamp Oscar..... Hudon Pierre 4e cl. 277  
Bédard P. J. et al..... Banq. Jac. Cartier 277  
Bérard Dme Marie Alma..... Lamoureux Jos. 2e cl. 1  
Blanchet J. W..... Mulcair John et al. 560  
Boire Edm. & Cam..... Hébert Simon 130  
Brisebois Moise et al..... Stone H. P. 195  
Bury K..... Trench de H. J. 2e cl. 20  
Cérat P. O..... Wilder H. A. et al 238  
Charbonneau Israel..... Lemay Eu-t H. 400  
Cie des Chars Urbains..... St-Jean Hilaire 5000  
Cité de Montréal..... Cie Ch. de fer Urbain 1e cl. 800  
"..... Bourassa J. Bte. 800  
"..... Rafferty W. J. 391  
"..... Labelle Nap. 110  
"..... Beaulieu Chs. 20  
"..... Donovin Peter 1815  
Clouetté D..... Jasmin Dme C. 2e cl. 100  
Collette E..... Collette L. 100  
Coulson Samuel..... Marchand Mag. 225  
Cunin A..... Bissonnette O. 2e cl. 800  
Delorme Alfred..... Talorette Victor 800  
Demers Aug. E..... Charest Jos 200  
Desautels J. B..... Brassard Dme A. 2e cl. 150  
Dixon (Chs. Jas)..... Beyer Chs. 247  
Dom. Leather Board Co..... Barker Ed. H. 247  
Dufresne J. M. et al..... Labelle Dme M. E. A. 2e cl. 161  
Freet Jacob..... Fickler M. 230  
Gagnon Chs E..... Torrance J. 50000  
Graham Hugh..... Hurteau Nap. A. 133  
Grandmaison Geo..... Telmosse L. W. 133  
H. melin Elie..... Toupin J. 163  
Holme Electric Co..... Union Bank 127  
Kinahan Tob. W..... Mullarky Dme M. ry 6180  
Lauderman Frank..... Bedell Dme K. Jane 100  
Ledoux Z..... Jamiesou rt. 2e cl. 400  
Lefèvre J..... Gagnon Dme M. L. E. 2e cl. 200  
Legault Aimé..... Labelle Dme D. 200  
Lussier Jos..... Charest Jos 124  
Macfarlane John C. et al..... Cohen L. 129  
Mackenzie A. W..... Hogan Henry 2e cl. 500  
Mayer Louis..... Bertrand D 2e cl. 282  
Mayo John S..... Morgan Ed. W. 351  
Montreal Coll. of Pharmacy..... Gauvin J. A. 282  
Rioux R. G..... Rioux R. G. 351

Montreal Land & Imp. Co..... Thériault W. 138  
Moreau Amédée & J. Co..... Préfontaine Isaie 100  
Nolan James..... Millaire Ph. léas 177  
Normandeau J. E. et al..... Legault D. A. 108  
Normandin A. A..... Archambault R. 150  
Paterson Andrew T..... Nash F. 300  
Parker Dme C. Bell..... A'ljison Ths. 223  
Phillips Dme G. A. et vir..... Hyde Wm. 391  
Pick H. H. et al..... Collins Isaac 120  
Préfontaine L..... Kitts Richard 762  
Ringland Dme C. L..... Wilder H. A. et al 212  
Robert Arthur..... Mayrand Elise 400  
Rousseau Dme Emilie et al..... Desmarceau Chs. es-qual. 2e cl. 25  
Saloman S..... Prensky Dme C. 2e cl. 25  
Sauvé Louis (absent)..... Pratte L. E. N. 395  
Sun Life Ass. Co..... Leaschau D 161  
Treet Jacob..... Fickler N. 800  
Union St-Vincent de Mtl..... Parent Dme P. 101  
Vaillancourt Benj..... Archambault Eug. 108  
Vallée Maxime..... Trudel J. 5.0  
Voisard Ed..... Ayotte L. 179  
Watson Wm. & Maggie..... Watson John 392  
Weisburg Abraham..... Proctor Dme M. A. 169  
Whelan Denis..... Hudon F. et al. 814  
White Dme Sarah..... Phillips A. A. 261  
Wilson Dan..... Stewart Michel 2e cl. 5000.

Québec.

Béland Ph. & Martineau Alf..... Gaumont P 193  
Béland Ph. et al..... Rousseau F 257  
Gignac Loui..... Banque Nationale 170  
Banque Nationale et al..... Go-selin J. et al 114  
Lachance Frs..... Banque Nationale 176  
Kenwick Dme Sarah..... Hearn J. G 252  
Robitaille Alf..... Hart H. B. A 10000  
Ross Frank..... Am. Asbestos Co 5000.

Sherbrooke.

Robertson Jos. G..... Brown H. B 297

Stanstead.

Merrill Jas. H..... Foster A. T. et Cie 115

Ste-Christine

Landry Gédéon..... Blanchette H 120

St-Cœur de Marie.

Jobin David et al..... Lemoine et al 209

Ste-Cunégonde.

Bayard Alfred..... Duperrault Alfred 5e cl. 381  
Smart Dme E., Vve Howley Jas..... Town of West Mount

St-Epiphanie.

Caron Dme E..... Dionne Dme 130

Ste-Geneviève.

Lahaye Narcisse..... Lacrisière D 131

St-Hyacinthe.

Unit. Counties Ry Co. Nat. Loch Washer Co 312

St-Janvier.

Dépatie J. B..... Pilon Delle M. J 212

St-Jean Bte, Nicolet.

St-Cyr Jos. et al..... Duclos G. A 277

Ste-Jeanne.

Racine Frs dit Moreau..... Angers E. Frs 118

Ste-Jeanne de Neuville.

Paquet Gédéon..... Angers F. E 117

St-Joseph Beauce (Jnet.)

Asselin Joseph..... Letellier J. A 150

St-Laurent.

Migneron Théo..... Valiquette I 2500  
Montpellier J. Bte dit Beaulieu..... Lahaie Dme E 2500

St-Louis du Mile-Enq.

Bélangier Jos..... Crevier Dme D 1e cl. 150

St-Polycarpe.

Garand J. Bte..... Lapierre Dme Angélique 1e cl. 140

St-Romuald.

Chevrette Jean B..... Gervais L. B. et al 4270

St Sévère.

Milot Elzéar..... Héroux F 4270

St-Vincent.

Archambault Pierre..... Valiquette I 127

St-Zéphirin.

Hart M. A. T..... Hart L. N 406

Thurso.

Edwards Fred. R..... Walsh Wm H 146

Trois-Pistoles.

Bélangier Cyprien..... Bélangier Dme L 216  
Dick Narcisse..... Pelletier Hon. L. P 222

Victoriaville.  
Blodeau Aug..... Vézina, Buteau et Proulx 127

Weedon.

Proulx Henry..... Banque du Peuple 120

Windsor Mills.

Aubin Edouard..... Charron L. (dommages) 1000  
"..... Racicot R. (dommages) 1000

Wesmount.

Andrews W. M..... Jackson Henry F 315

Cour Supérieure.

JUGEMENTS RENDUS.

DÉFENDEURS. DEMANDEURS. MONTANTS

Bury.

Ward Chs. H..... Frost & Wood 110

Holyoke.

Perrault Antoine..... Banq. du Peuple 3157

Melbourne.

Wintle G. S..... Keegan J. C 139

Montréal.

Allan Dme Marg. G..... Anderson W. F 526  
Blais Edouard..... Donnelly Dme E. C 105  
Bousquet A. et al..... Bayard Ferd 233  
Cité de Montréal..... Therrien Ed 1090  
Coulson Sam..... Schofield Jon 761  
Coutlée J. D..... Young W. H. D 132  
Desaulniers F. S..... Houde N. L. D 100  
Gagnon Avila..... St-Pierre H. C 285  
Gauthier Elie..... Roy. Inst. for A. of L 3083  
Giblin John..... Boisseau Dme Marg 161

Gregory Dme J. L., épouse de Gregory M..... Nash Fred 1007  
Irving Geo. & Sutherland..... St. ck Geo. B 45  
Kelly Dme Holm, Ve Duract Pat. M. E. Field 66  
Labadie J. E. O..... Barbeau Dme J. et vir 92  
Labelle Jos. R..... Green & Sons Co 138  
Landermann Frank..... St-Julien J. A 367  
Lighthall Geo. R..... Pearson Chs W 388  
Marsh T. M..... Cat-lli Pierre 166  
Maze Chs D..... Oppenheimer David 1356  
McGrail Mich. J..... Allison Adv. Co. et al 275  
Meunier Jos..... Cherrier Delle P. C. et al 1259  
Patri Dme M. Lse. Jeannotte dit Lachapelle 105  
Perrault H. Maurice..... Hon. Sir Lacoste A. et al, es-qual. 548

Poupart J. N..... Agnew Wm et al 545  
Riopel Zotique..... Bérard L. P. et al 101  
St-Amour Alb. C..... Banque Ville-Marie 253  
Tremblay Elzéar..... Hislop D. S. et al 18  
Williamson Clara..... St-Pierre H. C 160  
Wood John B..... Ramsay Alex 134

Mount Johnson.

Danford Ch. Thos..... Aquin J. T. et al 115

Québec.

Beaulieu J. B..... Bourassa J. B 385  
Béland Philéas et al..... Rochette C 1053  
Childs W. H..... Plamondon J. A 1671  
Vézina Alph..... Mignier O. 565

St-Alban.

Chateauvert G. et al..... Naud D 101

Ste Clothilde

Cliché Pierre..... Trust & Loan Co of Can 687

St Elphège

Paquet Ephrem & Daniel..... Trust & Loan Co of Can 1279

St-Grégoire.

Bessette Etienne..... Rémillard A 223

St Jérôme

Contant Ludger..... Agnew Wm & Al. 174

St Samuel

Gentesse Evar. & Henri..... Bourbeau D. O. 196

St-Sévère.

Milot Elzéar..... Héroux J 4270

Ste-Thérèse de B.

Meunier Dme E..... Mont. Loan & Mort. Co 1645

Trois-Rivières.

Martel U., fils..... Dufresne De H. R 117

Wesmount

Eaves Dme Edm..... Murchison R. L. 227

Cour de Circuit

JUGEMENTS RENDUS

DEFENDEURS. DEMANDEURS. MONTANT

Ascot.

Ireland John..... Moore A. H. & Co. 30  
Taylor W. J..... Koyer J. P. 30

Aston Station

Meagher J. A..... Kearny P. 63

**A VIS DE FAILLITE.**

Dans l'affaire de

**A. G. GAUCHER,**

Bijoutier, horloger et opticien.

No 266 rue St-Laurent, Montréal.

Les soussignés vendront par encan public, en bloc, au No 69 rue St-Jacques, Montréal,

**Mardi, le 19 Mars 1895, à 11 hrs a.m.,**

l'actif mobilier appartenant à la faillite du susdit consistant en :

Un magnifique stock nouveau et bien assorti de bijouterie, argenterie, montres, horloges, etc., se montant d'après l'inventaire à \$3685.17

Ornatures et ameublement du magasin, comprenant coffre-fort, vitrines, pupitres, etc. 542.00

\$427.17

L'acquéreur aura l'option de continuer le bail. Le magasin sera ouvert lundi, le 18 courant pour inspection.

Pour plus amples informations, s'adresser à

**CHS. DESMARTEAU, Curateur,**  
1598 rue Notre-Dame, Montréal.

**MARCOTTE FRERES,**

Encanteurs.

**A VIS DE FAILLITE**

DANS L'AFFAIRE DE

**NAPOLEON FOUCREAU,**

Epicier, 604 avenue Papineau, Montréal, failli.

Les soussignés vendront par encan public, à la place d'affaire du dit failli,

**Mardi, le 19 Mars 1895, à 11 hrs a.m.,**

tout l'actif cédé par le failli, qui consiste en :

Un fonds de commerce d'épicerie, vins, fantaisies \$ 751.77

Rouant et accessoire, cheval, coffre de sûreté 271.80

Logis des premisses à échoir le 1er mai 1896. 613.35

Dettes de livres par liste seront vendues séparément. 3340.76

\$4977.68

Le tout sera vendu pour argent comptant. Le magasin sera ouvert pour inspection, lundi, le 18 mars 1895. Inventaire et liste des crédits en vue à nos bureaux.

Pour autres informations, s'adresser à

**BILODEAU & RENAUD, Curateurs,**  
15 rue St-Jacques, Montréal.

**MARCOTTE FRERES, Encanteurs.**

**A VIS DE FAILLITE**

DANS L'AFFAIRE DE

**BEDARD & VINCENT,**

Marchands de nouveautés de la cité de Montréal.

Les soussignés vendront par encan public, **Jendredi, le 21 Mars 1895, à 11 hrs a.m.,**

au bureau de Chs Desmarteau No 1598 rue Notre-Dame, Montréal, les immeubles suivants, ayant été cédés par P. J. Béard, l'un des susdits associés, pour le bénéfice de ceux y concernés, savoir :

**No 1235 rue St-Denis.**

Un terrain faisant front à la rue St-Denis, contenant vingt-deux pieds de largeur sur quatre-vingt-quinze pieds de longueur, et figurant aux plan et livre de renvoi officiels de la Côte St-Louis, sous le numéro cent quatre-vingt-quinze (195) de la subdivision du lot portant le numéro cent soixante-deux (162-195), avec maison et autres dépendances sus-érigées.

**Notre-Dame du Mont Carmel.**

Une terre sise et située en la paroisse de Notre-Dame du Mont Carmel, comté de Champlain, district des Trois-Rivières, étant le numéro soixante-six (66) de la concession de St-Flavien, suivant un certain plan fait par un arpenteur juré, la dite terre maintenant connue et désignée aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre de la dite paroisse de Notre-Dame du Mont-Carmel, sous le numéro trois cent vingt-quatre (24), contenant trois arpents de front sur vingt-quatre arpents de profondeur, plus ou moins, sans garantie de mesure précise, et bornée en front par le chemin de la Reine, en arrière par la concession St-Louis, d'un côté au nord est par Joseph E. Cossette, représentant Uldéric Beaudet, et d'autre côté au sud-ouest par Benjamin Vadebonœur, représentant Mary Hall, avec une maison, une grange, et autres bâtisses dessus construites.

Pour toutes autres informations, s'adresser à

**CHS. DESMARTEAU, Curateur,**  
1598 rue Notre-Dame, Montréal.

**MARCOTTE FRERES, Encanteurs.**

<b>Bécancour.</b>	
Samson J. L.	Letourneux Flis & Cie 41
<b>Bolton.</b>	
Racicot A. et al.	Léonard A. J. E. 26
<b>Brompton.</b>	
Cusson Damase.	Champoux G. 41
<b>Champlain.</b>	
Lamothe Hubert.	Marquis Dame R. 12
<b>Contrecoeur.</b>	
Malo Nap. & al.	Fontaine A. 72
<b>Cote St-Louis.</b>	
Vernette Narcisse & al.	Williams A. R. 63
<b>Cote Visitation.</b>	
Lafranchise Geo. & al.	Simard J. 52
<b>Garthor.</b>	
Lepage Eusébe.	Greier D. 55
Marcoux Chas.	Parsons J. 59
<b>Gentilly.</b>	
Hould Hil & al.	Lamothe J. 84
<b>Hampaer.</b>	
McKenzie Meidda.	Ross Bros. 42
	McDonald Bros. 13
<b>Lachine.</b>	
Champagne A. B.	Honey E. N. at al. 61
Deschamps Jos.	Depocas H. A. 89
<b>Lancaster.</b>	
Daniels Geo.	Kearney P. 61
<b>L'Assomption.</b>	
Lafortune Jos.	Coristine J. et al. 29
<b>Longueuil.</b>	
Riendeati J. A. et al.	Fortier J. M. 59
Wilkes A. W.	Prévost C. 25
<b>Louiseville.</b>	
Gravel A. J. et al.	Bertin A. 35
<b>Pointe Claire.</b>	
Aumais E.	Létang V. 32
Arisebois Pierre.	Lalonde J. H. 75
Meloche J.-Bte. et al.	Branchaud C. H. 24
<b>Montréal.</b>	
Allan A. M.	Desautels Dme Marie 44
Arcand Zeph. et al.	Vérin E. et al. 99
Archambault Eug. et al.	Gravel J. F. 12
Asmus Chs.	Can Subscr. & Pub. Coy. 5
Baribault Abrah.	Cyr E. 1
Bark Wm.	Dupuis Z. 1
Bari Jos.	Jette A. 6
Beauchamp Oct.	Rastoul F. X. 27
Beaudry Alb.	Rase. ni C. E. 12
Beauvais Léandre.	Lippe C. 7
Bélair A. P.	Berthelot C. 21
Belanger F. ance.	Beaudin T. 3
Bellel Edgar.	Vadebonœur L. O. 36
Bernard Victor.	Perrin D. S. 7
Bertrand Adélar.	Malo J. M. 26
Bibeau David.	Gagnon N. 46
Bisson André.	Hislop D. S. et al. 10
Blanchard Olivier.	Lussier J. et al. 3
Holleau Dme Emélie.	Joinette Théo 2
Boistoll Ovide.	Croiseau M. dit Larose 21
Boismenu Zénon.	Larose P. 46
Brodeur C. G.	Mathieu A. 37
Bush C. F.	Bercovitch Hyman 5
Caheux J. S.	Beauchamp Dme C. 23
Cadioux de Courville et al.	Tapley J. M. 5
Caldwell John D.	Weir R. S. 41
Caron Chs.	Dupuis Z. 10
Cérat P. O.	Laporte Nap. et al. 10
Chaput Zot.	Pépin Dme E. 17
Charest J. B.	Eddy H. O. 21
Charbonneau Albert.	Cusson V. 30
Chartier J. E.	Banque Jacques-Cartier 56
Chartier J. P.	Banque d'Hoheaza 47
Clément Benj.	Cousineau Ls 3
Collette Odilon.	Dassylva H. 3
Côté Chs.	Grothé G. 47
Coutémanche N.	Cousineau Ls 5
Coutlée Honoré et al.	Cox John et al. 12
Crichton James.	Duquette W. 28
Daly John P.	Mont. Gas Co 21
Davis Chs.	Rawley Wm 8
Davis Maurice.	Martel J. P. 4
	Henrichon A. 5
Decourville, Cadioux L. N.	Darling W. R. et al. 10
Dégère Cél. et vir.	Gagnon D. W. et al. 21
De Maio Ls.	Gray A. E. 10
DeSève Aug.	Brault G. 49
D. Ivry Raoul O.	Fortier N. 90
	Girard G. 21
Doucet Henri.	Yaphe L. 22
Drolet Alf.	Robillard E. 21
Dupont Adolphe.	Pépin P. 64
Ferguson Wm.	Hofmes Wm. 7
Fitzgerald Mich.	Duncan Geo. 5
Florence Alf.	Archambault H. A. 12
Florence Chs.	Dupuis J. O. et al. 72
Fortier Romuald.	Bissonnette O. et al. 12
Gaerneau O. G.	Huard F. 9
Gallipoli Vict. et al.	Lamarche J. et al. 38
Gaudet Onésime.	Proulx W. J. 31

Gaudry Arthur.	Tétrault H. 5
Gauthier Elie et al.	Banque Jac.-Cartier 50
Georges E. H.	Lyons J. T. 5
Giroux J. E. A.	Demers A. J. 21
Godin Eug. H.	Lanier O. dit Houbreau 60
Goodike Alb.	Mercier A. 18
Groves Fred.	McGown D. E. 31
Horvitt Chs J.	Stratton J. F. 30
Héru Arthur.	Meyer C. W. 37
Higgins Michael.	Weir H. S. et al. 20
Hubert G. E. R.	Montreal Gas Co. 9
Jette C. J.	Decell's Marie J. N. 16
Jobin Jos.	Coulson S. 82
Jones David.	Irish D. T. 95
Kellnor A.	Lasky M. 25
Labbe J.	Langlois Chs 9
Labelle Henri.	Bail G. et al. 10
Lacroix A. et al.	Lavoie Ls 30
Lalonde Jos.	Skelly J. 34
Laundry Marie L. et Cie.	Dassylva H. 10
Laplume Ls et al.	Barre J. L. 15
Lapointe Em. lien.	Lebrun P. 7
Lavigne Philippe.	Hogue Ferd. 5
Lavigueur Wm.	Côté J. D. et al. 14
Lebrun Michel.	Paquette J. B. 18
Lefebvre Am.	St-Denis J. B. 17
Lefebvre Narcisse.	McLaughlin Dme M. et al. 15
Legault Michel.	Gravel J. F. 48
Leroux Damase et al.	Desautels C. E. L. 66
L'Heureux J. N. et al.	Peltier L. H. 28
Limooges Dme D.	Dupré P. 49
Loiseau Jos. E. A.	Stroud Geo. F. 20
Lumsden Jas.	Rudolph M. 15
Lu sier B.	Chaput A. 25
Mahcu Alex.	Drouin F. 36
Malbœuf Edm. et al.	Demers R. J. 12
Malhot Zéphir.	Dufresne J. M. et al. 21
Malotte L. N.	Laurent J. 92
Mallette Nap. L.	Lalonde J. H. 63
Marchand Ls H. et al.	Lacoste Hon. Sir A. et al. 99
Marcotte Arthur.	St-Aubin Frs. 75
Meunier Jos.	Davis S. et al. 22
Michaud Thos.	Davis S. et al. 25
Mil er Jos.	Cohen Lazarus 8
Miron J.-Bte.	Forget A. 45
Montreal Wat. & Pow. Co.	Chicoine P. 40
Morin Edouard.	Richard J. A. 30
McCully B.	Robillard Ed. 10
McKaly Caroline.	Brunet E. 20
McLaren Robt. I.	Allan T. 46
Nolan Annie.	Doherty T. 20
O'Neil James.	Delgagne E. et al. 27
Quimet Dam. et al.	Gour A. C. 99
Papy dit Lafleur Jos.	Provost J. 12
Parent Horm.	Mercier Dme M. A. et vir 36
Polissier Ls.	Bère T. 10
Pelletier Gédéon.	Brossseau A. et al. 14
Piché Alph.	Franchère L. O. 27
Piché Dame Vve Jos.	Sigouin Dme E. 10
Poitras Alb.	Deserre-G. 12
Pothier L. J.	Dupuis F. P. 92
Préfontaine Ls.	Hébert J. A. 77
Prévost Honoré.	Melançon E. 48
Proulx Michel.	Gohie F. X. 10
Racette Narcisse.	Cie Tel. des Marchands 93
Rivard Jos. et al.	Banque Nationale 32
Robitaille J. A.	Robitaille E. 41
Rose Harry G.	de Tonnancourt L. C. 36
Rose John B.	Abel G. 64
Rose John H.	Virtue J. et al. 58
Rosenthal E. L.	Hutchins H. A. 7
Roseviage J. S.	Desmarais I. 7
Rourke J. W. et al.	Demers R. J. 49
Roy Eva.	Ester G. H. 25
Rynn Edw. A.	McNamara J. 44
Saulniers Max.	Dupuis F. X. et al. 15
Senecal André.	Brossseau A. 51
Senecal P.	Laurençon H. 18
Schneider Geo.	Finnie Geo. 94
Sutton Geo. W.	Hibbard F. W. 48
St-Amour Emile C.	Gohier Ed. et al. 50
St-Jean F. X.	Lafontaine E. 75
Tessier Marie.	Mooney J. A. 13
Téti H. D.	Lemay E. 20
Thérien Alf.	St-Pierre H. C. 15
Thérien J. H.	Gr y A. C. 10
Thomas Alex.	Trudeau H. 24
Tozzo Raphael.	de Sienna A. 26
Truteau Alf.	Paucé Dme V. 21
Tullum W.	Poitras E. énonre 17
Tureot D.	Gaudy A. 10
Verdon Geo.	Maille A. 59
V. zina Jos. F.	Dassylva H. 50
Wand Ths. F.	Neville Geo. J. 78
White John.	Darling Wm. R. et al. 30
White James.	Beullac M. 10
Woolcock Jos.	Marceau J. O. et al. 10
Wright K. Hamilton.	Patterson Jas 12

**Notre-Dame de Grâce.**

Prud'homme Henri.	St-Germain T. 62
-------------------	------------------

**Notre-Dame des Neige.**

Hurtubise D. R.	Evans P. et al. 29
-----------------	--------------------

**Nicolet.**

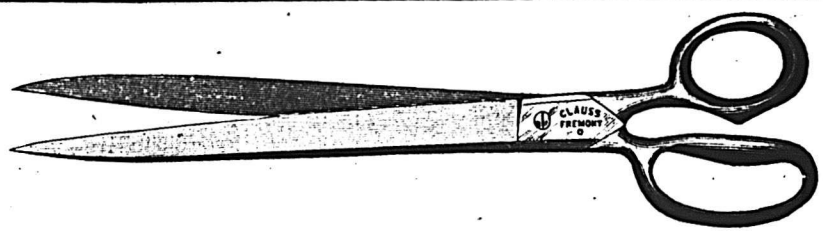
Trudel Ans. et al.	Denoncourt N. L. 29
--------------------	---------------------

**Outremont.**

Mandeville Frs.	Corp. Scol St-Jean Bte de Montréal 39
-----------------	---------------------------------------

<b>Québec.</b>	
Hall & Price et al. Stanstead & Sherbrooke	20
Mut. Fire Ins. Co	50
Morris C. V. Gauvreau C. A	
<b>De Repentigny.</b>	
O. Marchand Gaucher R. G	16
<b>Richmond.</b>	
Richm. Wat. Pow. & Mfg Co. Vaillancourt	45
G. et al	
<b>Rivière Beaudette.</b>	
Sommerville Jos. E. Bissette E	40
<b>Stoke.</b>	
Lavoie H. & A. Biron A.	46
<b>Ste-Anne de Bellevue.</b>	
Desjardins Antoine. Lebeau D	96
Thorning Otto. McMahon Dme K	17
<b>St-Augustin, Portneuf</b>	
Brunelle Zénop. Morissette D	15
<b>St-Basile le Grand.</b>	
Cadieux H. Mongeau Léon	10
<b>Ste-Clothilde d'H.</b>	
Boucher Octave. Banque Jac. Cartier	12
Régis Alf.	85
<b>St-Constant.</b>	
Barbeau Médéric. Surprenant J. Bte	57
<b>Ste-Cunégonde.</b>	
Bayard Alf. Girard Dme V	30
Cayer Zén. Lippé C. O	18
Chaussé John A. Lebrun P	9
Lefebvre H. Harel J	25
Paquette A. St-Aubin F	21
Paquette A. Coulson Sam	19
Paquette A. Trépanier V	71
<b>Ste-Dorothée.</b>	
Andegrave dit Champagne Alex. Mercier R.	89
<b>St-Georges de Windsor.</b>	
Boucher Jos. Banq. Jac. Cartier	93
<b>St-Henri.</b>	
Brunet A. Lanctot H.	15
Chaput Léandre. Lebrun P.	6
Forget J. W. L. Dassylva H.	25
Lebeuf Michel. de Serres G.	11
Moffatt Marie C. et vir. Kilgour J. W. et al	48
Perron Henri. Abinovitch L.	17
Smith Henry L. Michaud A. et al	15
Ste-Marie Moise. Thibadeau Alf.	13
<b>St. Hyacinthe.</b>	
Duplessis El. Guertin L. A.	4
Hogue Jos. Jr. do	7
Paquet Alex. Blanchard A.	9
Provost Alex. Daria M. O. & Cie	2
<b>St. Isidore.</b>	
Dugas F. X. Brien Trefflé dit Durocher	6
<b>St-Laurent.</b>	
Latour Jos. Labbé Dme C. et vir	44
<b>St. Louis du Mile End.</b>	
Gaudry C. A. Baubien Hon. L.	50
Taillon Ludger. Gosselin J.	13
<b>Ste-Monique.</b>	
Joly Antime et al. Laniel H.	53
<b>St-Paulin.</b>	
Lacoursière Ant. Désilets J. A.	14
<b>St-Philippe.</b>	
Lefebvre Moise. Greene & Sons Co.	51
<b>St-Placide.</b>	
Ladouceur Frs. Moody M. et al.	91
<b>St-Raphael E.</b>	
Harbour Achille. Mfrs. Life Ins. Co.	14
Richard Frs.	18
<b>St-Rémi.</b>	
Bouenfant A. Wilson J. R. et al.	86
<b>St.-Sophie de Lévrard.</b>	
Roux Jos. Marchildon C. J.	10
Spinard Médéric. Kearney P.	63
<b>Stanford.</b>	
Girouard Nap. Lachance E	75
<b>Vaudreuil.</b>	
Pépin Dme Armela et vir. Beullac M	10
Valois Michel. Loger U	23
<b>Wotton.</b>	
Turcotte Dolphis et al. Banq. Jac. Cartier	73
<b>Yamachiche.</b>	
Vaillancourt Euch. Gauthier A	78

# Les Ciseaux "CLAUSS"



**SONT CONNUS** Avant de donner votre commande de ciseaux, écrivez nous, en mentionnant "LE PRIX COURANT," nous, vous épargnerons de l'argent.

**DANS LE MONDE ENTIER. CLAUSS SHEAR CO, 67 rue Adelaide-E, Toronto.**

# Fortier's La Fayette

## LE MEILLEUR Cigare a 5 Cts

QUI AIT JAMAIS ÉTÉ OFFERT AU PUBLIC.

**ESSAYEZ-LE**

## LE VENTILATEUR EOLIEN

(Breveté 26 mai 1894)

Est sans contredit l'appareil le plus moderne et le plus efficace pour la ventilation parfaite des

- Edifices Publics,
- Manufactures,
- Eglises,
- Maisons
- d'éducation,



- Résidences,
- Ecuries,
- Cabinets
- d'aisance,
- Etc., Etc.

L'une des principales propriétés de ce ventilateur c'est qu'il est mis en mouvement, non seulement par le moindre vent, mais aussi par la différence de température de l'intérieur et de l'extérieur de la Laïsse.

L'hélice placée à l'intérieur de ce ventilateur non seulement établit un courant d'air continu, mais aspire ou pompe toutes les poussières, la fumée, les vapeurs, l'air vicié, etc.

Le "Ventilateur Eolien" est hautement recommandé par un grand nombre des principaux architectes, et est déjà en usage dans un nombre considérable d'usines et maisons d'éducation, etc.

FAIT EN PLUSIEURS GRANDEURS

# LESSARD & HARRIS

Propriétaires et Manufacturiers

421 1/2 RUE CRAIG, MONTREAL.





(Patent applied for)

**Cie Loterie Nationale de Honduras.**

(Compagnie de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.)

Les tirages ont lieu mensuellement sous le contrôle et la direction du

Gen. W. L. CABELL du Texas.

Col. C. J. VILLERÉ, de la Louisiane.

Tirage public à Puerto Cortez, Honduras, C. A., tous les mois comme suit :

1895.  
Janvier 12,  
Mars 9,  
Mai 11,  
Juillet, 13,  
Septembre 14  
Novembre 9,

Février 9,  
Avril 13  
Juin 3,  
Aout 10,  
Octobre 12,  
Décembre 14.

**PRIX CAPITAL \$75,000**

**PRIX DES BILLETTS.**

En monnaie équivalente à celle en cours aux Etats-Unis d'Amérique.

Billets entiers \$5 ; Deux cinquièmes \$2 ;  
Cinquième \$1 ; Dixièmes 50 Cents ;  
Vingtièmes 25 Cents.

Tarif pour clubs :—Onze billets entiers ou leur équivalent pour \$50.

**COMMENT SE PROCURER DES BILLETTS.**

En achetant un billet, voyez qu'il soit payable à Puerto Cortez ; que le billet soit signé par E. J. Demarest, Président ; qu'il soit contresigné par W. L. Cabell, du Texas, et Chas. J. Villéré, de la Louisiane et qu'il porte l'empreinte du sceau de la République de Honduras. Les autres ne sont pas véritables.

Nous paierons tous les frais de l'Express sur les envois de cinq dollars et au-dessus pour billets, y compris les charges du Central America Express de Port Tampa City à Puerto Cortez et nous paierons d'avance les charges d'Express sur tous envois de billets d'une valeur de cinq dollars ou plus. Les ordres pour moins de cinq dollars à la charge de l'expéditeur, excepté les frais du Central America Express que nous paierons et nous paierons d'avance les dépenses d'envoi par Express des listes de prix envoyées à tous les acheteurs de billets.

Nouvelle adresse : E. J. DEMAREST,

PUERTO CORTEZ, HONDURAS, U. S. A.  
Care Central America Express,  
PORT TAMPA CITY,  
Florida.

**AVIS SPECIAL.**

Comme les lois de chaque Etat des Etats-Unis interdisent le tirage de quelque loterie que ce soit après le 1er Janvier 1894,

**MEFIEZ-VOUS**

de toute loterie qui est annoncée comme devant être tirée en quelques lieux que ce soit aux Etats-Unis.

La liste officielle des Prix sera envoyée sur demande aux Marchands Locaux, après chaque tirage, en quantité voulue par Express et sans frais.

**ATTENTION AUX LOTERIES IMAGINAIRES.**

Les acheteurs doivent être en garde contre les loteries malhonnêtes.

Les loteries imaginaires donnent aux vendeurs de trente à quarante cents sur chaque dollar pour la vente de leurs billets, de la sorte un vendeur sans scrupule poussera la vente pour accroître son profit.

Les acheteurs doivent en conséquence, se protéger eux-mêmes, en insistant pour avoir seulement des BILLETTS DE LA HONDURAS NATIONAL COMPANY et pas d'autres, s'ils veulent avoir la chance d'un prix tel qu'annoncé.

**N. F. & V. GUERTIN . . .**

**IMPRIMEURS**

ET FABRICANTS DE

TELEPHONE 2782

. . . LIVRES BLANCS

79 Rue St-Jacques

EXÉCUTENT VOS COMMANDES

PRIX MODERES.

SOUS LE DRAPEAU DE PREMIER ORDRE

**Renseignements Commerciaux**

**PROVINCE DE QUEBEC**

**DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS**

Montréal.—Chauvin & Cie., grains etc.  
Montreal Weaving Co.

Québec.—Auclair & Trudel, peintres.

**NOUVELLES SOCIÉTÉS**

Montréal.—Casavant & St Laurent, entrepreneurs ; Louis Casavant et Emile St Laurent.

R. Duclos & Cie., nouveautés ; Mary Farrel, épouse de Robert Duclos, seule.

H. F. Lunan & Co., charpentiers ; Edith E. Vollar, épouse de Henry F. Lunan, seule.

C. J. McIntyre & Co., marchandises de fantaisie ; Kate C. Williamson, épouse de Chas. J. McIntyre, seule.

Vallée & Patenaude, restaurant ; Onésime Patenaude et Cyrille Vallée

Hornborg & Co., mag. gnl ; Alex. G. Hornborg de New-York, seul.

A. H. Ouimet & Cie, nouveautés ; Mélina Bernier, épouse de A. H. Ouimet, seule

The Singer Ladies Underwear Manufacturing Co., Julius Singer, seul.

Windsor Clothing Store ; Jacob Josephson, seul.

Amable Désautels & Cie., manufacturiers de chaussures ; Dame Elizabeth Dubois, épouse de Amable Désautels, seule.

F. Dreary & Fils, plâtriers ; Frs. Dreary et Frs. Beaudern.

E. Martin & Cie., épiciers ; Ernest Martin et Jos. Dupiquier.

Québec.—F. Mongeon & Fils, entrepreneurs ; Félix Mongeon et Napoléon Gauvin.

Trois-Rivières.—Pierre Cerutti & Cie, nouveautés ; Aglaé Ross, épouse de Pierre Cerutti, seule.

Ancienne Lorette.—A. H. Falardeau & Fils, mag. gnl ; A. H. Falardeau et Constant N. Falardeau.

St Henri de Montréal.—Rodrigue & Henry, peintures etc. ; Moïse Rodrigue et John Henry.

Cascades Point.—J. B Bonhomme & Cie, hôtel ; Marie Montpetit, épouse de Jean Bte Bonhomme, seule.

Knowlton.—Stanbridge & Tibbitts, bouchers ; Leighton Stanbridge et John R. Tibbitts.

Lévis.—J. A. Guérette, thés et cafés ; Alphonse Guérette et Joseph Guérette.

St. Léonard Port Maurice.—D. Martineau & Cie. ; légumes etc ; Georgiana Desroches, épouse de Dumas Martineau, seule.

**FONDS A VENDRE**

Montréal.—Wilfrid Reeves, mercerie ; aux enchères.

J. W. McKeen, épicier ; sur soumissions.

A. G. Gaucher, bijoutier ; aux enchères le 19 mars.

**FONDS VENDUS**

Mansonville.—E. C. Perkins, mag. gnl. ; à Sanford Shaver.

**INCENDIES.**

Farnham.—Labonté & Dupont, ferblantiers.

**NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS.**

Montréal.—Henri Thomas, nouveautés.

**DEMANDES DE SÉPARATION DE BIENS**

Montréal.—Mme Elizabeth Dubois, épouse de M. Amable Desautels, manufacturier.

Mme Océilia Prenskey épouse de Saül Solomon, marchand tailleur.

St-Jean d'Iberville.—Madame Suzanne Forget, épouse de Victor Mailloux, commerçant.

**DIVIDENDES DE FAILLITES**

Montréal.—T. Bousquet, le 26 mars.

O. Dauphinais & Cie, le 26 mars.

W. R. Thompson, le 27 mars.

Jos. Galipeau, le 26 mars.

Jules Nadon, le 27 mars.

J. S. Thompson, le 25 mars.

Québec.—D. S. Arel, le 25 mars.

David Falardeau, le 25 mars.

Allaire & Boulanger, le 25 mars.

**CURATEURS**

Montréal.—David Seath à Geo. Welton.

W. Alex. Caldwell à The Hearle Manufacturing Co.

Ile du Pads.—Kent & Turcotte à Anselme Courchène.

Ste-Flavie.—O. Jobin à Joseph Labbé.

O. Jobin à Eus. Bourgois & Cie.

**CESSIONS**

Montréal.—M. L. Landry & Cie., épiciers.

Morier & Bergeron, manufacturiers de chaussures ; à Chas. Desmarteau.

George Yon, plombier.

Frank Landerman, agent d'immeubles ; demande de cession.

Notre-Dame de Grâce.—Max. Prudhomme, jardinier ; demande de cession.

Napierville.—D. Z. Guay, mag. gnl. ; à Lamarche & Olivier.

Ste-Flavie.—Jos. Labbé, mag. gnl.

Vaudreuil Station.—D. Vinet, boulanger ; à Lamarche & Olivier.

St-Jean-Victor Mailloux, nouveautés.

Compton.—F. S. Wetherall, hôtel ; demande de cession.

Windsor Mills.—Jos. C. Poirier, commerçant.

Victoriaville.—Arthur Albert Farley, commerçant.

**EN DIFFICULTÉS**

Montréal.—Jasmin & Vallières, nouveautés ; offert 70c.

Smith's Mills.—J. H. Merrill, mag. gnl. ; offre 50c comptant.

Trois-Rivières.—Jos Petitclerc & Cie, nouveautés ; demande du délai.

Joliette.—Desormiers Frères, mag. gnl.

**CONCORDATS**

St Hyacinthe.—C. Broizal & Frère, colporteurs ; à 50c.

**PROVINCE D'ONTARIO**

**DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS**

Toronto.—Matthews Bros & Co., encadreurs.

**FONDS A VENDRE**

Hamilton.—D. B. Pratt & Co., chaussures ; aux enchères, le 19 mars.

Dundalk.—J. T. Bowerman, forgeron.

Dundas.—James Deary, (succ.) hôtel ; aux enchères le 18 mars.

Fergus.—Beatty Bros Manufacturing Co, (Ltd) instruments aratoires etc. ; sur soumissions.

Galt.—Hume & Co., ferronnerie.

Omenee.—T. A. McPherson, nouveautés ; épicerie etc.

Port Colborne.—H. Hanham, meunier.

Port Elgin.—The Port Elgin Brush Co, scierie ; sur soumissions.

Staples.—W. A. Maricle, mag. gnl. ; aux enchères.

**FONDS VENDUS**

Toronto.—J. H. Banes & Co., cuirs et fournitures ; à T. H. Scott.

Catherine A. Dilworth; à W. J. Nicoll.  
 Stone & Co., nouveautés; à J. Sutcliffe & Sons.  
 Francis Pratt, hôtel; à Angus Kerr.  
 Orillia.—E. A. Wood, (succ.), nouveautés; à 52c.  
 Sarah Moffatt, épicerie et chaussures.  
 Ridgeway.—Elgin T. Choate, meunier; à N. Brewster.  
 Bracebridge.—R. J. Vincent, nouveautés etc.; à Joseph McCreedy.  
 Brechin.—A. J. O'Boyle, mag. gnl.  
 Millbrook.—Alfred Raper, hôtel; à T. Southern.  
 Nanticoke.—M. Wedrick, jr., mag. gnl.; à W. H. Davidson.  
 Ottawa.—O. Forest & Cie, nouveautés; à 39c.  
 Victoria Harbor.—Sweet & Co., mag. gnl.  
 Ayr.—Michael Robson, ferronnerie, grains, etc.; à R. Falsetter.  
 Uxbridge.—Wm. McCracken, liqueurs; à Walter Vernon.

## INCENDIES

Belleville.—Chas G. Row, épicier.  
 Chatham.—Thomas Nichol & Son, armuriers.  
 Morpeth.—W. H. Harris, hôtel.  
 Madoc.—F. G. Lynde, tanneur, assuré.  
 Newburgh.—Edwin Stickney, fondrie.

## DÉCÈS.

Madoc.—Geo Conley, instruments aratoires.  
 Thistletown.—Thomas Holmes, hôtel.  
 Woodstock.—John White & Co., nouveautés; J. McWhirter, décédé.

## NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS.

Rockland.—N. A. Campbell, mag. gnl.

## CESSIONS

Sparta.—Herbert S. Leverton, boucher; à Hiram B. Smith.  
 Stouffville.—Wm L. Reeve, bijoutier; à A. H. Dewdney.  
 Simcoe.—John Mabee, fabricants de cigares; à J. H. Johnson.  
 Ottawa.—C. S. Shaw & Co., vaisselle; à P. J. Bazin, ass. le 26 mars.  
 Port Dover.—Stephen D. Brown, tonnelier; à J. H. Johnson.  
 H. McQueen & Co., ferblantiers; à Watson Truesdale.

Underwood.—Wilfrid Abbs, ferblantier; à W. F. Grundy.  
 Arkona.—J. T. Showler, tailleur et mag. gnl.; à Wm. S. Fuller.  
 Belleville.—H. A. Layton, nouveautés; à E. R. C. Clarkson.  
 Kingston.—John J. Hunter, vaisselle; à Wm. C. Bayle.  
 Canning.—Canning Woolen Co.; à Charles W. Finlayson.  
 Epsom.—Alonzo S. Rose, hôtel; à H. Munro.  
 Niagara Falls.—Lundy & Harriman, moulin à planer; à Alex. A. Wright.  
 Maxville.—Duncan McKay, ferblantier; à Geo. T. Copeland.  
 Wingham.—Good Bros, chaussures; à A. W. Blachford, ass. le 20 mars.  
 Meaford.—F. A. Clarke, pharmacien; à Mathew Robinson.  
 Norwood.—Shields & Rutherford, mag. gnl.; à W. A. Campbell.

## EN DIFFICULTÉS

Toronto.—Mathilda Meredith, confectious; vendue par huissier.  
 Alex. McLaren, pharmacien.  
 Ottawa.—McRae & Co., ciment, etc.; demanda du délai.  
 Richmond & Carp.—H. McElroy & Sons, mag. gnl; offrent 60c.

## CONCORDATS

Glen Robertson.—J. Larocque, boulanger; à 20c.

## NOUVELLE ECOSSE

## DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS.

Yarmouth.—F. H. Wilson & Co., fondrie.

## NOUVELLES SOCIÉTÉS

Yarmouth.—F. H. Wilson & Co., fondrie; Frank H. Wilson, seul.  
 Port Hastings.—A. M. Johnson, mag. gnl.; Mme Joséphine Johnson, seule.  
 Halifax.—John K. Quinn, restaurant; Mme Marie L. Quinn, seule.  
 John White & Co., poëles, etc.; Wm. O. Brandis, seul.

## DÉCÈS

Yarmouth.—Alex Lawson, éditeur.  
 Truro.—W. T. Archibald & Co, mag. gnl.; W. T. Archibald, décédé.  
 Milton.—W. H. Freeman, bois de sciage.

## CESSIONS

Truro.—McCardy, Wilson & Hill, entrepreneurs.

## INCENDIES

Halifax.—T. C. Allen & Co., libraires; pertes \$250 pas d'assurance.  
 W. B. Arthur & Co., ferronnerie en gros; pertes \$100, pas d'assurance.  
 Baldwin & Co., vaisselle; pertes \$250.  
 Barnstead & Sutherland, nouveautés; pertes \$5,000, pas d'assurance.  
 A. M. Bell, ferronnerie en gros; pertes \$1,800, pas d'assurance.  
 Black Bros & Co, ferronnerie en gros; pertes \$500, pas d'assurance.  
 Burns & Murray, nouveautés en gros; pertes \$650, assurés.  
 W. H. Cabot, nouveautés; pertes \$260.  
 Clayton & Sons, confectious; pertes \$500, assurés.  
 T. F. Courtney, épicerie et liqueurs; pertes \$350, pas d'assu.  
 J. A. Leaman & Co., restaurateurs; pertes \$1,053, pas d'assu.  
 Cragg Bros & Co., ferronnerie en gros; pertes \$50, pas d'assu.  
 M. O. Crowell, ferronnerie; pertes \$500, pas d'assu.  
 S. Cunard, courtier maritime; pertes \$1,000 pas d'assu.  
 Kelley & Glassey, liqueurs en gros; pertes \$500, pas d'assu.  
 Kenny & Co, nouveautés en gros; pertes \$1,000, assurés.  
 Northup & Cassey, tailleurs; pertes \$1,200.  
 W. F. Pickering & Co., tailleurs; pertes \$165.  
 John Pugh & Son, liqueurs en gros; pertes \$300, assurés.  
 C. H. Robertson & Co., vaisselle en gros; pertes \$1,000 pas d'assu.  
 Wm. Robertson, ferronnerie en gros; pertes \$500, assuré.  
 W & C. Silver, nouveautés; pertes \$2,500, assurés.  
 Smith & Power, nouveautés; pertes \$50 assurés.  
 Smith Bros, nouveautés en gros; pertes \$2,000 assurés.  
 Wm. S. Stairs & Morrow, ferronnerie en gros; pertes \$1.150, pas d'assu.  
 Robert Stanford, tailleur; pertes \$1.250.  
 John Tobin & Co., épiciers et liqueurs en gros; pertes \$600.  
 Webster, Smith & Co., vaisselle; pertes \$1,000, pas d'assu.



# NOS ALIMENTS NATIONAUX

Blé Roulé, Désseché . . . . . Avoine Roulée, Déssechée,  
 Orge "Snow Flake," Roulée, Déssechée.

En paquets de 2 lbs

2 doz. à la caisse

**FARINE DE SARASIN PRÉPARÉE,** en paquets de 2½ lbs—2 doz. à la caisse . . . . .  
 en paquets de 5 lbs—1 doz. à la caisse . . . . .

Ces marchandises sont sans égales et remplissent la demande pour des aliments d'une qualité supérieure pour le déjeuner.

Donnent SATISFACTION à vos pratiques,

AUGMENTENT votre COMMERCE,

Vous donnent un bon PROFIT.

RESULTATS:

**QUALITÉ,  
 SATISFACTION,  
 PRATIQUES,  
 PROFIT.**

**The IRELAND NATIONAL FOOD CO'Y**

MEUNIER ET FABRICANTS

(Ltd)

**D'Aliments pour le Dejeuner**

**TORONTO Ont**

Possédant les moulins du genre les plus grands, les plus complets et les plus modernes de tout le Dominion.

**NOUVEAU BRUNSWICK**

DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

*St Jean.* — Belyea & Robertson, épiciers.  
 C. & E. Everett, chapellerie etc.  
 Price & Shaw, carrossiers.  
 Scovil, Fraser & Co. Confection.  
*Weldford.* — Wry & Saulnier, mag. gnl.

NOUVELLES SOCIÉTÉS

*St Jean.* — Belyea & Robertson, épiciers ; Jesse O. Belyea, seul.  
 C. & E. Everett, chapellerie, etc. ;  
 Edwin J. Everett, seul.  
*Weldford.* — Wry & Saulnier, mag. gnl. ;  
 Clarence Wry, seule.  
*Fredericton.* — Fraser, Donald & Sons, scierie ; Donald Fraser sr & jr & A. Fraser.

DÉCÈS

*St Jean* — J. Cullinan & Son, tailleurs ; John Cullinan, décédé.

**MANITOBA ET TERRITOIRES**

FONDS VENDUS

*Neepawa.* — Reid & Gebhardt, mag. gnl. ; à W. T. Reid à 57c.  
*Winnipeg.* — T. A. Finklestein, mercerie ; à T. Finklestein.

**COLOMBIE ANGLAISE**

DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

*Kamloops.* — Hull Bros & Co., boucher.  
*Kaslo.* — Trumbull & Horrocks, cigares.  
*Victoria.* — Cochrane & Munn, pharmaciens.

NOUVELLES SOCIÉTÉS

*Victoria.* — Cochrane & Munn, pharmaciens ; J. Cochrane, seul.

FONDS A VENDRE

*New Westminster.* — Cunningham Hardware Co.

FONDS VENDUS

*Nanaimo.* — Fox & Ingram, buvette ; à T. J. Jackman.

INCENDIES

*Vancouver.* — Pacific Casket & Furniture Co., assurance \$3,000.

DÉCÈS

*Kaslo.* — John Walmsley, forgeron.

CESSIONS

*Vancouver.* — American Fish Co.  
*Wigwam Landing* — John Shannon, entrepreneur.

**TERRENEUVE**

DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

*St-Jean.* — Snow & Co., harnais.

DÉCÈS

*St-Jean.* — Andrew P. Jordan, épicier.

EN DIFFICULTÉS

*St-Jean.* — Hayward & Co., vins et liqueurs ; offrent 30c.

CONCORDATS

*St Jean.* — Thomas Fitzgibbon, épicier ; à 35c.

**CHS. DESMARTEAU**

Comptable, Auditeur et Commissaire

No 1598 rue Notre-Dame.

SPECIALITÉ :

REGLEMENTS D'AFFAIRES DE FAILLITES.

**BILODEAU & RENAUD**

COMPTABLES, AUDITEURS ET COMMISSAIRES,  
 No. 15 rue St - Jacques, Montréal.

Spécialité :

Règlement des Affaires de Faillites.  
 Téléphone 2003.

**SI VOUS VOULEZ**

Vous procurer les Dernières  
 Nouveautés en

**MEUBLES DE MENAGE**

Et aux plus Bas Prix du Marché

— ALLEZ CHEZ —

**RENAUD, KING & PATTERSON**

652 rue Craig, Montréal.

Réductions spéciales aux acheteurs hors de Montréal qui mentionneront le " PRIX COURANT."

**POUR LE CAREME : BEARDSLEY'S SHREDDED CODFISH**

MARQUE

DE COMMERCE

Toujours prêt. — Pas besoin de dessaler ni de faire bouillir. — Pas d'odeur.

J. A. TAYLOR, Agent Vendeur. MONTREAL.

J. W. BEARDSLEY'S SONS, New York.

**Pompes**

MACHINES & HYDRAULIQUES

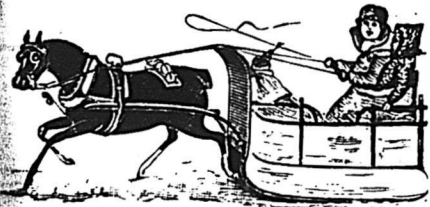
À VAPEUR ET AUTRES

POUR TOUS LES BUTS....

NORTHEY CO'Y Ltd

TORONTO, ONT.

En leur écrivant, dites que vous avez vu cette annonce dans "LE PRIX COURANT."



HELLO ! ECOUTEZ-DONC !

Lorsque vous lirez cette annonce, rappelez-vous que vous pouvez acheter toute espèce de sleighs dont vous pouvez avoir besoin, des meilleures manufactures et aux plus bas prix possibles, chez

R. J. LATIMER, 592 rue St-Paul.

Votre choix sur un stock de 500 et des termes et des prix à votre convenance.

Pour avoir  
 des Dents  
 Blanches

IL N'Y A RIEN DE MEUX QUE LA

GOMME A MACHER

MEXICAN FRUIT de SOMERVILLE

EN VENTE PARTOUT A 5 Cents LE PAQUET.

C. R. SOMERVILLE, - LONDON, ONT.

**PELLETIER, PARADIS & JOBIN****Comptables et Liquidateurs.**

S'occupent d'audition et de révision de livres.

Perception de dettes.

Evaluation dans des cas de pertes par incendie ou autrement.

Servent d'arbitres dans les causes de compromis entre Débiteurs et Créanciers.

Liquidation d'affaires de Faillites.

**BUREAU: RUE DALHOUSIE**

Bâtisse de la Cie du Richelieu

**QUEBEC.**

Téléphone 1227.

B. de P. 585

**NAP. MATTE,**

Comptable, Auditeur et Liquidateur

BUREAU:

Bâtisse de la Banque Nationale,

75 RUE ST-PIERRE, BASSE-VILLE QUEBEC.

Tél. Bell, bureau, 731.

Tél. Bell, résid., 872

Spécialité:—REGLEMENTS DE FAILLITES.

**Chronique de Québec**

Mercredi, 13 mars 1895.

Ici comme ailleurs, la politique a son effet pernicieux sur les affaires. On n'entend parler que de la question des écoles, de la probabilité d'élections prochaines, d'assemblées publiques, de choix de candidats etc., etc., c'est incalculable la quantité de temps et d'argent perdus en discussions inutiles ou oiseuses. Disons que nous, gens de Québec, avons toujours eu un faible de ce côté: cela nous a souvent été reproché et il n'appert pas que nous soyons encore guéris de cette maladie.

Quoiqu'il en soit, la semaine s'est assez bien comportée, au moins au point de vue de la température, ce qui a permis à bon nombre d'étrangers de visiter la ville. La liste des voyageurs inscrits aux divers hôtels est relativement considérable pour cette saison de l'année.

Le commerce reprend une certaine vigueur, et plusieurs marchands que j'ai consultés me disent avoir remarqué plus d'animation et s'attendent à une reprise prochaine des affaires.

La classe ouvrière en général est assez bien traitée et trouve quelque emploi qui la dédommage un peu des rigueurs de la saison. Un bon nombre sont occupés aux travaux de manufacture, d'autres à la construction de l'Hôtel-de-ville, d'autres à concasser de la pierre à macadam, d'autres encore à préparer, transporter et emmagasiner la glace dont il se fait un très fort approvisionnement cette année. En somme, il y a quelque argent à gagner pour presque tout le monde.

Du reste, il faut dire, à la louange de nos ouvriers, qu'ils ont de l'ordre, de

l'union, et que—quand ils restent dans les limites de leurs attributions—ils savent protéger efficacement leurs intérêts et s'attirer les sympathies du public. Par exemple, il ne faut pas qu'ils transforment leurs associations en foyers d'intrigues et de politique, comme cela est arrivé à Québec tout dernièrement encore. Ils ont un droit strict à la représentation de leurs privilèges et revendications dans le parlement, ou à la législature, mais encore faut-il qu'ils fassent les choses au point de vue de leurs intérêts et non pas dans le seul but de se mettre en hostilité avec la partie saine et bien pensante de la population. Si j'aborde ce sujet, c'est que certaines décisions récentes du conseil central des métiers et du travail sont de nature à donner l'impression que les membres de ce conseil sortent de leur sphère ordinaire et se mêlent indiscrètement à la politique. L'on ne saurait calculer le tort que les ouvriers se font ainsi à eux-mêmes et partant font aux affaires, en général.

Je les approuve davantage dans leur désir, exprimé par résolution, de fonder un journal dont le but serait de répandre l'instruction professionnelle et d'associer, si possible, le gouvernement à cette entreprise au moyen d'une subvention. Je ne dis pas que le projet réussira, mais le seul fait de reconnaître l'importance des études techniques et de leur diffusion dans la presse est un pas dans la bonne voie. Nous faisons des vœux pour la réalisation de cette idée.

Les engagements pour l'année 95-96 sont faits depuis quelques semaines déjà. En vue du mauvais état des affaires et dans le but de se protéger d'une manière effective, les patrons ont crû devoir opérer une réduction considérable sur les sa-

**J. A. PLAMONDON**  
**MARCHAND EN GROS**

FARINE, GRAINS et PROVISIONS, en lots, à la satisfaction des clients: Blé, Tréfle, Farines par char, Lard, Saindoux, Poissons, Mil, Foin Pressé, Fleur Préparée, etc.

VISITE ET CORRESPONDANCE SOLLICITÉES.

Coin des rues ST. ANDRE, DALHOUSIE et BELL'S LANE, Québec.

**Les "POMPES DROLET" brevetées**

Pour les Mines, les Tanneries, les Fabriques de Vinaigre: pour les approvisionnements d'eau en général, et pour tous autres usages.

**POMPES D'ALIMENTATION POUR CHAUDIERES**

Les pompes les plus économiques et les meilleures dans le marché canadien.

DEMANDEZ LE CATALOGUE.

**F. X. DROLET,**

Manufacturier et porteur des brevets.

Nos 75 à 79 rue St-Joseph, à Québec, P.Q.

**MELASSES BARBADES DE CHOIX**

NOUVELLE RECOLTE

EN MAGASIN ET A ARRIVER

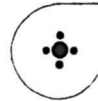
MARQUES "MUSSON" ET "LEACOCK"

QUALITE GARANTIE.

Ecrivez pour nos prix.

**WHITEHEAD & TURNER**

Épiciers en Gros, Québec.

**ASSORTIMENT COMPLET DE**

Pois cuisants, Gruau roule, granule, fin et regulier, Fèves blanches et de diverses couleurs, Ble d'Inde, Saindoux. Aussi, Farine Forte et Patente

AUX PLUS BAS PRIX DU MARCHÉ.

Chez **D. E. DROLET**, rue Dalhousie, **QUEBEC**

**MARCHANDS SOUCIEUX DE VOS INTÉRÊTS**

— N'ACHETEZ PAS VOS —

**TAPISSERIES**

AVANT D'AVOIR VU

Notre ASSORTIMENT et nos PRIX

**FORGUES & WISEMAN**

134 Rue St-Joseph,

68 Rue St-Pierre

**QUEBEC.**

**BOTTES****Nos BOTTES**

SONT GARANTIES

DONNER SATISFACTION.

Et les Prix sont Équitables.

UN ORDRE D'ESSAI VOUS CONVAINCRA.

**THE STANDARD BOOT CO.,**

**QUEBEC.**

lares des commis dans les magasins de nouveautés.

Le remède est héroïque et de nature à affecter notablement le budget des petits employés, mais on a pensé qu'il était devenu nécessaire et on l'a généralement accepté.

EPICERIES.

Il n'y a rien d'absolument remarquable à enregistrer cette semaine. Les sucres sont sans vigueur avec aucune tendance apparente à la hausse. La semaine a été dans la moyenne, avec collection difficile.

Sucres : Jaunes 2 1/2 à 3c la livre ; Granulated 3 1/2 à 3 3/4 ; "Off" Granulated 3 1/2 à 3 3/4 ; granulé allemand 3 1/2 à 3 3/4 ; 1/2 quart 4 à 4 1/2 ; Extra ground 5 1/2 ; Powdered 4 1/2 ; Cut Loaf 5 1/2 ; 1/2 quart 5 1/2 ; Boites 5 1/2.

Sirups : Barbades tonne 33 à 34c ; Tierce 33 à 34 ; quarts 34 à 35c.

Vermicelle : français et pâtes françaises, de 9 1/2 à 10c.

Vermicelle de Québec : Boite 4 1/2c. lb. Quart 4c lb.

Riz \$3.30 à \$3.40 ; Pot Barley \$4.00 à \$4.25.

Conserves en gros : Saumon, \$1.30 à \$1.40 ; Homard, \$1.60 à \$1.75 ; Tomates, 95c à \$1.00 ; Blé d'Inde, 95c ; Pois 95c ; Huîtres \$1.45 ; Sardines domestiques, 1/2 bte 5c ; do importées 1/2 bte 9 à 12c ; 1/2 bte 14 à 18c.

Soda à laver, 90c ; do à pâte \$2.40 ; Empois, No. 1, 4 1/2c ; do satin, 7 1/2c ; caustique cassé, \$3.00 ; Gros Drums, 2 1/2c à 2 3/4c.

Allumettes : cartes, \$3.25 ; Telegraph, \$3.75 ; Telephone \$3.50 ; Dominion, Lévis et Royal \$2.00 ; Dominion Extra, \$2.50 ; Phoenix, \$2.75.

Sel : en magasin, 60c ; sel fin, sacs, \$1.45 ; 1/2 sac, 35 à 40c.

Raisins : Valence, 1 1/2c "off stalk" 4 à

4 1/2c ; Do, Selected 5c ; Do, Layers 6c ; Ourrants 3 1/2 à 4c ; Do, extra 5c.

Amandes Tarragones : 12 à 13c la lb ; do, écallées, 22 à 25c ; Noix de Bordeaux 11 à 12c la lb ; do Grenoble 12 à 13c ; Avelines Cécile 8 à 9c la lb.

FRUITS & LÉGUMES

Pommes : Russet \$3.50 à \$4.00 ; Calvert \$2.25 à \$2.50 ; Baldwin et Greening \$4.00 ; N. Spys \$3.50 à \$4.00.

Oranges : Floride \$3.00 à \$4.00 ; do Valence \$5.00 pour 420 et \$5.75 pour 714.

Citrons : Palerme \$4.00 ; Raisin vert au quart \$5.50 à \$6.00 ; Cocos \$5.00 le 100.

Légumes : Oignons Can. Rid \$2.50.

FARINES, GRAINS ET PROVISIONS

La reprise des affaires est apparente dans cette ligne, et l'accroissement dans la demande s'accroît de jour en jour. Les prix sont plus fermes avec tendance à la hausse sur presque tous les produits. En un mot les renseignements obtenus nous indiquent que cette branche d'affaires a vu ses mauvais jours et s'améliore sensiblement.

"Rolled Oats" \$2.25 à \$2.50 par 90 lbs.  
"Medium " \$2.20 à \$2.30 " 98 "  
"Granulé " \$2.50 à \$2.75 " 98 "  
"Gruau fin" \$2.50 " 98 "  
"Gruau extra fin" \$3.00 par 98 "

Farines en baril : Farine (patente,) \$3.60 à \$4.00 ; Farine de cylindre, \$3.25 à \$3.40 ; Extra, \$3.00 à \$3.25 ; Superfine, \$2.70 à \$2.75.

Farines (en poche) : Patente, \$1.60 à \$1.75 ; Forte de boulanger, \$2.00 à \$1.90 ; S Roller, \$1.55 à \$1.65 ; Extra, \$1.45 à \$1.50 ; Superfine, \$1.30 à \$1.40 ; Commune, \$1.20 à \$1.25.

Grains : Avoine Ontario par 34 lbs

43 à 45c ; do, Province de Québec 30 à 40c ; son 95c ; fèves blanches, \$1.60 à \$1.75 ; pois No 1, 80 à 85c ; No 2, 70 à 75c ; gru, \$1.00 à \$1.10 ; blé d'Inde jaune, 60 à 65c ; moulu \$1.30 à \$1.40 ; orge 60 à 65c. Pot Barley, \$1.80 à \$2.00.

Lards : Short Cut \$10.50 à \$17.00. Saindoux : Pur, \$2.10 le seau ; Cottele, \$2 le seau. Chaudière 10 1/2, saindoux composé, \$1.50 à \$1.60 le seau.

Poissons :

Harengs Labrador Extra	\$ 5.25 à \$ 5.50
" " No 1	4.75 à 5.00
" " No 2	3.75 à 4.05
" Petits	3.00 à 3.20
Morue No 1	4.75 à 5.00
" No 2	3.75 à 4.00
" Sèche	\$4.00 à \$4.75 par 100 lbs.
Saumon No 1	15.00 à 16.00
" No 2	00.00 à 00.00
" No 3	00.00 à 00.00
Truite No 1	9.50 à 10.00
Anguille	5.75 à 6.00

Huiles : Loup-Marin-Straw, 32 1/2c ; de morue, 31 à 32c ; de pétrole, au quart, 10 1/2c le gallon.

Sardines à l'Huile :

Produit de l'Union Sardinière 1/2 de boîtes \$11.00 le cent ; do 1/4 boîte \$15.00 le cent ; do huile d'olive extra No 1, 1/2 de bouteilles \$2.25 doz ; do huile d'olive, 1/2 bouteille \$3.50 ; do huile d'olive, bouteilles \$0.50 dz ; do huile d'olive, caniste 1/2 gl. \$1.75 ; do huile d'olive, 1 gl. \$2.75 ; do huile d'olive, 5 gl. \$2.50 le gl.

Sardines salées, quarts 3 mts. \$10.00.  
" " " 1 " 4.00.

Jambon : 10 à 11c ; sucré, de 11 à 13c.

Beurre frais, de crémeries, 20 à 21c. Beurre de première qualité, 16 à 18c ; do marchand, 12 à 15c.

D. RATRAY & SON,

Entrepôts : Rues Dalhousie, St-Paul et St-Andre, QUEBEC

Emmagasinage " franco ou en douane " à taux modérés. Marchandises reçues sur connaissements. Assurance effectuée sur les marchandises hangarées, si on le désire. Téléphone 771.

AUX MARCHANDS DE LA CAMPAGNE.

18,750 PAIRES DE CHAUSSURES

Provenant du stock de faillite de Jean Plamondon, à être vendues A GRANDE REDUCTION.

CHS. E. ROY, 413 Rue St-Valler, QUEBEC.

J. B. BEDARD & FRERES

Manufacturiers de

BROSSES, BALAIS, ETC

Importateurs

D'Articles pour Epiciers, Marchands d' Nouveautés et Marchands d'Articles Emallés, Etc

44 ET 46 RUE ST-PIERRE, QUEBEC

LA MEDAILLE D'OR

Offerte par l'Honorable Joseph Sheyhn, à l'Exposition Provinciale de 1894, à Québec, a été décernée à

JOBIN & ROCHETTE

Fabricants de Chaussures

Magasins ;

Coin des Rues Sous-le-Fort et St-Pierre.

BASSE-VILLE, QUEBEC.

Manufacture ;

Coin des Rues Colomb et Voltigeurs.

ST-ROCH, QUEBEC.

ALF. T. TANGUAY

MARCHAND A COMMISSION

Farines, Grains

50 RUE ST-PAUL, QUEBEC

Tél. 659. B. P. 663.

Temoignage.

Irrefutable

Dyspepsie, Débilité, Consomption, etc.

Québec, 1er Mars 1893.

ANCHOR MEDICINE CO., Québec.

Messieurs— Je me plais à certifier que j'ai fait usage de l'ANCHOR WEAKNESS CURE et que j'ai obtenu, en bien peu de temps tous les résultats désirés. Sur ma recommandation quelques membres de ma famille et quelques religieux du couvent de St-Roch l'ont employé, et toutes ces personnes m'ont déclaré que le ANCHOR WEAKNESS CURE leur avait fait un bien immense.

En conséquence, je donne ce présent certificat, bien persuadé que ce remède est appelé à produire grand nombre de guérisons.

F. H. BÉLANGER, Ptre,

Curé de St-Roch de Québec.

En vente partout ou s'adresser à la

ANCHOR MEDICINE CO'Y

QUÉBEC

Et à la succursale à Montréal,

No. 1626 rue Notre-Dame

Ceufs frais en gros, 18 à 20c ; extra, 22 à 25c.

Fromage : grosses meules, 10c à 10½c ; petites meules, 2 lbs, 11c.

Poulets : 8 à 12c lb ; Dindes, 10 à 12c lb ; Oies, \$1.00 à \$1.25 la couple ; Canards, \$1.00 à \$1.20 la couple.

Dans le monde de la finance, il nous fait plaisir de constater que les opérations de la Banque du Peuple à Québec se sont soldées par un bénéfice de 25 à 30,000 dollars. Le chiffre en vaut la peine si l'on considère que cette banque, n'est établie chez nous que depuis une dizaine d'années, que la concurrence se fait de plus en plus redoutable, et que les années sont de plus en plus mauvaises. Les représentants de cette banque méritent donc des félicitations et Montréal doit en être fier aussi bien que Québec. Cela démontre une fois de plus la solidarité qui existe entre les deux villes, solidarité qui va en augmentant d'année en année pour le plus grand avantage du commerce et de l'industrie.

Il est possible qu'il n'y ait pour le moment aucun changement dans le personnel de La Banque Nationale, si ce n'est que M. Crébassa, gérant de la succursale de Winnipeg, pourrait bien être transféré, en qualité d'inspecteur général, au siège principal à Québec. La rumeur le veut ainsi.

Les rues de la ville commencent à être dans un mauvais état, et vous pourriez voir circuler dans nos rues, à un petit train désespérant, d'immenses boîtes fermées, montées sur des roulettes et cahotant les malheureux voyageurs depuis la basse-ville jusqu'aux extrémités de St-Sauveur. C'est ce qui est sensé faire le service des chars urbains, une horreur tout simplement. La Compagnie n'a pas moins, pour cela, des privilèges et des immunités qui lui permettent de réaliser des dividendes de 20 à 30 p.c. annuellement. J'ai confiance qu'il n'en sera pas toujours ainsi.

L. D.

### Ventes enregistrées de Québec.

Pendant la semaine terminée le 9 mars  
1895.

#### QUARTIER MONTCALM.

Rue St-Eustache. Lot 4150, avec maison, etc., terrain 1715 pds. en superficie. Succession de Patrick Walsh à Martin Miles Burke ; \$392.71 [93670]

Rue St-Joachim. Lot 4083, avec maison, etc., terrain 36 x 80. Léon Honoré Myrand à Melle Virginie Boivin et al. ; \$2,000 [93699].

#### QUARTIER JACQUES CARTIER

Rue Fleurie. Lot 1817, avec maison de brique, etc., terrain 67 x 60. Louis Dassy à Mme Thersile Carrier, épouse de Randolph Daly ; \$300 [93671].

Rue Ste-Marguerite. Lot 1649, avec maison, etc., terrain 1366 pds. en superficie. Alfred Bédard à Louis Alfred Reinhardt ; \$530 [93702].

#### QUARTIER DU PALAIS

Coin des rues du Palais et Charlevoix. Partie du lot 3033, terrain 41.4 de front, 39.2 en arrière et 66.4 de profondeur. Jean Frs. Henri Blanchet à Benjamin Trudel ; \$4,250 [3640].

Coin des rues St-Jean et Collins. Lot 2983a, avec maison, etc., terrain 3280 pds. en superficie. Jos. Benjamin Trudel à Charles Onésime Simard ; \$9,900 [93676].

## Union Sardinière du St-Laurent.

USINE A ST-ANDRE, (KAMOURASKA)

Seule usine dans l'Amérique du Nord pour la préparation des Sardines à l'Huile.

**PRODUITS DE CHOIX !**

Capacité de production : 20,000 Boîtes par jour. Pour toute correspondance s'adresser au Bureau de la Compagnie :

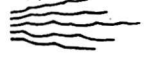
118 & 120 RUE ST-PAUL, - - - QUEBEC.

## IMITATION DE BOIS NATURELS.....

TOUT CE QU'IL Y A DE PLUS PARFAIT DANS LE GENRE.



Décoration de Maisons, Pose de papier-tentures,  
Enseignes, Etc. Dernier goût et plus bas prix.



DESROSIERS & PLAMONDON, -- PEINTRES -- 317 rue St-Paul, QUEBEC.

## GRAINS DE SEMENCE.

Blé, Avoine, Orge, Lentilles, Blé d'inde à silots  
etc. Graine de Mil et Tréfle. Plâtre à terre  
Spécialité pour les cercles agricoles.

**POISSONS : HARENGS, MORUE, SAUMONS, ETC.**

J. B. RENAUD & CIE, 126 à 140 Rue St-Paul, QUEBEC.

## DROUIN, FRÈRES & CIE

31 RUE SMITH, QUEBEC.

TOUJOURS EN MAINS

Le plus grand assortiment de Tabac en Feuilles et Manufacturé des Comtés  
de Joliette, Montcalm et de Walkerville, Ont.

Fabricants de Vinaigre, Marinades, Epices et POUDRE A PATES "COOK'S DELIGHT."

Demandez nos prix et échantillons.

## ATTENTION !!!

Vous aurez le même

### ESCOMPTE SUR LES CLAQUES

Et les plus bas prix en Chaussures de Printemps,

En vous adressant à

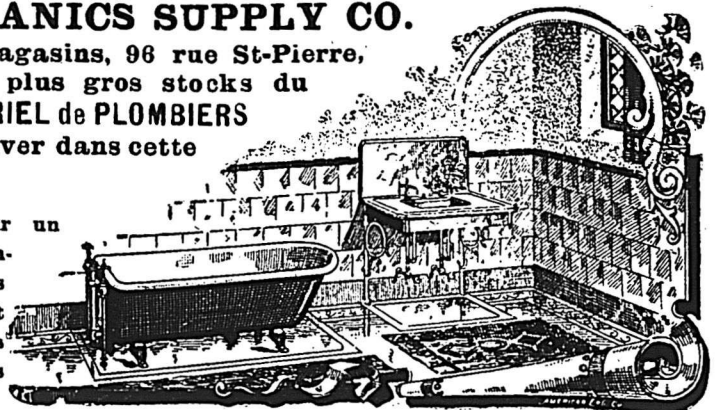
**J. H. BEGIN**

121, rue St-Joseph, - - - QUEBEC.

## La MECHANICS SUPPLY CO.

possède à ses magasins, 96 rue St-Pierre,  
Québec, un des plus gros stocks du  
MEILLEUR MATERIEL de PLOMBIERS  
qu'on puisse trouver dans cette  
Province.

Seuls Agents pour un  
grand nombre des prin-  
cipaux manufacturiers  
Anglais, Américains et  
Canadiens et sont prêts  
à donner les plus bas  
prix.



QUARTIER CHAMPLAIN

Lots 2460, 2479 et 2480, avec bâtisses, etc. Henri, Jules Bélanger à Alphonse Clermont; \$65 [93682].

QUARTIER ST-ROCH

Rue du Roi. Lot 878, avec maison, etc., terrain 1730 pds. en superficie. Melle Philomène Paradis à Joseph Savard; \$500 [93691].

ST-SAUVEUR

Rue Bayard. Lots 1241 et 1242, avec bâtisses. Le shérif du district de Québec à Docithée Arcand; \$300 [93672].

Coin des rues Bagot et Victoria. Lot 970, avec bâtisses. Le shérif du district de Québec à la Société de Construction Permanente de Québec; \$176 [93686].

Rue Bayard. Lots 1241 et 1242, avec bâtisses. Docithée Arcand à Omer Brunet; \$400 [93701].

STE FOYE

Partie du lot 186, terrain 23 pds. de front x 33 d'un côté et 319 de l'autre. Pierre Napoléon Robitaille à MM. Nolin frères; \$140 [93684].

ANCIENNE LORETTE.

Lot 126 et partie du lot 122. Rémy Plamondon et al. à Siméon DeVarences; \$100 [93687].

La Compagnie des Tramways Electriques d'Ottawa, est, dit-on, parmi les aspirants à la concession des tramways de Kingston, Jamaïque.

VENTES PAR LE SHÉRIF

pour la semaine prochaine

DISTRICT DE QUÉBEC

Larivée vs Levesque.

St-Etienne de Beaumont.—Lot 234, du cadastre de la paroisse de St-Etienne de Beaumont., comté de Bellechasse, concession Ville-Marie.

Vente à la porte de l'église le 22 mars, à 10h. a. m.

La ville de Lévis vs Murphy.

Lévis.—Lot de grève No 25, du cadastre quartier St-Laurent, au Nord de la ligne de l'Intercolonial.

Vente à la porte de l'église de Notre-Dame de la Victoire, le 23 mars, à 10h. a. m.

*Notre collaborateur de Québec, Marc Bernard, retenu chez lui par la maladie, n'a pu nous envoyer cette semaine une de ses intéressantes "Lettres de Québec."*

*Nous faisons des vœux pour son prompt rétablissement.*

NOTES SPECIALES.

MM. Roméo Prévost & Cie, comptables, auditeurs, liquidateurs et fidéli-commissaires, font une spécialité de liquidation de faillites. Argent à prêter. Achat de débiteurs municipales.

Bâtisse New York Life, chambre No 215. Montreal Telephone Bell No 815.

POLICES D'ASSURANCES SUR LA VIE

Monsieur Philippe LaFerrière continue toujours à régler les polices d'Assurances sur la Vie. Des prêts aux meilleures conditions sont effectués sur les polices.

Heures de bureau : de midi à 1 heure et de 4 à 5 heures p. m. Correspondance sollicitée et strictement confidentielle. Boîte No 556 ou No 157 rue St-Jacques, Montréal.

La maison Thibaut frères & Cie, a été obligée, par l'accroissement énorme de son commerce de tapis, de louer un spacieux magasin de 40 x 160, sur la rue St-Paul, pour pouvoir y installer son immense assortiment dans cette ligne et l'exhiber convenablement aux acheteurs. Elle a, notamment, l'assortiment le plus complet que l'on ait vu encore au Canada en tapis de tapisserie, tapis de Bruxelles, tapis Wilton, tapis d'escaliers; en tapis carrés (rugs), tapis de pied, descentes de lit etc, de Jutland et de Turquie; de toute largeur et de

CHANTILLONS ET PRIX SUR DEMANDE.

C. RIVET & Cie

Manufacturiers de Chaussures

842, RUE ALBERT, - - ST-HENRI DE MONTRÉAL.

FONDERIE \* CLENDINNENG

Nous Avons Maintenant

Les Machines les Plus Nouvelles

Et les PLUS PERFECTIONNÉES

Dans tous nos départements, nous mettant ainsi en mesure de fournir un travail de première classe aux prix les plus réduits. Nous faisons une fonte spéciale et nous nous servons d'un fer spécial pour chaque genre d'ouvrage : poêles, pièces de machines légères ou lourdes; cylindres pour toutes industries; tuyaux en fonte pour eau et pour gaz. Ouvrages spéciaux et toute sorte de travaux en fonte et en fer.

Avant de donner vos ordres, prière de demander nos prix.

La Cie WM. CLENDINNENG & FILS, (Limitee)

MONTREAL et ST-HENRI.

F. HURTUBISE, Agent Contracteur,

Bâtisse Royal Insurance, rue Notre-Dame.

Bureau de Poste 237.

CHOLERA !

Prévenez cette TERRIBLE MALADIE en vous procurant de suite

l'ANTICHOLÉRIQUE du Dr NEY

La Diarrhée, quoique n'ayant pas ordinairement le caractère grave du Choléra, a souvent des conséquences funestes, si elle est négligée.

Quelques doses d'ANTICHOLÉRIQUE du Dr NEY arrêtent à son début ce mal si redoutable.

M. A. Casavant, pharmacien, aux Etats-Unis, écrit ce qui suit :

M. J. ROBITAILLE.

Monsieur et Cher Confrère,

"Je me fais un devoir de témoigner en faveur de l'ANTICHOLÉRIQUE du Dr NEY, que vous (tes, parait-il, en voie de faire connaître au public canadien. Voilà plus de dix ans que j'habite dans la pharmacie en différentes localités aux Etats-Unis, et je dois dire en toute sincérité que je ne connais pas de préparation qui ait donné autant de satisfaction que l'ANTICHOLÉRIQUE du Dr NEY. J'ai eu occasion de voir cette excellente préparation employée dans une foule de cas et toujours avec le plus grand succès. D'après mon expérience, c'est véritablement le médicament par excellence contre le CHOLÉRA et la DIARRHÉE." Bien à vous,

A. D. CASAVANT, Pharmacien  
Fall River, Mass. 2 avril 1892.

En vente partout à 50 cts la bouteille

SEUL PROPRIÉTAIRE

L. ROBITAILLE, Chimiste

JOLIETTE P. Q.

Nous rappelons à nos abonnés que le prix de l'abonnement est strictement payable d'avance.

toute qualité; en prélaris anglais et canadiens, de 2 verges à 8 verges de loppueur sur toutes les largeurs qu'on peut désirer; ainsi qu'en linoléums de toutes les dimensions. La maison Thi-baudreau frères, achetant en fabrique, fait les prix les plus avantageux possi-bles.

L'assemblée annuelle des actionnaires de la Canada Paper Company (Ltd) a eu lieu au bureau de la Compagnie, mardi après-midi. A cette assemblée ont été soumis le rapport et le bilan de l'année. Des remerciements au président et aux directeurs ont été votés à l'unanimité.

Ont été réélus directeurs pour l'année courante. MM. Andrew Allan, H. Montague Allan, Robert Anderson, John MacFarlane, Hugh McLennan, Hugh A. Allan et W. D. Gillean.

A une assemblée ultérieure des directeurs ont été réélus :

MM. Mac Farlane, président; Andrew Allan, vice-président et John G. Young, secrétaire-trésorier.

La carte de MM. J. O. Labrecque, Cousineau & Cie, pour 1895, est comme les précédentes, une véritable trouvaille. Dans un paysage de glaciers, éclairé par une aurore boréale, quelque part autour du pôle nord, trois ours blancs entourent un foyer où brûle le charbon de ces Messieurs—un charbon sans pierres—; un autre ours blanc, membre de la même famille, probablement, est à téléphoner au No 6251 pour demander qu'on renouvelle la provision de combustible et un cinquième dans le coin de droite, achève de tracer le mot "charbon" en morceaux de charbon alignés en lettres. Le mot "bois" est

écrit en rondins. Nos félicitations à MM. J. O. Labrecque et Cousineau qui servent à leurs clients bon poids, bon charbon et spirituelles cartes d'annonce.

Il a été fondé depuis peu de temps à Montréal une société ayant pour but de développer le goût de la musique et d'encourager les artistes.

Cette société qui s'intitule "LA SOCIÉTÉ ARTISTIQUE CANADIENNE" distribue toutes les semaines ou des instruments de musique d'une certaine valeur ou des morceaux de musique à ceux qui, possédant des billets émis au prix de 10 centins, ont eu la chance de voir sortir leur numéro au tirage qui se fait en présence de citoyens connus et dignes de confiance. La valeur des lots ainsi distribués varie de \$1,000 à \$100. Les prix sont rachetés à 5 p. c. d'escompte.

Avec le produit de la souscription à ses billets, la Société Artistique fera donner par les professeurs les plus en renom, des leçons gratuites aux élèves possédant le goût et les aptitudes suffisantes pour l'art musical et elle espère, avant longtemps, pouvoir doter Montréal d'un conservatoire de musique et produire ainsi, à l'honneur du Canada, des talents qui, faute de professeurs, restent dans l'ombre.

De telles sociétés méritent l'encouragement de tous.

#### Beardsley's Shredded Codfish.

En avez-vous fait l'essai? Si non, permettez-nous de vous faire connaître quelques-uns des avantages qu'elle possède sur la morue préparée d'une autre façon.

C'est la MORUE NATURELLE SALÉE

préparée à la machine qui désagrège la fibre sans en altérer la saveur; cette préparation est si parfaite qu'il n'est PAS NECESSAIRE DE DESSALER ni DE FAIRE BOUILLIR, par conséquent, PAS D'ODEUR dans la maison chaque fois que vous faites des boulettes de poisson (*fish balls*) et UNE LIVRE fera autant de boulettes de saveur égale à celle qui feraient DEUX LIVRES de toute autre morue. Si vous la trouvez trop salée, mettez MOINS DE POISSON, mais ne dessalez pas (direction sur chaque boîte). Elle est toute prête à mélanger avec les patates ou la crème; en MOINS DE QUINZE MINUTES vous pouvez l'avoir sur la table.

Ne confondez pas cette marque avec aucune autre préparation de morue, c'est la SEULE morue défilée et elle n'est pas égale.

Demandez-la à votre épicière et assurez-vous qu'il vous envoie la "Beardsley's Shredded Codfish". S'il ne l'a pas en stock stock qu'il la demande à n'importe quel épicière en gros ou à

J. W. Beardsley's Sons, 179-180 West St., New York.

J. A. Taylor, agent à Montréal.

Voir l'annonce d'autre part.

Deux cents propriétaires de forges du Yorkshire sud, du Lancashire, du Derbyshire, du Staffordshire, du Worcestershire et du Shropshire se proposent de se constituer en syndicat sous le nom de The Midland Iron Trade Association, pour régulariser les prix des fers ouvrés. De fortes amendes seront imposées à ceux qui violeront les conventions et les affaires de l'association seront administrées par un comité de vingt membres. Les ouvriers des forges ont donné leur adhésion.

# BURNS & LEWIS

## Habillements Confectionnés en Gros

### LONDON, ONT.

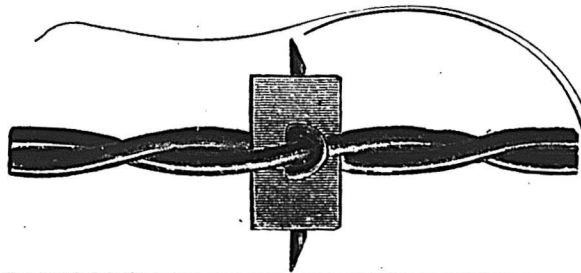
Notre représentant, M. T. OTWAY SADLEIR est en ce moment dans la Province de Québec, et il doit visiter les Marchands avec un assortiment complet D'ÉCHANTILLONS D'HABILLEMENTS pour hommes, jeunes gens et enfants, pour le printemps de 1895.

Nous offrons la meilleure marchandise de ce genre dans le Dominion et ce, au plus bas prix.

Valeurs Excellentes, Modes les plus Correctes, Ajustage Parfait.  
Ne manquez pas d'examiner nos échantillons.

## Fil de Fer Barbelé "SAFETY"

LE FIL BARBELE  
LE PLUS PARFAIT



Étant plus fort, il offre plus de sécurité pour le bétail.

Le meilleur fil manufacturé qui ait été jusqu'à maintenant offert sur le marché, et par conséquent, celui qui donne le plus de satisfaction.

Demandez-le à votre marchand; n'en acceptez pas d'autres. Si votre fournisseur ne le tient pas, écrivez, en mentionnant "LE PRIX COURANT," à la

**SAFETY BARB WIRE CO.,** 50, rue Colborne, TORONTO, Ont.

Le Sirop **QUIETAL**, pour calmer et faire reposer les enfants.

Le **ROB-BONUM**, pour les rhumes, toux, bronchites, etc.

**L'EMULSION C. BEAUPRÉ**, à l'Huile de Foie de Morue et Hypophosphites.

Sont fortement annoncés, et doivent se trouver chez tout marchand de gros et détail. Voir quotations. Dépôt principal chez C. BEAUPRÉ, Pharmacien, 291 Notre-Dame, MONTREAL.

## MACHINE A MOUDRE DE VESSOT

Système le plus parfait et économique pour faire la moulée. En compétition avec le monde entier, a remporté:

Médaille d'or et diplôme à l'Exposition Colombienne, Chicago, 1893.



1er prix à l'Exposition provinciale de Montréal, 1884, Hamilton, 1885.

Diplômée à Sherbrooke, 1885, 1891, 1892, et Ottawa, 1892.

Nous attirons l'attention des cultivateurs et des meuniers sur nos moulages améliorés. Le "Petit Champion" est adapté surtout à être mu par pouvoir à chevaux, et se vend à bien bon marché. Nos grosses moulages pour les moulins moudent de 20 à 50 minots à l'heure, et aussi fin que désiré: n'employant qu'environ la moitié du pouvoir que requièrent les meules en pierre. Au-delà de 1500 sont en usage dans le Canada. Facile à opérer. Tout le monde peut être meunier. Ces machines sont vendues garanties et à l'essai.

Demandez la circulaire. Agents demandés.

Adressez: **S. VESSOT & CIE.**

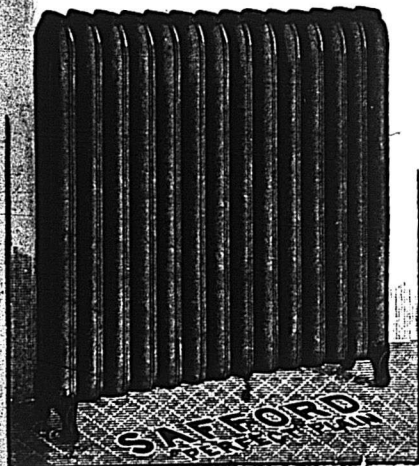
Seuls manufacturiers, JOLIETTE, R.Q., Can



# BOURSE DE MONTREAL.

Cotes de MM. L. J. FORGET & CIE, Courtiers, 1715, rue Notre-Dame, à Montréal.

VALEURS. ACTIONS.	CAPITAL.				SEMAINE DU 8 Mars AU 15 MRS 1895		CLOTURE DU 15 Mars 1895		CLOTURE PRECEDENTE.	
	Capital versé. \$	Réserve.	Pair des Va- leurs.	Dernier divid.	Plus haut.	Plus bas.	Vendeurs.	Acheteurs	Vendeurs.	Acheteurs
<b>BANQUES.</b>										
Bank of Montreal.....	12,000,000	6,000,000	\$200	10	219	218	221	217½	221	218
Ontario Bank.....	1,500,000	345,000	100	9			100		100	
Bank of British N. America.....	4,866,666	1,338,333	248	7½						
Banque du Peuple.....	1,200,000	600,000	50	8	117	117	119	113½	120	114
Molson's Bank.....	2,000,000	1,150,000	50	8			180	170	180	170
Bank of Toronto.....	2,000,000	1,800,000	100	10			245	239½	245	239
Banque Jacques-Cartier.....	500,000	215,000	25	7			113		113	
Merchant's Bank.....	6,000,000	2,900,000	100	7	163½	163	167	163	167	163½
Merchant's Bank of Halifax.....	1,100,000	510,000	100	6				128½		
Eastern Township Bank.....	1,499,905	650,000	50	7						
Quebec Bank.....	2,500,000	550,000	100	7						128
Banque Nationale.....	1,200,000	30,000	30	6			58		58	
Union Bank.....	1,200,000	250,000	100	6						
Canadian Bank of Commerce.....	6,000,000	1,100,000	50	7	135	135	138	135½	136	101
Banque Ville-Marie.....	479,500	100	100	6	70	70	100	70	100	133½
Banque d'Hochelega.....	710,100	270,000	100	7			125	122	100	70
Ottawa Bank.....										
<b>CHEMINS DE FER.</b>										
Canadian Pacific.....	65,000,000		100	5	38½	34½	37	36½	38½	38½
Duluth SS. & Atlantic.....	12,000,000		100				3½	2	3½	2½
do do Preferred.....	10,000,000		100		5	5	6	4	6	5
Montreal Street Railway.....	2,000,000		50	8	191	188½	188½	188½	189½	189
do do do New.....	2,000,000		50		189	186	186½	186	187½	186½
<b>TELEGRAPHES, Etc.</b>										
Commercial Cable.....	10,000,000		100	7	145½	144	145	144	146	145½
Montreal Telegraph.....	2,000,000		40	8	158½	157	157½	157	160	157
Bell Telephone Co.....	2,500,000		100	8	156½	155½	156	155	157	
<b>DIVERS.</b>										
Montreal Gas Co.....	2,500,000		40	12	198	192½	194	192½	192½	191½
Royal Electric.....	1,000,000		100	8	140	140	142	138	145	140
Intercolonial Coal Co.....	500,000		100				50			
do do pref.....	219,700		100				100			
North West Land Co.....	7,000,000		25				65		65	
Canada Shipping Co.....	1,400,000		100							
Canada Paper Co.....	500,000		100	6			110			
Montreal Loan & Mortgage Co.....	500,000		25	7			145	130	145	130
Guarantee Company of N. A.....	304,600		50	6						
Diamond Glass Co.....	500,000		100	10				140½	155	
Richelleu & Ontario Nav. Co.....	1,350,000		100	6	96	95	97	94	97	94½
<b>CIES DE COTON.</b>										
Montreal Coton Co.....	1,000,000		100	8			120	118	120	117
Canadian Col. Cotton Mills.....	3,000,000		100					40	40	35
Merchant's Man'g Co.....	1,000,000		100	8			130	130	130	
Dominion Cotton Mills.....	3,000,000		100	8			93½	92	92	90
<b>OBLIGATIONS.</b>										
Bell Telephone Co. Bonds.....										
Canada Central Bonds.....										
Champlain & St Lawrence Bonds.....							99		99	
Pacific Land Grant Bonds.....								109½		109½
Colored Cotton Mills Bonds.....					97½	97½			93½	
Dominion Cotton Mills Bonds.....										



## The TORONTO RADIATOR M'F'G Co. (Limited)

TORONTO, CANADA

FABRICANTS DES

### RADIATEURS BREVETES de SAFFORD

Pas de { BOULONS,  
PAQUETAGE,  
FUITES.

Meilleurs et moins chers que les  
registres en tuyaux.

## H. McLAREN & CO., Représentants

706 RUE CRAIG, MONTREAL.

PRIX COURANTS.—MONTREAL, 14 MARS 1895

Allumettes.		Prix en gros
Télégraphe, la caisse.		\$3 70
Tiger		3 20
Telephone		3 50
Star No. 2		2 50
Carnaval		2 80
Parlor		1 75
Louisville		\$2 50 à 2 65
Dominion		2 25
<b>Allumettes Nelson.</b>		
Steamship	la caisse.	2 65
Railroad		2 75
Articles divers.		
Briques à couteaux, doz.	\$0 37½	0 40
Bouchons communs gr.	0 20	0 30
Bleu Parisien	0 11	0 13
Brûleurs pour lampes		
No 1, doz.	0 90	1 00
No 2, " "	0 00	0 80
No 3, " "	0 00	0 70
Bougie Paraffine, lb.		
" London Sperm.	0 00	0 11½
" Fournier.	0 16	0 19
" trouées.	0 00	0 21
" couleur.	0 00	0 23
Chandelles suif, lb.	0 94	0 60
Cartes à jouer, doz.	0 40	2 50
Camomille, lb.	0 25	0 35
Epingles à linge, bt. 5 gr	0 60	0 00
Lessiv concentre, com.	0 35	0 40
" pur.	0 00	0 65
" Greenbank doz.	0 00	0 70
Mine Royal Dome g.	1 70	0 00
" James g.	2 40	0 00
" Rising Sun large doz	0 70	0 00
" small doz.	0 40	0 00
" Sumbeam large doz.	0 70	0 00
" small doz.	0 00	0 35
Silverine grande, doz.	0 75	0 00
Mèches à lampe No. 1.	0 18	0 22
" No. 2.	0 00	0 15
" No. 3.	0 12	0 13
Savons, boîte.	1 00	3 45
Savon de Marseille [Castille] lb.		
" "	0 08	0 10
Cable coton ¼ pce., lb.	0 13	0 00
" Manilla, lb.	0 12	0 14
" Sisal, lb.	0 54	0 07½
" Jute, lb.	0 08½	0 09
Ficelles 3 fils, 30 pieds.		
" 40 "	0 50	0 40
" 48 "	0 60	0 50
" 60 "	0 75	0 60
" 72 "	0 90	0 75
" 100 "	1 25	1 00

Ficelles 6 fils, 30 "		Pr. x en gros
" "	40 "	0 70
" "	48 "	0 90
" "	60 "	1 20
" "	72 "	1 35
" "	100 "	1 60
" "	100 "	2 10
Vernis à harnais, gal.		
" doz.	0 00	1 80
" à tuyaux, gal.	0 00	1 10
" Parisien, doz.	0 00	0 90
" Royal polish, doz	0 00	0 75
Pipes, en boîtes.	0 60	0 90
Graine de lin, lb.	0 00	0 03½
" moulu, lb.	0 00	0 04
" canari, lb.	0 05	0 05½
" chanvre, lb.	0 00	0 05
" Rapé, lb.	0 00	0 07
" canari paq., lb.	0 00	0 07
Balais.		
<b>Balais H. A. Nelson &amp; Sons. doz.</b>		
Rose 4 cordes, manche vernis	\$3 25	
Pansy 4 " "	3 00	
Thistle 4 " "	2 60	
Maple Leaf A 4 c. "	3 25	
" B 4 cordes, stained	2 20	
Shamrock A 4 " vernis	2 65	
" B 4 " stained	2 40	
Daisy A 3 " vernis	2 40	
" B 3 " stained	2 10	
Tulip No. 1 3 " "	1 90	
" No. 2 3 " "	1 60	
Curling, 4 cordes, choisi.	3 50	
" " ordin.	2 60	
Pour moulin ou écurie, très fort.	3 10	
<b>Wisks H. A. Nelson &amp; Sons.</b>		
1 Nickel, 1 corde, m'che nickelé.	1 55	
2 " 2 " "	1 50	
1 " avec anneau, 1 c., m. nic.	1 45	
2 " " 2 c., "	1 60	
5 " " 3 c. paille choise	3 10	
1 Os, 1 c'de, m'che en os, p.	1 60	
2 " 2 " "	2 10	
3 " 3 " "	2 40	
Beaver, 3 c'des, manche sculpté, paille choise	3 20	
Little Gem, manche argenté.	4 00	
1 Pluche, épaule p'che, p. choise	2 10	
2 " " "	2 50	
3 " " "	3 00	
1 Traveller, 1 corde, étui en cuir	2 25	
2 " 2 " "	2 50	

1 LaBelle, 1 c., velours, p.choisie		Prix en gros
2 " 2 c., "		1 20
3 " 3 c., "		1 40
A m. émaillé, 1 c., velours, "		1 00
B " 2 c., "		1 20
C " 3 c., "		1 40
X " 1 c., ordin., p.moyenne		0 90
XX " 2 c., "		1 00
XXX " 3 c., "		1 10
1 Wire, 1 c., vel. et fil fer, "		1 00
2 " 2 c., "		1 15
3 " 3 c., "		1 30
1 Pocket, 1 c., " p. choise		1 00
2 " 2 c., "		1 00
No. 10, 2 c., velours, p. moyenne		0 90
No. 5, 1 c., ordin., paille de maïs		0 50
1 Barbers, 3 cdes, velours, p. fine		1 95
2 Barbers m'che émaillé, 3 c'des, pluche, paille fine		1 70
C. P. R., 2 c'des, velours, p. fine		1 70
Parlor Hearth, 2 cordes, velours, paille choise		1 30
1 Hearth, 2 c., velours, p. choise		1 30
2 " 2 c., ordinaire, p. fine.		1 15
3 " 1 c., " p. moyenne		0 90
A long manche, pour plafonds		2 00
Cafés.		
<b>Cafés rôtis.</b>		
Standard Java.	36c	
Old Gov.	34½c	
Imperial	31½c	
Arabian Mocha	36c	
Pure	33c	
Standard Java et Mocha.	37c	
Old Gov. Java et Mocha.	35½c	
Java Siftings.	31c	
Jamaïque	27c	
Maracaibo	30c	
Rio	24 à 27c	
Confitures et Gelées		
<b>Confitures :</b>		
Crosse et Blackwell, doz.	2.40 à 2.50	
<b>De Michel Lefebvre et Cie :</b>		
Canistres de 1 et 2 lbs.	la lb. 0 13	
do 3, 4 et 5 lbs.	" 0 12	
do 6, 7 et 10 lbs.	" 0 11	
Seaux de 7 lbs.	la lb. 0 12	
do 14 "	" 0 11½	
do 28 "	" 0 11	
Tumblers de 8 onces.	la douz. \$1 25	
do de 1 lb.	" 2 25	

Gélées :		Prix en gros
Michel Lefebvre et Cie :		
Canistres de 1 et 2 lbs.	la lb.	0 11
do 3, 4 et 5 lbs.	"	0 10
do 6, 7 et 10 lbs.	"	0 09½
Seaux de 7 lbs.	la lb.	0 10
do 14 "	"	0 09½
do 28 "	"	0 09
Tumblers de 8 onces.	la douz.	\$1 25
do de 1 lb.	"	2 25
<b>Divers :</b>		
Citrouilles		\$0 80 0 90
Marmelades		2 10 2 15
<b>Conserves alimentaires.</b>		
Blé d'Inde	doz.	0 85 0 95
" Yarmouth 2lbs	"	0 00 0 00
" Windsor	"	0 85 0 95
Hoegg Baked Beans		1 35 C 0
Windsor		1 35 0 00
Haricots de Boston		2 10 2 25
Pois canadiens 2 lbs.	"	0 85 0 95
Petits pois français .botte		0 10 0 11
" extra fins.botte		0 15 0 16
" extra surfins		17 0 18
Tomates	doz.	0 85 0 95
Haricots verts		0 85 1 10
Champignons la boîte		0 15 0 24
Truffes la douz.		2 25 2 50
Olives.		2 25 3 66
<b>Poissons :</b>		
Clams, 1 lb.	doz.	1 40 1 50
Homards		1 90 2 00
" de boîte plate.	"	2 50 2 60
Huitres, 1 lb.		1 40 1 50
" 2 "	"	0 40 2 40
Maquereau		0 95 1 00
Sardines canad.	botte	0 00 0 05
" am.	"	0 09 0 10
" frs	"	0 17 0 20
" frs	"	0 16 0 25
Smelts (Eperlans)	doz.	0 55 0 00
Saumon	"	1 30 1 40
Hareng mariné.		0 00 0 90
Anchois		3 25 0 00
<b>Fruits :</b>		
Ananas, 3 lbs.	doz.	2 25 3 00
Blucts, 2 lbs.		0 80 0 85
" 3 lbs.	"	0 00 0 00
Fraises		1 75 2 00
Pêches, 2 lbs.	"	2 25 2 35
" 3 lbs.	"	3 10 3 25
Poires, 2 lbs.	"	1 80 2 00
" 3 lbs.	"	2 60 3 00
Pommes, gal.	"	0 00 2 10
" 3 lbs.	"	0 90 1 00
Prunes, 2 lbs.	"	1 50 2 00

# THOS. MEALEY & CO.,

FABRICANTS DE . . . . .

## DOUBLURES QUATÉES POUR TAPIS

### ET COUSSINS D'ESCALIERS

BUREAU

24, RUE CATHARINE, NORD,  
HAMILTON, ONT.

# A. RACINE & CIE

IMPORTATEURS ET JOBBERS

— EN —

## Marchandises Sèches

Générales

DE TOUTES SORTES.

340 et 342 Rue St-Paul

— ET —

179 et 181 rue des Commissaires.

MONTREAL.

# LA FOURNAISE A EAU CHAUDE

## " STAR "

Pour le chauffage des Eglises, Edifices Publics, Résidences Privées, etc. Reconnue aujourd'hui comme étant supérieure à toutes autres.

Elle possède toutes les améliorations les plus récentes apportées au système de fournaise à eau chaude. Elle est de beaucoup plus économique, plus active qu'aucune autre fournaise, et la seule possédant un syphon injecteur " Breveté," capable de chauffer à son niveau et de donner une température égale aux différents étages.

MANUFACTURÉE PAR

# PORTE • ORDURE

.. A LONG MANCHE PLIANT ..

Le manche se plie comme sur la vignette ci-contre.

Lorsqu'on s'en sert, le manche reste droit, assujéti en place.

On le fait maintenant de deux qualités. Demandez les prix aux marchands de gros, ou directement à la maison.

SUPPORT POUR DESSUS D'OREILLERS

Trois qualités qui se détaillent à 25, 50 et 75 cents. On sollicite une commande comme échantillon.

The Star Iron Company, 590 rue Craig, Montréal.

TARBOX BROS., Toronto.

PRIX COURANTS.—MONTREAL, 14 MARS 1895

Viandes en conserve: Prix en gros	
Corned Beef, 1 lb.....doz.	1 61 1 65
" 2 lbs.....doz.	2 70 2 81
" 14 lbs.....doz.	18 10 19 00
Dinde, 1 lb.....doz.	0 00 2 30
Langue, 1 lb.....doz.	0 00 4 00
" 2 lbs.....doz.	0 00 7 50
Langue de bœuf, 1 lb.....doz.	0 00 7 00
" 2 lb.....doz.	0 00 8 25
English Brawn.....doz.	0 00 1 50
Bœuf émietté sec.....doz.	0 00 2 75
Pâtés de foie gras.....doz.	6 00 8 00
Pieds de cochon, 1 lb.....doz.	0 00 2 30
Poivrets, 1 lb.....doz.	0 00 2 20
Soups assorties, 1 lb.....doz.	2 00 2 20
Marinades Morton doz.	2 30 2 85
" Crosse & Blackwell, doz.	0 00 3 25
" Suffolk, 20 oz.....doz.	0 00 2 10
" Suffolk, 16 oz.....doz.	0 00 1 80
Cornichons arom., A. C.	
Dionne.....doz.	0 00 2 50
Sauce Worcester, 1/2 chop.....doz.	3 50 3 75
" 1 chop.....doz.	6 25 6 50
" Harvey, 1/2 chop.....doz.	3 25 3 50
Catsup de tomates.....doz.	1 00 3 50
" de champignons.....doz.	1 80 3 40
Sauce aux anchois.....doz.	3 25 3 50
Sauce Chili.....doz.	3 75 4 00
Marinades de L. A. Danvers & Co	
Horse Head Brand No. 1 20 oz doz	1 60
" 2 " " " " " " " "	1 41
Gladstone " " " " " " " "	1 05
John Roe & Co, Lon. Ang. " " " "	1 18
Robroy & Co, Liverpool " " " "	1 60
Ketchup " " " " " " " "	90
Escompte 5 pour cent.	
Empois et Féculés.	
Canada Laundry lb, esc. 3 p.c.	4 1/2
Canada White Laundry la lb.	4 1/2
Benson's No. 1 White la lb.	5 1/2
" Blue la lb.	5 1/2
Lily White Gloss en livres	7
Benson's en lbs, la lb.	7 1/2
" en 1/2 lb.	7 1/2
St. Lawrence en lbs la lb.	7 1/2
Brantford Rice St'ch en lbs la lb	9
Berger en 1/2 lbs la lb	10 1/2
" en lbs la lb	11 1/2
Glucose en bt. de 1/2 grosse la gr.	2 50
Canada Corn Starch la lb.	6 1/2
Durham " " " " " " " "	6
Challenge " " " " " " " "	6 1/2
British America Corn St'ch la lb	7 1/2
Benson's No. 1 " " " " " " " "	7 1/2

Epices pures.	
Prix en gros	
Poivre blanc, lb.....doz.	0 20 0 00
" noir, lb.....doz.	0 15 0 00
Cannelle, lb.....doz.	0 18 0 00
Clous de girofle, lb.....doz.	0 25 0 30
" ronds, lb.....doz.	0 15 0 20
Cassia en nattes.....doz.	0 10 0 12
Gingembre Jâm. moulu.....doz.	0 25 0 35
" racines.....doz.	0 00 0 20
" Afrique moulu.....doz.	0 00 0 00
" racines.....doz.	0 00 0 00
Muscade blanche.....doz.	0 00 0 65
" non blanche.....doz.	0 00 0 90
Macis.....doz.	0 62 0 70
Piment.....doz.	0 10 0 00
Anis.....doz.	0 08 0 10
Fruits Secs.	
Raisins nouv. Valence, lb.	0 03 0 05 1/2
" Eleme.....doz.	0 00 0 00
" Loose Muscatels, bte.....doz.	1 70 1 75
" London Layers.....doz.	2 10 2 20
" Black Baskets.....doz.	0 00 3 00
" Imperial Cabinet.....doz.	2 30 2 40
" Connaisseurs Clus-ter.....doz.	2 65 2 75
" Black Crown.....doz.	0 00 0 00
" Fine Dehesa.....doz.	3 75 4 00
" Sultana.....lb.	0 05 0 06
" Corinthe nouv.....doz.	0 03 0 04
Prunes Atlas.....doz.	0 04 0 05
Amandes 1/2 molles.....doz.	0 10 0 10
" molles.....doz.	0 12 0 13 1/2
Noisettes.....doz.	0 08 0 09 1/2
Noix Marbot.....lb.	0 10 0 12 1/2
" Grenoble.....doz.	0 14 0 15
" Brésil.....doz.	0 10 0 11
Peanuts rôtis.....doz.	0 07 0 08 1/2
Pecan.....doz.	0 08 0 08
do polles.....doz.	0 08 0 15 1/2
Figues, layers.....doz.	0 10 0 11
" en paillons.....doz.	0 05 0 07
Dattes, en boîtes.....doz.	0 14 0 05
" en paillons.....doz.	0 04 0 05
Pommes séchées.....doz.	0 06 0 07
Rommes évaporées.....doz.	0 00 0 7 1/2
Fruits Verts.	
Citrons de Messine, bte.....doz.	\$2 25 à \$2 50
Oranges de Jamaïq. qrt.....doz.	0 00 à 0 00
" Floride.....doz.	0 00 à 0 00
" de Valence, caisse.....doz.	3 75 à 4 00

Prix en gros	
Bananes, le régime.....doz.	2 50 à 3 10
Cocos, le cent.....doz.	0 00 à 0 00
Oignons rouges, le quart jaunes.....doz.	2 00 à 2 25
" 2 25 à 2 50	
Raisins.	
Malaga, le quart.....doz.	0 00 à 0 00
Fruits du pays.	
Poires, le quart.....doz.	0 00 à 0 00
Atocas, le quart.....doz.	0 00 à 0 00
" la boîte.....doz.	0 00 à 0 00
Pommes.	
Pommes hâtives, le qrt.....doz.	0 00 à 0 00
" Fameuses.....doz.	0 00 à 0 00
" St. Laurent.....doz.	0 00 à 0 00
" d'hiver.....doz.	3 50 à 5 00
Grains et Farines	
GRAINS	
Blé roux d'hiver Can. No 2.....doz.	0 00 0 52
Blé blanc " " " " " " " "	0 00 0 52
Blé du printemps " " " " " " " "	0 61 0 62
Blé du Manitoba No 1 dur.....doz.	0 83 0 83
" No 2 dur.....doz.	0 00 0 00
" No 3 dur.....doz.	0 00 0 00
Blé du Nord No 2.....doz.	0 00 0 00
Avoine.....doz.	0 11 0 11 1/2
Blé d'inde, en douane.....doz.	0 00 0 00
Blé d'inde, droits payés.....doz.	0 00 0 60
Pois, No 1.....doz.	0 00 0 00
Pois No 2, ordinaire.....doz.	0 74 0 74
Orge, par minot.....doz.	0 50 0 51
Sarra-in, par 50 lbs.....doz.	0 47 0 48
Seigle, par 56 lbs.....doz.	0 51 0 55
FARINES	
Patente d'hiver.....doz.	3 50 3 70
Patente du printemps.....doz.	3 75 3 90
Patente Américaine.....doz.	0 00 0 00
Straight roller.....doz.	2 85 3 00
Extra.....doz.	2 61 2 75
Superfine.....doz.	2 45 2 55
Forté de boulanger, citée.....doz.	3 75 0 00
Forté du Manitoba.....doz.	3 60 3 75
EN SACS D'ONTARIO	
Medium.....doz.	1 50 1 60
Superfine.....doz.	1 25 1 30

Prix en gros	
FARINES D'AVOINE	
Farine d'avoine standard, en barils.....doz.	4 15 4 20
do en sacs.....doz.	2 00 2 06
Farine d'avoine granulée, en barils.....doz.	4 30 4 35
do en sacs.....doz.	2 10 2 12 1/2
Avoine roulée en barils.....doz.	1 15 1 20
do en sacs.....doz.	2 00 2 06
ISSUES DE BLE	
Son d'Ontario au char, L.....doz.	19 00 20 00
" de Manitoba " " " " " "	18 00 19 00
Grue de Manitoba " " " " " "	19 00 20 00
Grue d'Ontario " " " " " "	20 00 20 50
Moulée " " " " " "	22 00 24 00
Huiles et graisses.	
HUILES.	
Huile d. morue T. N. gal. \$0 40 à \$0 45	
" loup-marin raffiné.....doz.	0 10 0 45
" paille.....doz.	0 35 0 37
" de lard, extra.....doz.	0 65 0 75
" "No. 1.....doz.	0 60 0 70
" d'olive p. mach.....doz.	0 80 1 0
" a salade.....doz.	0 70 0 00
" d'olive lampion.....doz.	1 20 2 60
" de spermaceti.....doz.	1 10 1 60
" de marsein.....doz.	0 50 0 60
" de pétrole, par char.....doz.	0 00
" " " " " " " " " " " "	p. 20 qrt. 0 13 1/2
" " " " " " " " " " " "	de 1 à 19 qrt. 0 11
" Américaine, par char.....doz.	0 00
" " " " " " " " " " " "	par qrt. 0 17
Huile olive Parton & Co	
" " " " " " " " " " " "	G. qts. 0 00 8 50
" " " " " " " " " " " "	" pints 0 00 9 50
" " " " " " " " " " " "	Possel qts 0 00 2 75
" " " " " " " " " " " "	" " " " " " " " " " " "
" " " " " " " " " " " "	" pint 0 00 3 50
" " " " " " " " " " " "	" 1 doz. 1/2 0 00 3 75
" " " " " " " " " " " "	Loubon, la caisse 2d. 1 40 1 50
" " " " " " " " " " " "	Plagniol c. 6 00 9 50
Laveuses, etc.	
Laveuses Royal Lily (3 p.c.).....doz.	1 20
" Globe.....doz.	1 75
" Jubilee.....doz.	2 20
" Royal Rose.....doz.	1 45
" N'h'n Queen.....doz.	2 22
" P'aso Louise.....doz.	2 25
Seaux No. 1, 2 cercles, clairs ou peints à l'intérieur.....doz.	1 50

LE CÉLÈBRE EMPOIS GLACÉ • ROWE •

Produit un blanc d'ivoire et lustré sur toutes les étoffes empoisées.  
F. W. ROWE & Co., Manufacturers, 639 rue Lagachetière, Montréal.

Le Café Dandelion Royal

est un breuvage délicieux et nourrissant, purifiant et donnant des forces. Hautement recommandé par la Faculté de Médecine. Empaqueté seulement en boîtes de ferblanc. Le prix en est minime. Tous les Epicieriers devraient en garder et l'offrir à leurs clients. Demandez nos prix et nos échantillons. Nommez le "Prix-Courant."

The Royal Dandelion Coffee Co'y, 468 King Street, West, Toronto, Ont.

La POUDRE A PATE



Est une Marchandise honnête et justement l'article avec lequel on peut établir ou étendre un commerce.

Les premières maisons d'épicerie se font une loi d'en tenir constamment en stock.

de McLAREN

H. A. NELSON & FILS

IMPORTATEURS EN GROS D'ARTICLES DE FANTAISIE

— TELS QUE —

Albums Boîtes à Ouvrage, à Gants, à Mouchoirs, et de Toilette; Bouteilles pour Parfum, Boîtes pour Collets et Poignets Triple-Miroirs pour la toilette, et aussi un assortiment complet de toutes sortes de jeux, Traîneaux, Chevaux Berçants, Jouets en Fer et Ferblanc, Jouets Mécaniques, Jouets à Vapeur et beaucoup d'autres articles que vous pouvez voir en demandant notre catalogue d'autom.

69 à 63 RUE ST-PIERRE, MONTREAL—H. A. NELSON & FILS—56 56 RUE FRANT, TORONTO

	Prix en gros
Seaux No. 2, cercles, do	1 50
Seaux en papier d'écurie	3 00
Demi-seaux	1 25
Quart-seaux, pour 7 lbs de confitures	0 85
Seaux, joujoux pour enfants	0 70
Seaux de rebut, nouveaux, non peints	1 20
Demi-seaux, do	1 15
Nids de 3 cuvettes, Nos. 0, 1 et 2.	1 50
" 3 " 1, 2 et 3.	1 50
" 4 " 0, 1, 2 et 3.	2 21
" 8 " 1 à 8.	2 17
" 9 " 6 à 8.	3 27
Cuvettes No 0, la douz.	8 00
" 1, " " " " " "	7 00
" 2, " " " " " "	6 00
" 3, " " " " " "	5 00
" 4, " " " " " "	4 00
" 5, " " " " " "	3 25
" 6, " " " " " "	2 50
" 7, " " " " " "	1 75
" 8, " " " " " "	1 30

**Liqueurs et spiritueux.**

Brandies.	(droits payés.)
Hennessy * caisse	12 00 à 12 50
" V O " " "	18 00 0 00
" gallon	6 75 0 00
Martel * caisse	12 25 0 00
" gallon	0 00 6 50
Jules Rizat caisse	10 50 0 00
" gallon	3 90 0 00
Marceau caisse	9 50 0 00
Baudet et Brisset caisse.	10 75 0 00
Jockey Club *** caisse.	7 50 0 00
" V.O. " " "	8 75 0 00
" V.S.O. " " "	10 00 0 00
" V.S.O.P. " " "	12 00 0 00
" W.V.S.O.P. " " "	17 00 0 00
P. Richard carte blanche	12 qrts 8 50
" " " " " "	24 pts 9 50
" " " " " "	48 pts 10 50
" " " " " "	12 qrts 12 00
" " " " " "	24 pts 13 00
" " " " " "	48 pts 14 00
" Imp. flasks 16 à la c.	10 00

	Prix en gros.
Derby, caisse	7 00 0 00
Bisquit Dubouché, caisse.	8 75 0 00
" gallon	4 00 4 25
Renault & Cie, caisse	15 00 0 00
" gallon	3 95 4 15
Quantin & Cie, gall.	3 95 4 15
Barnett & Fils, caisse	9 25 10 00
" V S O " "	14 00 15 00
" V S O P " "	15 00 16 00

**Rhums.**

Jamaïque gallon	4 75 à 6 00
Hurard (Martiniq.) caisse	0 00 10 50
" gallon	0 00 3 90
St. Georges " "	0 00 12 00
" 24 1/2 pts imp.	14 00
Diamant " "	12 00 7 50
White Ball " "	12 " 7 50
de l'Ecu " "	12 lit. 11 50
" " "	12 lit. 13 75

**Gins**

	Caisse	verte.	rouge.
Jno. De Kuyper 1 c. à 24.	5 75	11 00	
" " 25 à 49 c.	5 70	10 95	
" " 50 c. et plus	5 65	10 90	
Melchers et Eagle 1 c. à 24.	4 95	9 95	
" " 25 à 49 c.	4 90	9 85	
" " 50c et plus	4 85	9 75	
Visser " 1 à 24c.	5 50	10 50	
" " 25c et plus	5 10	10 10	
Méeus " " "	5 50	0 00	
Jno. De Kuyper caisse bl.		3 50	
Vaughan, Jones D.G. caisse.	pts. 7 50		
" " "	pts. 8 50		
Nicholson, Old Tom	" pts. 7 25		
" " "	" pts. 8 25		
Sir Rob. Burnett	" pts. 7 50		
" " "	" pts. 8 50		

**Gins en fûts.**

DeKuyper, barriques, le gall.	2 65
" quarts	2 70
" octaves et 1/2 "	2 75
" au gallon	2 80
Tous autres gins : sc. de moins.	
Whiskies Importés.	
H. Fairman & Co. " "	7 25 8 25
" " gallon 3 75 3 85	
Royal Eagle " " " "	caisse 9 00 9 25
Sheriff's " " " "	9 25 9 75
" " " " " "	gallon 3 90 4 00

	Prix en gros
Mackie's R.O. sp Scotch c'se	10 00 10 50
" Islay " " "	8 00 8 25
" Brand " " "	8 50 8 55
Glenalloch " " "	3 40 3 55
" High'd " " "	8 75 9 00
Glenlivet " " "	9 75 10 00
" " " " " "	4 00 6 00
Watson old Scotch, caisse	7 00 8 00
" " " " " "	8 00 9 00
J Jameson & Sons * Ir.	8 50 10 00
" " " " " "	11 25 0 00
" " " " " "	0 00 12 50
Geo Rae & Co " " "	8 75 00 00
" " " " " "	9 50 10 25
Banagher " " "	9 50 10 00
" gal. 3 75 4 00	
Dunville & Co " c'se 7 50 7 75	
Watson old Irish, caisse qts	7 00 8 00
" " " " " "	8 00 9 00

**Spiritueux Canadiens, gal. imp.**

Esprit de vin, 65 O. P.	3 85 4 00
" " 50 O. P.	3 50 3 60
" " 25 U. P.	1 90 2 00
Rye " " "	1 90 2 00
Toddy " " "	1 85 2 00
Malt " " "	1 90 2 00
Vieux Rye, 4 ans.	2 05 2 20
" " 5 ans.	2 25 2 50
" " 6 ans.	2 35 2 60
" " 7 ans.	2 55 2 70

**Apéritifs.**

Corby I. X. L.	8 25 0 00
" X. T. C.	6 25 0 00
Imperial 1888 qts.	7 25 0 00
" " flasks.	7 75 0 00
" " 1/2 flasks.	8 25 0 00
Club " qts.	8 75 0 00
" " flasks.	9 25 0 00
" " 1/2 flasks.	9 75 0 00
Angostura, caisse 2 doz.	00 00 15 00
Orange Bernard, caisse.	6 50 0 00
Vermouth Nully Prat. c.	0 00 6 50
Vermouth Italien, caisse.	0 00 6 25

**Liqueurs Cusenter.**

	Prix en gros
Crème de Menthe glaciale	10 75 13 00
verte	00 00 10 50
Curacao	00 00 13 50
Prunelle	00 00 12 00
Kummel doux	00 00 14 50
Crème de Cacao	11 00 13 00
Anisette, caisse	00 00 11 00
Cherry Brandy, caisse	00 00 11 00
Crème de Noyau, Moka,	00 00 10 50
Vanille, etc., caisse	00 00 11 00
Absinthe supér. caisse	6 00 6 50
Vermouth, caisse	0 00 10 00
Kirsch de com. caisse	10 50 11 00

**Liqueurs Saintoin Frères.**

Curacao triple sec. c'se	\$17 50 0 00
Curacao vert. " "	14 00 0 00
Maraquin de Zara. " "	13 50 0 00

**Liqueurs Marspoil & Cie.**

Menthe glaciale c'se	\$12 50 0 00
Pippermint " "	12 50 0 00
Kirsch vieux " "	12 50 3 00
Marc vieux " "	12 50 0 00

**Chartreuses etc.**

	12 lit.	24 1/2 lit.
Du Couvent de la G'de		
Chartreuse Jaune, c'se	\$22 00	23 00
Verte " "	26 00	27 00
de l'Abbaye de la Chaise		
Dieu. jaune	00 00 15 50	
La Gauloise, jaune, c'se.	16 00 17 00	
Verte, caisse	20 00 21 00	
Bénédictine	18 00 19 00	

**Liqueurs Rouvière Fils.**

	12 b'l.	24 1/2 btl.
Crème de Cassis, caisse	\$10 50 0 00	
Fleur de Cassis, " "	12 00 0 00	
Cassis Rouvière Sec " "	13 50 0 00	
Cassis Savary " "	11 00 0 00	
Kirsch Côte d'Or, 1er ch.	10 00 13 00	
Kirsch Côte d'Or *** c.	12 50 15 50	
Kirsch Savary " "	11 00 0 00	
Crème de Framboise " "	15 00 0 00	
Prunelle Superfine " "	15 50 0 00	
Guignolet " "	10 50 0 00	
Dijonnaise jaune " "	16 00 17 50	
Sirop de Framboise " "	8 00 0 00	
Sirop de Groseille " "	8 00 0 00	
Sirop d'Orgeat " "	8 00 0 00	

**" LA CANADIENNE "**

COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE,

Bureau Principal, 107 Rue Saint-Jacques, Montréal,

EDIFICE IMPÉRIAL, BUREAUX 80 et 81.

Président, Hon. J. G. LAVIOLETTE, M.C.L. ; Vice-Président, F. X. MOISAN ;  
Gérant et Secrétaire, P. GARON.

Situations vacantes pour agents et collecteurs.  
S'adresser personnellement ou par lettre à

**P. GARON, Gérant.**

N. B.—En faisant votre demande, mentionnez LE PRIX COURANT.

Fondée en 1867.

**L. W. TELMOSSE & CIE**

Successors de Gaucher et Telmosse

Importateurs d'Épiceries, Vins, Liqueurs, Conserves Alimentaires, Etc

87 et 89 rue des Commissaires, 242, 244 et 246 rue St-Paul, Montréal.

N. B.—Nous faisons une spécialité des Vins de Messe, Sicile, Tarragonne, et nous tenons constamment en mains les vins de Sauterne et Clarets.

**AND. BRISSET & FILS**

IMPORTATEURS EN GROS DE

VINS, LIQUEURS ET PRODUITS FRANÇAIS

**EAU DE CONTREXEVILLE**

SOURCE DU PAVILLON

Bue comme eau de table, prévient et guérit la gravelle, la goutte, le diabète et les maladies des voies urinaires.

21, 23 et 25 rue Gosford et rue du Champ de Mars, Montréal.

**BRODIE & HARVIE**

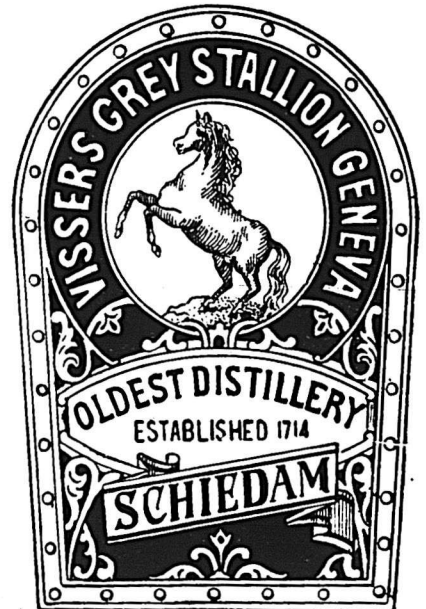
Marchands de Farine

Manufacturiers de la

Farine Préparée de Brodie & Harvie

Nos 10 et 12 Rue BLEURY, Montreal.

Farine d'avoine, Farine Graham, Blé Cassé, Farine de Seigle, Mais pilé, Farine de Blé d'Inde, Son, Grains d'alimentation.



En vente chez tous les Epiciers et Marchands de Liqueurs.

LE PRIX COURANT.—MONTREAL, 14 MARS 1915

Mélasses.		Poissons.		Riz.		Sel.			
Prix en gros		Harengs Shore . . . . .	0 00 0 00	sacs sacs poches p.		Prix en gros			
Barbades tonne . . . gal.	0 31 0 32	" Labrador . . . . .	0 00 3 00	J. 1 à 4 sacs. 3 95	4 00 4 05	4 10	Sol fin, quart, 3 lbs.	\$2 90 à \$3 00	
" tierce . . . . .	0 35 0 36	" " . . . . .	0 00 4 50	5 9	3 90 3 95	4 00 4 05	" " 5 lbs.	2 75 2 80	
" quart . . . . .	0 00 0 36	Harengs Cap Breton. . .	0 00 0 00	10 24	3 85 3 90	3 95 4 00	" " 7 lbs.	2 50 2 60	
Antigua . . . . .	0 00 0 00	" " . . . . .	0 00 2 00	25 et plus. . . . .	3 80 3 85	3 90 3 95	Sol gros livrè, sac	0 55 0 60	
Trinidad . . . . .	0 00 0 00	Morue sèche . . . . .	5 00 5 50	B. 1 à 4 sacs. 3 45	3 50 3 55	3 60 3 65	<b>Sirops.</b>		
<b>Montardes.</b>		" No 1 en quart. . . . .	0 00 0 03	5 9	3 40 3 45	3 50 3 55	Sirop américain. . . gal.	0 19 0 24	
Montarde Keens, 1 lb.	0 43 0 44	" No 1 large quart. . . .	0 00 0 34	10 24	3 35 3 40	3 45 3 50	Ambre . . . . .	qts 0 30 0 00	
" " 1 lb.	0 39 0 40	" No 1 Draft lb. . . . .	0 00 0 31	25 et plus. . . . .	3 30 3 35	3 40 3 45	Extra V. B. . . . .	0 35 0 38	
" " 4 lbs.	0 72 0 75	Morue désossée. . . . .	6 00 6 50	<b>English style.</b>				Sirop canadien tins 2 lbs.	0 00 0 08
" Coleman, 1 lb.	0 43 0 44	Poisson blanc lac Sup. . .	0 00 5 50	En sacs de 250 lbs.				8 lbs 0 30 0 32	
" " 1 lb.	0 40 0 42	Truite des lacs. . . . .	0 00 4 00	1 à 4 sacs. . . . .	3 30		<b>Sucres.</b>		
" " 1 lb.	0 39 0 40	Saumon Labrador. . . . .	0 00 12 50	5 9	3 25		Brut. . . . .	0 02 0 0	
Montarde Coleman, jars.	0 72 0 75	Saumon do . . . . .	0 00 0 00	10 24	3 20		Jaunes raffinés. . . .	0 02 0 0	
" Durham, jars.	0 00 0 60	Maquereau No 1. . . . .	0 00 0 00	25 et plus. . . . .	3 15		Boucauts et quarts.		
" Poney. . . . .	0 70 0 75	" No 2. . . . .	0 00 0 00	<b>Riz "Crystal"</b>				Extra ground. . . . .	qts 0 04 0 00
" Impérial, doz.	0 95 1 00	" No 3. . . . .	0 00 0 00	En sacs de 25 lbs				Cut loaf. . . . .	qts 0 04 0 00
<b>Pâtes et denrées alimentaires</b>		Saumon Colombie A. . .	0 00 6 75	le sac, 1 35				" " " " " "	qts 0 01 0 00
Macaroni importé, lb.	0 09 0 00	do do baril	0 00 11 00	50 " " " "				" " " " " "	bte 0 04 0 00
Vermicelle . . . . .	0 09 0 00	Anguille. . . . .	0 00 0 07	<b>Salaisons, Saindoux, etc.</b>				" " " " " "	qts 0 01 0 00
Macaroni du Canada. . .	0 04 0 04	<b>Produits de la ferme.</b>		Lard Canada Short Cut Mess				" " " " " "	bte 0 03 0 00
Vermicelle " en boîte de 5 lbs	0 20 0 00	(Prix payés par les épiciers.)		" " " " " "				" " " " " "	qts 0 03 0 00
" " 10 lbs	0 40 0 00	<b>Beurre.</b>		Short Cut Clear				" " " " " "	qts 0 03 0 00
Lait concentré, doz.	1 90 0 00	Townships frais. . . . .	0 00 0 00	le qt. 15 00 16 00				" " " " " "	qts 0 03 0 00
Nestlé's food, doz., 5 p.c.	4 50 4 65	2de qual. . . . .	0 14 0 16	le quart. 7 75 8 00				" " " " " "	qts 0 03 0 00
Rollé oats, le sac. . . . .	2 35 0 00	De l'Ouest. . . . .	0 12 0 15	le quart. 7 75 8 00				" " " " " "	qts 0 03 0 00
Dessicated wheat, le sac	2 25 2 40	Rouleaux " " " "	0 00 0 15	le qt. 15 00 16 00				" " " " " "	qts 0 03 0 00
Pois fendus, qrt. 198 lbs.	4 00 4 25	Beurre de beurrieres		le qt. 15 00 16 00				" " " " " "	qts 0 03 0 00
Chocolat des gourmets		d'automne. . . . .	0 19 0 20	le qt. 15 00 16 00				" " " " " "	qts 0 03 0 00
fin la livre. . . . .	0 00 0 31	do d'hiver. . . . .	0 21 0 22	le qt. 15 00 16 00				" " " " " "	qts 0 03 0 00
Farine préparée, Brodie		<b>Fromage.</b>		<b>Saindoux :</b>				" " " " " "	qts 0 03 0 00
" XXX, 6 lbs. . . . .	2 30	De l'Ouest. . . . .	0 10 0 10 1/2	Pur de panne en seaux. . . .				1 75 2 00	
" " 3 " " " " "	1 20	De Québec. . . . .	0 10 0 10 1/2	Canistres de 10 lbs. . . . .				8 1/2 9 1/2	
" " superb 6 " " " "	2 10	Petites meules. . . . .	0 10 1/2 0 11	" " 5 " " " " "				8 1/2 9 1/2	
" " 3 " " " " "	1 10	<b>Œufs.</b>		" " 3 " " " " "				8 1/2 9	
Farine d'orge, doz. . . . .	2 00	Mirés à la caisse. . . . .	0 00 0 00	Composé, "Swan", en seaux				1 50	
" de seigle, doz. . . . .	2 00	Chaumés à la caisse. . . .	0 12 0 13	Canistre de 10 lbs. . . . .				7 1/2 c	
" de Gluten lot, doz. . . .	3 00	Frais. . . . .	0 17 0 18	" " 5 " " " " "				7 1/2 c	
Biscuits Gluten, lb. . . . .	0 12 1/2	<b>Sirop et sucre d'érable.</b>		" " 3 " " " " "				0 7 1/2	
<b>Pâte Cook's Friend :</b>		Sirop d'érable en qrts la lb.	0 00 0 00	Jambons, la lb. . . . .				10 10 1/2	
No. 1, 4 doz. paq. & 1/2 caisses. .	\$2 40	" " en canistre. . . . .	0 65 0 70	<b>Saindoux</b>					
" 2 6 " " " " "	0 80	Sucre. . . . .	0 06 0 08	Standard, en seaux. . . . .				1 45	
" 3 4 " " " " "	0 45	<b>Miel et citre.</b>		Globe, " " " " " "				1 40	
" 10, 1/2 doz. 1/2 caisses. . . . .	2 10	Miel coulé. . . . .	0 06 0 07	<b>Divers :</b>					
" 12, 6 " " " " "	0 70	Miel blanc nouveau. . . . .	0 08 0 09	Lard fumé, la lb. . . . .				0 10 0 11	
1 lb.—2 doz. en boîte fer blanc, ch	3 10	Miel en gateaux. . . . .	0 13 0 14	Lard S.C. de l'Ouest le qrt				16 00 00 00	
" 3 " " " " "	1 75	Cire vierge. . . . .	0 25 0 27	Lard Mess de l'Ouest, . . . .				14 00 15 00	
" 4 " " " " "	1 10			<b>Spécialités de Jos. Quevillon &amp; Cie.</b>					

J. R. F. BEAUDRY, L. L. B.,

NOTAIRE

Bâtisse de la Banque du Peuple,  
87 RUE ST-JACQUES, CHAMBRE 54, MONTREAL,  
Bell Téléphone 1256.

MAISON  
**LAURENT, LAFORCE & BOURDEAU**  
Fondée en 1860.  
1637 RUE NOTRE-DAME, MONTREAL  
Tél. Bell 1297.



Seuls importateurs des célèbres pianos  
**HARDMAN, New York,**  
The CERHARD HEINTZMAN CO., Toronto,  
WARMWITH, Kingston  
— Et les meilleurs —  
**PIANOS et ORGUES**  
fabriqués au Canada.  
Réparations et échanges à des conditions  
très acceptables et toutes sortes de PIANOS  
D'OCCASION en mains.

Si vous

tenez le **Sel de Table Acme**,  
et si vous le laissez savoir à vos  
pratiques, vous vendrez plus de  
sel que n'importe qui ; il ne se

Durcit pas

Demandez le à votre marchand  
de gros.

**TORONTO SALT WORKS**  
128 ADELAIDE ST., E.  
TORONTO, Ont.

**Granger Freres**

**LIBRAIRES EN GROS**  
FOURNITURES D'ECOLLES.  
CLASSIQUES FRANCAIS,  
ANGLAIS, LATINS et GRECS

Grands avantages offerts dans les cahiers  
pour les écoles. Echantillons envoyés sur  
demande et facturés au prix du mille.

1699, rue Notre-Dame, MONTREAL

**DUCKETT, HODGE & CIE**

Exportateurs de

**Beurre et Fromage**  
Et Marchands de Provisions en Général,  
104 Rue des Sœurs Grises.  
Coin de la rue William. - - MONTREAL

**GAGNIER & LEFEBVRE**

Successors de H. A. MILLER,  
**PEINTRES de MAISONS, d'ENSEIGNES**  
et de RIDEAUX,  
Tapissiers et Décorateurs, Doreurs, Vitriers,  
Imitateurs, Blanchisseurs, etc.  
1996 RUE STÉ-CATHERINE, MONTREAL

**J. Bourdeau & Fils**

Ci-devant de la maison L. Gnaedinger, Son & Co,  
IMPORTATEURS DE  
**CHAPEAUX,**  
**POURRURES**  
et **CASQUETTES**

56 RUE ST-PIERRE, MONTREAL

Poud. à canon, com. à bon	0 15	0 30
" moyen à fin	0 24	0 46
" fin à extra	0 57	0 65
Impérial, moyen à bon	0 25	0 30
" fin à extra	0 33	0 50
Souchong	0 25	0 60
<b>Suif.</b>		
Suif raffiné, la livre	0 05	à 0 05½
Suif brut,	0 03½	à 0 04½
<b>Sapolo.</b>		
En caisses de ½ à 1 grosse, la gr.	11 30	
<b>Vinaigres.</b>		
Vinaigre Bordeaux	0 65	0 70
M. Lefebvre & Cie, en cruche	1 45	0 00
Malt, gallon	0 60	0 00
La Bruyère	1 60	0 00
<i>De MM. M. Lefebvre &amp; Cie.</i>		
Imperial triple (en fûts) gal. imp.	0 33	
Côte d'Or, Bordeaux	0 28	
Extra Crystal Pickling	0 28	
Ordinary	0 23	
Vin blanc XXX	0 25	
" " X	0 20	
" " X	0 17	
Cidre clarifié XXX	0 27	
Ex. Pure Eng. Malt, trip.	0 45	
" " doub.	0 35	
Spécial X.	0 15	
<b>Vins.</b>		
<i>Non Mousseux:</i>		
Bordeaux ord., caisse	3 00	3 50
" " gall.	1 10	1 25
Bordeaux Médoc caisse.	5 65	6 65
" St Julien,	6 65	7 65
" Châteaux,	20 00	25 00
Bourgogne, caisse	8 00	24 00
" " gallon	06 00	00 00
Sielle, gallon	1 40	1 60
Sherry, caisse	6 60	11 00
" " gallon	00 00	00 00
Porto, caisse	6 00	15 00
" " gallon	00 00	00 00
Moselle, caisse	06 50	24 00
Sauternes, caisse	6 65	7 65
Graves, caisse	6 50	7 50
<i>Champagnes,</i>		
J. Mumm, caisse	\$26 00	28 00
G. H. Mumm caisse	31 00	33 00

<b>Prix en gros</b>	
Arthur Röederer, caisse.	25 00 27 00
Vve Cliquot, caisse.	31 00 33 00
Pommery, caisse.	31 00 33 00
Fréminet, caisse.	26 00 27 00
Morizet, caisse.	25 00 27 00
Louis Röederer, caisse.	29 00 31 00
Gold Lack Sec, caisse.	30 00 32 00
Piper Heidsieck, caisse.	28 00 30 00
Perrier-Jouët, caisse.	30 00 32 00
E. Mercier & Cie., carte or, caisse.	31 00 33 00
Gd vin des Ambassades, c	14 00 15 25
Vin des Princes, caisse.	24 00 25 00
Vin d'été, caisse.	18 00 19 00
<b>Mousseux.</b>	
Bourgogne Mousseux, c.	00 00 00 00
Moselle Mousseux, c.	14 00 21 00
Hock Mousseux, caisse.	14 00 16 00
Saumur, Tessier & Co., c	14 00 15 50
" Nerea Raphael, c	14 00 15 00
<b>Vins toniques.</b>	
Vin de Chevrier, la douz.	0 00 9 50
Stimulant au vin de Ran-	
cio, la douz.	0 00 9 00
<b>Chocolats.</b>	
<i>Mentier.</i>	
Par caisse	Par boîte
de 120 lbs.	de 12 lbs.
Papier Jaune	lb. \$0 34 \$0 36
" Chamois	" 0 43 0 48
" Rose	" 0 50 0 56
" Bleu	" 0 58 0 66
" Vert	" 0 50 0 56
" Lilas	" 0 58 0 66
" Bronze	" 0 65 0 74
" Blanc glacé	" 0 73 0 83
" Premium	" 0 38 0 42
Chocolat hygiénique de Cowan	en tins de 1 lb., la douz. \$7 25
Chocolat hygiénique de Cowan	en tins de ½ lb., la douz. 3 75
Chocolat hygiénique de Cowan	en tins de ¼ lb., la douz. 2 25
Chocolat hygiénique de Cowan	en tins de 5 lbs., la lb. 0 55

Essence de chocolat de Cowan non sucre, en paquets, la dz.	1 40
Essence de chocolat de Cowan sucré, en tins de ½ lb., la dz.	2 25
<b>Drogues et Produits Chimiques</b>	
Acide carbonique	0 30 0 40
" citrique	0 50 0 55
" oxalique	0 10 0 12
" tartrique	la lb. 0 33 0 35
Aloès du Cap	0 14 0 15
Alun	0 014 0 2
Bicarbonate de Soude, brl.	2 70 2 75
Bichrom. de Potasse	lb. 0 10 0 12
Bleu (carré)	0 12 0 16
Borax raffiné	0 06 0 09
Bromure de Potass.	0 55 0 60
Camphre américain	0 65 0 70
Camphre anglais	lb. 0 65 0 70
Cendres de soude	0 014 0 02
Chlorure de chaux	0 024 0 05
Chlor. de Potasse	0 23 0 25
Couperose, 100 lbs.	0 75 1 00
Crème de tartre.	0 20 0 22
Extrait de Campêche lb.	0 10 0 11
Extrait de en paquets lb.	0 12 0 14
Garance	lb. 0 00 0 00
Glycérine	lb. 0 16 0 20
Gomme arabique	lb. 0 50 1 25
Gomme épinette	lb. 0 25 0 00
Indigo Bengal	lb. 1 50 1 75
Indigo Madras	lb. 0 70 0 80
Iodure de potasse	lb. 4 00 4 25
Opium	lb. 4 50 4 75
Pearline, boîte	5 00 0 00
Phosphore	lb. 0 60 0 75
Salpêtre	lb. 0 06 0 74
Sels d'Epsom	1 50 3 00
Sel de soude	100 lbs 0 90 0 95
Soda caustique 60°	100 lbs 1 90 2 15
Soda caustique 70°	100 lbs 2 15 2 40
Soda à laver par 100 lbs.	0 75 0 90
Soda à pâte par baril	0 00 2 50
Soufre poudre lb	0 02 0 03
Soufre bâtons	0 02 0 03
Soufre en sac (rock) par 100 lbs.	1 50 2 00
Strychnine	oz. 0 90 1 00
Sulfate de cuivre	lb. 0 43 0 06
Sulfate de morphine	lb. 1 90 2 00
Sulfate de Quinine	oz. 0 40 0 45
Sumac	65 00 70 00
Vert de Paris	0 00 0 15
Vitriol	0 05 0 08

<b>Produits Pharmaceutiques.</b>	
<b>Prix en gros</b>	
Huile de ricin (castor), la lb.	0 10 à 0 11
" " " 1 oz. p. doz	0 35
" " " 2 " "	0 55
Huile de ricin (castor), 1 oz. p. doz	0 70
" " " 4 " "	0 00
" " " 6 " "	1 00
" de foie de morue, demiards par doz	1 00
<b>Wyeth's</b>	
demiards par doz	6 50
Trésoir des nourrices, par doz	1 40
Sirop Dr Coderre (5 p.c.)	1 75
Hop Bitters,	7 00
Radway Ready Relief,	1 90
Pain Killer, par doz	1 75 à 2 00
Eau de Cologne	1 50 0 00
Hoyt's	1 85 1 90
Eau de Floride, Murray & Lanman	4 75
Essences	55c, \$1, 1 50 1 75
" café	\$2, 3 50 4 75
<b>Doz. Gros.</b>	
Quiétal	\$1 70 17 09
Rob Bonum	1 70 17 09
Emulsion C. Beaupré	3 50 36 00
<b>Spécialités de L. Robitaille, Joliette.</b>	
<b>Doz. Gros.</b>	
Elixir Résineux Pectoral	\$1 75 \$18 00
Restaurateur de Robson	3 50 38 00
Pilul. antibill. du Dr Ney	1 50 15 00
Spéc. antiasthmat. gr.	6 25 65 00
" petite	3 25 33 00
Anticholérig. du Dr Ney	3 50 40 00
Salsepareille grande	7 00 90 00
" petite	3 75 40 00
Onguent antihémor.	1 75 18 00
" antidart.	1 75 18 00
Onguent magique gr.	1 75 18 00
" magique pet.	1 00 10 00
Pommade "c. les cors"	1 75 18 00
Baume Catarrhal gr.	7 00 75 00
" petite	3 50 38 00
Tue-douleur dentaire	1 75 18 00
Poudre dépurative, Vink	1 75 18 00
Spécifique du prof. Vink	6 00 65 00
Vermifuge	4 00 42 00

**WILLIAM EWING & CO.,** Marchands de Semences  
 142 Rue McGill, - - - MONTRÉAL.  
**TREFLE ET MIL**  
 Grains de Semences nettoyés pour la culture.  
 Toutes les variétés les plus nouvelles.  
 Catalogue de graines illustré envoyé gratis sur demande. Correspondance sollicitée. Prix spéciaux sur demande.

**A. LIPPÉ, L. L. B.,**  
**NOTAIRE**  
 Argent à prêter sur hypothèque.  
 Bâtisse de la Banque du Peuple,  
 97 RUE SAINT-JACQUES et 219 RUE SAINT-URBAIN  
 Tél. 2768.

**JOSEPH CONTANT**  
**PHARMACIEN ET CHIMISTE**  
 1475 rue Notre-Dame, Montréal  
 MANUFACTURIER et MARCHAND EN GROS

**FABRIQUE ...DE VINAIGRE... EUREKA**



La célèbre marque de vinaigre "EUREKA" est la plus pure et celle qui est fabriquée avec le plus grand soin.  
 Ce vinaigre est fait avec de l'eau de pluie claire, bouillie, puis parfaitement distillée à travers des lits de charbon de bois avant de passer au mélange.  
 Dans la fabrication du célèbre vinaigre "EUREKA" on n'emploie que des alcools purs du Canada et des vins canadiens. Ce vinaigre, s'il gèle, donne en fondant ensuite, un article supérieurement aromatisé qui a retenu sa force. C'est une expérience à laquelle ne résistent pas les vinaigres ordinaires composés d'acides.

DEMANDEZ ECHANTILLON ET LISTE DE PRIX.  
**ALF. ROBITAILLE**  
 MANUFACTURIER DE  
**VINAIGRES et MARINADES**  
**QUEBEC.**

D'Essences Culinaires, Huiles à Cheveux. Parfumeries, Vernis à Chaussures, Lessive en caisses, Caustique en canistres, Huile d'Olive en bouteilles, Huile de Castor, etc.

Prix modérés et commandes exécutées avec diligence

**L. A. DANSEREAU & CIE**  
 FABRICANTS DE  
**Biscuits, Marinades, Etc**  
 354 et 356 AVENUE PAPINEAU  
**MONTRÉAL**  
 Aussi Agents pour les célèbres marinades John Roe & Co., de Londres et RobRoy, de Liverpool.  
 Vendus par tous les épiciers de gros.  
 Ecrivez pour la liste des prix.

PRIX COURANTS.—MONTREAL 14 MARS 1895.

	Prix en gros
Spavin-Cure grande	7 00 80 00
" petite	3 50 38 00
Colic-Cure	3 00 33 00
Pastilles Vermif. français.	1 40 15 00

**Spécialités de Picault & Contant.**

	Doz. Gros.
Elixir Pulmon. Balsami.	\$1 75 \$18 00
Biscuit Purgat. Parisien	1 20 12 00
Pastille à vers.	1 50 15 00
Poudre de condition	1 lb. 0 80 7 20
"	1 lb. 1 25 13 00
"	1 lb. 1 80 18 00
Huile d. foied. morue	8 oz 18 00
"	6 oz 15 00
Emulsion	4 00
Huile Vétérinaire	1 50
Essence d'épinette	0 80

**Spécialité de A. C. Dionne.**

Sirope de merisier composé	\$1 50 0 00
----------------------------	-------------

**Spécialités de la Anchor Medicine Co**

	Doz. Gros.
Anchor Weakness Cure	8 00 78 00
Pilules du Dr Nelson (tonique du sang)	3 50 36 00
Vermicure Français au chocolat	1 25 12 00
Castorol (huile de castor préparée (2 oz))	1 20 12 96
" (4 oz)	2 40 25 92

**Cuir et peaux.**

**Cuir à semelles.**

Spanish No 1	18 lbs en moy.	0 20 0 21
"	" 25 " et au-des.	0 18 0 19
"	" léger.	0 16 0 17
"	No 2	0 15 0 15 1/2
"	18 lbs en moy.	0 16 0 17
Zanzibar		0 15 0 16
Slaughter sole No 1	steers.	0 21 0 22
"	p. ord.	0 19 0 21
"	No 2	0 18 0 19
"	sans acide.	0 20 0 23
"	union crop No 1.	0 26 0 00
"	No 2.	0 20 0 00
Harnais finis à la main	p. lb.	0 25 0 26
"	No. 2	0 23 0 24
"	finis à la roue	p. lb. 0 21 0 22

	Prix en gros
Harnais No. 2	0 19 0 20 1/2
" taureau	p. lb. 0 17 0 19
Vache cirée mince.	p. lb. 0 27 0 28
" forte No. 1	p. lb. 0 22 0 26
Vache grain, pesante	p. lb. 0 21 0 26
" Hm, M. Lun le p.	0 11 0 13 1/2
" écossaise	p. lb. 0 26 0 28
Taure française	p. lb. 0 00 0 85
" anglaise	" 0 00 0 70
" canadienne	" 0 50 0 60
Veau can.	25 à 30 lbs p. lb. 0 60 0 70
"	36 à 45 " p. lb. 0 57 1/2 0 62 1/2
"	45 et plus p. lb. 0 55 0 57 1/2
Vache fendue Ont H.	0 17 0 18
"	Hm. 0 16 0 17
"	Med. 0 15 0 16
"	junior. 0 14 0 00
"	Qué. sen. h. m. 0 00 0 14
"	jun. m. a. light 0 00 0 13
Vache vernie	le pied. 0 00 0 16
" d'Ontario	0 18 0 19
Cuir verni uni, grainé	" 0 00 0 16
Mouton mince	la doz. 4 00 0 00
" épais	9 00 0 00
Dongola glacé, ord.	le pied. 0 11 0 19
Kid Chevette	" 0 20 0 38
Chèvre des Indes glacée	" 0 15 0 00
Kangourou	" 0 38 0 45
Dongola dull	" 0 11 0 19
Buff d'Ontario H.	0 11 HM. 0 12
" M.	0 10 L. 0 10
Buff d'Ontario No 2	" 0 00 0 08 1/2
Buff de Québec H.	0 10 HM. 0 10
" M.	0 9 L. 0 08 1/2
Buff de Québec No 2	" 0 00 0 08
Glove Grain Ontario	" 0 00 0 12
" Québec	" 0 00 0 10
Pebble " Ontario	" 0 10 0 11
" Québec	" 0 09 0 10
Cuir à bourrure No 1	0 17 0 16
" fini français	" 0 20
" russe	" 0 19

**Cuir à Reliure.**

Maroquin large	doz. \$24 00	\$36 00
" petit	" 18 00	22 00
" persian	" 12 00	20 00
Veau de loi, im.	\$48 00 S. Royal	\$40 00
"	Royal	38 00
Veau de loi	M. \$30 00 D.	\$20 00
Vache Russie en peau	la pièce.	18 00
" imitation le pied.	0 30	
" seal	0 20	
Veau de Russie	doz.	72 00

	Prix en gros.
Peaux.. Prix payés aux bouchers.	
Peaux vertes, par 100 lbs.	No. 1 \$5 00
do	No. 2 4 00
do	No. 3 3 00
Veaux, la livre.	0 05
Agneaux, la pièce.	0 60 à 0 65
Moutons, laine.	0 00 à 0 60
Moutons, tondu.	0 00 à 0 00
Steers, par 100 lbs.	5 50 à 6 50
Les tanneurs paient de 50c à \$1.00 de plus pour les peaux assorties et inspectées.	
Peaux de l'Ouest.	No. 1 0 00
do do	No. 2 0 00

**Laines.**

Toison du Canada, la lb.	0 19 à 0 21
Arrachée, non assort.	" 0 00 à 0 00

**Chaussures.**

Brogans	\$0 75 à 1 00
Cobourgs	0 90 1 10
Split Balmorals	0 85 1 10
Kip	1 15 1 40
Buff	1 10 1 90
Veau	1 95 3 85
Buff Congress	1 10 1 70
Veau	2 10 3 40
Split boots	1 40 2 15
Kip	2 00 2 90
Veau	2 75 3 90
Boites en feutre	1 50 2 00
"	1 70 2 50
Wigwams	0 65 0 90
Mocassins	1 50 2 15

**A CHEVILLE.**

Split Boots	\$0 60 à 0 70
Split Balmorals	0 75 1 05
Kip	1 00 1 10
Buff	0 80 1 25
Pebble	1 00 1 25
Buff Bals clous en cuir.	1 00 1 15

**A COUTURE.**

Pebbles Boutonnées	1 05 1 30
Buff lustré	1 10 1 20
Pebble	1 10 1 50
Lustré	1 25 1 50
Chèvre	1 30 1 99
Veau poli	1 30 1 60
Chevreau français.	1 80 3 50
" canadien	1 40 2 75

	Prix en gros.
A extra supérieure,	" 0 23 à 0 25
B, supérieure,	" 0 20 à 0 21
Noir,	" 0 17 à 0 18
Cap de B. E. en suint,	" 0 14 à 0 16
Australie, lavée,	" 0 00 à 0 00
Buenos Ayres,	" 0 31 à 0 35
Natal, en suint,	" 0 00 à 0 00

**Pelletteries brutes.**

**Prix payés à Montréal.**

Vison, la pièce	\$1 50 à \$2 00
Rat musqué (hiver)	0 07 0 12
Marte, No. 1	1 30 2 00
Renard roux	1 30 1 50
Pécan	5 00 8 00
Bête puante	0 50 0 75
Ours	8 00 20 00
Loutre	8 00 15 50
Castor, la livre	4 00 5 00
Chat sauvage	0 25 0 75

**Prix en gros.**

	Hommes.	Garçons.	Enfants.
Brogans	\$0 75 à 1 00	\$0 70 à 0 80	\$0 65 à 0 7
Cobourgs	0 90 1 10	0 80 0 95	0 70 0
Split Balmorals	0 85 1 10	0 80 1 05	0 70 0
Kip	1 15 1 40	0 90 1 15	0 80 0
Buff	1 10 1 90	1 00 1 40	0 90
Veau	1 95 3 85		
Buff Congress	1 10 1 70		
Veau	2 10 3 40		
Split boots	1 40 2 15	1 25 1 60	
Kip	2 00 2 90	1 60 1 90	1 25 1 50
Veau	2 75 3 90		
Boites en feutre	1 50 2 00		
"	1 70 2 50		
Wigwams	0 65 0 90		
Mocassins	1 50 2 15		

**Femmes. Filles. Enfants**

Split Boots	\$0 60 à 0 70	\$0 50 à 0 60	\$0 40 à 0 50
Split Balmorals	0 75 1 05	0 60 0 85	0 50 0 60
Kip	1 00 1 10	0 85 1 00	0 65 0 75
Buff	0 80 1 25	0 80 1 00	0 60 0 70
Pebble	1 00 1 25	0 90 1 00	0 50 0 65
Buff Bals clous en cuir.	1 00 1 15	0 90 1 00	0 50 0 65

**COURROIES EN CUIR**

**ROBIN & SADLER**  
COIN RUES DES SEIGNEURS et WILLIAM  
Manufacturiers.

H. C. LETOURNEUX, prés. C. LETOURNEUX, vice-prés. J. LETOURNEUX, sec.-tr.  
**LETOURNEUX, FILS & CIE**  
MARCHANDS-FERRONNIERS  
Nos 261, 263 et 265, RUE ST-PAUL, MONTREAL. A l'enseigne de l'Enclume.

**LAWRENCE A. WILSON & CO, MONTREAL**

SEULS AGENTS EN CANADA POUR

DEUTZ & GELDERMANN, Gold } Lack Sec.	Ay.	COMANDON & CO.,	Cognac.
CLODE & BAKER, Invalid's Port,	Oporto.	QUANTIN & CO.,	Cognac.
J. W. BURMESTER,	Oporto.	PETER F. HEERING,	Copenhagen
BONSOMS & MULLER,	Tarragona.	R. THORNE & CO., "Kilty Scotch,"	Greenock.
J. ORNOSA & CO.,	Reus.	GREENLESS BROS.,	Glasgow.
SANCHEZ ROMATE HERMANOS,	Jerez.	"Claymore Scotch,"	
JIMINEZ & LAMOTHE,	Malaga.	BUSHMILLS OLD DISTILLERY CO.,	Belfast.
CHAMPY PERE & CO.,	Beaune.	J. W. NICHOLSON & CO., Dry Gin,	London.
ST BONNET & BELLEMER,	Bordeaux.	BLANKENHEYM & NOLET,	Rotterdam
BOUTELLEAU FILS, Doctor's Special Brandy.	Cognac.	Key Gin,	Saumur.
		ALFRED GRATIEN,	Torino.
		MARTINI, ROSSI & CO., Vermouth,	

MARIANI & CO., Vin de Coca Mariani, Paris.

**Un Flacon de Cristal Gratis**

AUX ACHETEURS DE

**ADAM'S • TUTTI • FRUTTI.**

DEMANDEZ-LE A VOTRE FOURNISSEUR.

Tableaux d'annonces pour décorer votre magasin envoyés sur demande.

**ADAM'S & SONS CO.,** 11 à 13 RUE JARVIS, TORONTO, Ont.



**G. G. GAUCHER**

Farines, Provisions. Produits de la ferme

SEUL AGENT EN CANADA DE LA  
POUDRE ENGRAISSIVE et NOURRISSANTE  
pour les Chevaux et bêtes à corne.  
TONIQUE, STOMACHIQUE, DEPURA-  
TIVE et VERMIFUGE.

91 et 93 Rue des COMMISSAIRES  
MONTREAL.

**J. G. A. GENDREAU**  
Chirurgien-Dentiste



Extraction de Dents  
sans douleur,  
Par l'électricité et par  
l'anesthésie.

Dents posées avec ou sans  
palais, d'après les procédés  
les plus nouveaux.

No. 20 RUE ST-LAURENT,  
MONTREAL.





PRIX COURANTS.—MONTREAL, 14 MARS 1895.

**Tuyaux en grès—liste, esc. 15 p.c.**

4 pcs. par longueur de 3pd	\$0 45
6 " " " "	0 60
9 " " " "	0 90
12 " " " "	1 28
18 " " " "	2 10
24 " " " "	2 70

**Coudes ronds :**

4 pouces chacun	0 75
6 " " " "	1 00
9 " " " "	1 75
12 " " " "	2 50

**Tuyaux de réduction :**

6 x 4 pouces chacun	1 40
9 x 6 " " " "	1 90
12 x 9 " " " "	2 75
12 x 12 " " " "	3 00

**Connection carrée ou fausse-équerre :**

4 x 4 pouces chacun	0 90
6 x 4 " " " "	1 50
6 x 6 " " " "	1 50
9 x 6 " " " "	2 10
9 x 9 " " " "	2 10
12 x 9 " " " "	3 00
12 x 12 " " " "	3 00

**Syphon :**

4 pouces	1 40
6 " " " "	1 90
9 " " " "	2 75
12 " " " "	4 00

**Tuyaux à cheminées :**

92 pouces, par pied	0 25
" " " "	0 40

**Charbons.**

**PRIX DE DÉTAIL.**

Grate par tonne de 2000 lbs.	\$5 75
Furnace do	5 75
Egg do	5 75
Stove do	6 00
Chestnut do	6 00
Peanut do	4 75
Screenings do 2240 lbs.	1 50
Scotch Grate do 2000	0 00
Scotch Steam do 2240	4 50
Vale Grate do 2000	5 25
Welsh Anthracite do 2000	5 75
Plotou do 2240	3 60
Cape Breton do	3 60
Glace Bay do	4 00
Sydney do	4 00
Reserve do	5 50
Charbon de forge do 2000	6 00
Lehigh pour fond. do	6 50
Coke " par chaldron	6 75
" usage domestique	3 00
" concassé	3 50

\* Selon distance et qualité.

**Bois de chauffage.**

Prix payé par marchands, aux chars, gare Hochelaga.

Erable la corde	\$1 50 à \$5 00
Merisier do	1 25 à 4 75
Bouleau, &c. do	0 00 à 0 00
Épinette do	0 00 à 4 25
Slabs par chars	28 00 à 31 00
" en barge. Corde.	2 30 à 3 00
Rognures, le voyage	2 25 à 0 00

**Prix de détail.**

Acajou de 1 à 3 pouces	le pied	22 à 24
Cèdre rouge 1/2 pouce	do	10 à 12
Noyer noir 1 à 4 pouces	do	10 à 14
Noyer noir 6 x 6, 7 x 7, 8 x 8	do	14 à 16
Cerisier 1 à 4 pouces	do	9 à 11
Frêne 1 à 3 pouces	le M.	21 00 à 25 00
Merisier 1 à 4 pouces	do	20 00 à 25 00
Merisier 5 x 5, 6 x 6, 7 x 7, 8 x 8	do	20 00 à 25 00
Erable 1 à 3 pouces	do	20 00 à 36 00
Orme 1 à 2 pouces	do	18 00 à 25 00
Noyer tendre 1 à 2 pouces	do	30 00 à 50 00
Cotonnier 1 à 4 pouces	do	40 00 à 45 00
Bois blanc 1 à 4 pouces	do	18 00 à 22 00
Chêne 1 à 2 pouces rouge	do	30 00 à 50 00
Chêne 1 à 2 pouces blanc	do	40 00 à 50 00
Chêne scié sur grain	do	60 00 à 70 00

**Plaquage (veneers):**

Uni par 100 pieds	90 à 1 00
Français la feuille	50 à 1 25

**Bois durs.**

Acajou de 1 à 3 pouces	le pied	22 à 24
Cèdre rouge 1/2 pouce	do	10 à 12
Noyer noir 1 à 4 pouces	do	10 à 14
Noyer noir 6 x 6, 7 x 7, 8 x 8	do	14 à 16
Cerisier 1 à 4 pouces	do	9 à 11
Frêne 1 à 3 pouces	le M.	21 00 à 25 00
Merisier 1 à 4 pouces	do	20 00 à 25 00
Merisier 5 x 5, 6 x 6, 7 x 7, 8 x 8	do	20 00 à 25 00
Erable 1 à 3 pouces	do	20 00 à 36 00
Orme 1 à 2 pouces	do	18 00 à 25 00
Noyer tendre 1 à 2 pouces	do	30 00 à 50 00
Cotonnier 1 à 4 pouces	do	40 00 à 45 00
Bois blanc 1 à 4 pouces	do	18 00 à 22 00
Chêne 1 à 2 pouces rouge	do	30 00 à 50 00
Chêne 1 à 2 pouces blanc	do	40 00 à 50 00
Chêne scié sur grain	do	60 00 à 70 00

**Américain**

Erable plqué	do	25 à 50
Noyer noir ondé	le pied	04 à 05
Acajou (mahogany)	do	04 à 08
	do	8 à

**Bois de Service**

Pin.	6 à 16 pieds	le M.	Prix en gros
1 pouce strip shipping cull,	do	do	\$12 00 15 00
1 1/2 et 2 pces. do	do	do	12 00 15 00
1 pouce shipping cull sidings	do	do	14 00 18 00
1 1/2 et 2 pces do	do	do	15 00 18 00
1 pouce qualité marchande	do	do	20 00 30 00
1 1/2 et 2 pces. do	do	do	20 00 30 00
1 pouce mill cull, strip, etc. No. 2	do	do	10 00 10 50
1 1/2 et 2 pces. do	do	do	10 00 10 50
1 pouce mill cull No. 1	do	do	12 00 15 00
1 1/2 et 2 pces. do	do	do	12 00 15 00
3 pces. do	do	do	10 00 12 00
do do. No 2	do	do	6 50 8 50

**Épinette.**

1 pouce mill cull	5 à 9 pouces	do	9 00 10 00
1 1/2 et 2 pces. mill cull	do	do	10 00 11 00
3 pces mill cull	do	do	9 00 10 00
1, 1 1/2 et 2 pces. qualité march.	do	do	12 00 13 50

**Pruche.**

1, 2 et 3 pces	do	do	9 00 10 00
Colombages en pin, 2 x 3, 3 x 3, 3 x 4—aux chars	do	do	10 00 11 00
Lattes—1ère qualité	do	do	1 80 2 00
2ème do	do	do	1 50 1 60
Bardeaux pin XXX	16 pouces	do	2 90 3 00
do XX	do	do	2 40 2 50
do X	do	do	1 50
do 1ère qualité	18 pouces	do	3 00
do 2ème do	do	do	1 75
Bardeaux cèdre XXX	16 pouces	do	2 90 3 00
do XX	do	do	2 40 2
do X	do	do	1 50
Bardeaux pruche marchande	do	do	1 75

**Charpente en pin.**

de 16 à 24 pieds—3 x 6 à 3 x 11	do	do	16 00 17 00
de 25 à 30 do do do	do	do	18 00 18 50
de 31 à 35 do do do	do	do	21 00 22 50
de 16 à 24 do—3 x 12 à 3 x 14	do	do	18 00 19 00
de 25 à 30 do do do	do	do	20 00 21 00
de 31 à 35 do do do	do	do	23 00 24 00

**Bois carré—pin.**

de 16 à 24 pieds—de 5 à 11 pouces carrés	do	do	17 00 18 00
de 25 à 30 do do do	do	do	19 00 20 00
de 31 à 35 do do do	do	do	21 00 22 00
de 16 à 24 do—de 12 à 14 pouces carrés	do	do	19 00 20 00
de 25 à 30 do do do	do	do	21 00 22 00
de 31 à 35 do do do	do	do	23 00 24 00

**Charpente en pruche.**

de 17 à 30 pieds jusqu'à 12 pouces	do	do	15 00
Charpente en épinette	do	do	16 00
do en épinette rouge	do	do	25 00 30 00

# LES MEILLEURS CIGARES

• • • SUR LEMARCHÉ

SONT SANS CONTREDIT

Aberdeen, - - -

Paul Jones, - - -

Melrose, - - -

Blackstone,

Little Buck

**BLACKSTONE CIGAR FACTORY**

VILLENEUVE & CIE.

ESTABLISHED 1855

**Taylor's Safes**

145 & 147 FRONT ST. EAST TORONTO

Coffres-Forts. Coffres-Forts.

**Clotures ! Balustrades !**

Toutes sortes de Travaux en fer.

Toronto Fence & Ornamental IRON WORKS

78 Adelaide O., Toronto, Ont.

**LITERIE**

DE LA

MAISON LA PLUS RENOMMÉE, ÉTABLIE DEPUIS 25 ANS.

Prix absolument les PLUS BAS.

**J. E. TOWNSEND**

1 Petite Rue St-Antoine, coin Rue St-Jacques seulement.

Téléphone 1906 GROS et DÉTAIL

**HORMISDAS CONTANT,**

Contracteur Plâtrier,

475 1/2 Rue Legachetiere, Montreal.

**JOSEPH FABIEN**

PLÂTRIER,—Ouvrages Unis et Ornementés

NO 47 rue Knox, Pointe St Charles.

Ouvrage en Ciment une spécialité.

**LAMBERT & FILS, Constructeurs.**

357 Rue Berri, Montreal.

**LABRECQUE & MERCURE,**

Entrepreneurs-Ménuisiers,

37, RUE LEST-ANDRE, MONTREAL

Téléphone Bell. 6328.

**THIBODEAU & BOURDON**

No. 1203 Rue Ste-Catherine.

Coin de l'Avenue Papineau - MONTREAL

Ont constamment en mains une quantité considérable de **BOIS DE SCIAGE SEC** qu'ils vendent à bas prix. Vente par char et par pile avec légère avance. Noyer noir et cotonnier de 1 à 4 pouces.  
Téléphone No 6039.

**BOIS DE SCIAGE**Bureau : 512 Lagachetière  
MONTREAL.CLOS, Tél. Bel No 6678.  
Canal Lachine

BASSIN No 3.

Vis-à-vis rue Ottawa.

Tél. Bell No 8808.

T. PREFONTAINE

H. BOURGOIN

**T. PREFONTAINE & CIE**

.. Marchands de ..

**BOIS de SCIAGE**

BUREAU :

Coin des rues NAPOLEON et TRACEY,  
STE-CUNÉGONDE

CLOS A BOIS :-

Le long du Canal Lachine, des deux côtés.

Tél. Bell 8141.

MONTREAL.

A. DEMERS.

Tél. 589.

C. BRUNET.

Faisant affaire sous les noms de

**DRAPEAU, SAVIGNAC & CIE**

140 Grande Rue St-Laurent, Montreal

**FERBLANTIERS, PLOMBIERS, COUVREURS,****Et Poseurs d'Appareils de Chauffage**

Assortiment très varié et complet d'Ustensiles de cuisine, Coutellerie, Lampes, Gazeliers, Brackets, Globes, etc., à des prix très modérés.

Ils se chargent de tout ouvrage, tel que Couverture en Ardoise, en Ferblanc, en Tôle galvanisée, et toutes espèces de réparations à des prix très modérés.

Spécialité pour la pose et les réparations de Fournaises à eau chaude, à vapeur, haute et basse pression, et Fournaises à l'air chaud.

Fournaises à l'eau chaude et à l'air chaud combinés

**PROPRIÉTÉS**

ET

**LOTS A BATIR**

A Vendre

Au Mois

Résidence  
d'Été

A Vendre

ou à

Louer

Prêts

Négociés

aux

Plus Bas Prix

Assurances

Evaluations

1627 Rue Notre-Dame

Tél. Bell, 2985.

**J. CRADOCK SIMPSON & CIE****AGENTS D'IMMEUBLES ET DE FINANCES.**

OFFRENT EN VENTE. — Résidences de première classe ; bonnes maisons ; propriétés commerciales et magnifiques lots à bâtir.

OFFRENT A LOUER. — Maisons meublées, maisons non-meublées et Magasins.

FONT DES PRETS — Sur bonnes hypothèques à des taux d'intérêt très bas.

ASSURENT — Les risques de tout genre dans les Compagnies de premier ordre.

ADMINISTRENT LES PROPRIÉTÉS — Pour les propriétaires ou fidéi-commissaires, au mieux de leurs intérêts.

VENTE D'IMMEUBLES A L'ENCAN — Tous les quinze jours, le MERCREDI.

**Bâtisse de l'Assurance " Guardian, "****181, RUE ST-JACQUES, MONTREAL.**

TELEPHONE 714

**BERNIER & CIE.,**

GRAINS,

**GROS**

FARINES,

SON ET GRU,

**DETAIL**

MOULÉE,

GRAINES DE SEMENCE.

**271 & 273 rue CASCADES**

SAINT HYACINTHE

**Assurance Contre le Feu**

La Cie d'Assurance du Canada

**EASTERN**

Bureau-chef, Halifax, N. E.

Capital, \$1,000,000

Agences dans les principaux centres du Canada.

D. C. EDWARDS, Gérant-Résident,

Salle B, Bâtisse Temple, MONTREAL.

**FAUCHER & Fils**

Importateurs et Marchands-Feronniers

**Bois et Garnitures de Voitures**

Fournitures pour Carrossiers et Forgeons, telles que Fer en barres, Acier, Charbon de forge, Peintures, Vernis, etc.

Nos. 796 à 802, Rue Craig,

**MONTREAL.**

Téléphone 576

**LE PRIX COURANT**

A. &amp; H. LIONAIS,

Éditeurs-Propriétaires

ADMINISTRATION. { Chambre 402 Bâtisse "New York Life."  
Téléphone No 2547.  
Boite de Poste No 917.REDACTION. { 25 rue St-Gabriel.  
Téléphone 2602.  
Montréal, Canada.

ABONNEMENTS

(Strictement payable d'avance.)

Montréal et Banlieue un an	\$2.00
" " 6 mois	1.00
" " 3 mois	0.50
Canada et Etats-Unis, un an	1.50
" " 6 mois	0.75
France et Union Postale un an (15 francs)	3.00

**LE NUMERO 10 CENTINS.**

Adresser toutes communications comme suit :

**LE PRIX COURANT,**

Montréal, Canada

**R. A. MAINWARING**  
**Courtier d'Immeubles****ET PLACEMENTS**

— BUREAUX —

147 St. Jacques | 2358 Ste Catherine

**MONTREAL**

Téléphone Bell 2433

**MARCOTTE FRERES****ENCANTEURS**

— ET —

**Agents d'Immeubles**

Avances faites sur consignations.

Emprunts négociés sur hypothèques.

No 69 rue St-Jacques,

**MONTREAL.****JOHN MORRIS****AGENT D'IMMEUBLES**

Assurances Contre le Feu,

Prêts sur Hypotheses

126, RUE ST-JACQUES

Téléphone 2290.

**MONTREAL****FRED. R. ALLEY**

Achète, Vend et Échange

— LES —

**PROPRIÉTÉS****Administration de Successions,  
Collection de Loyers,  
Placement d'Assurance.**

BUREAU PRINCIPAL,

116 Rue ST-JACQUES, Montréal

Téléphone 1251.

**Ventes enregistrées**

Pendant la semaine terminée le 9 mars 1895.

**MONTREAL EST**

**QUARTIER STE-MARIE**

Chemin Papineau. Partie Sud Ouest du lot 1097, terrain vacant de 1727 pieds en superficie. Walter Drake à la cité de Montréal \$345.40 [38418].

Rue Notre Dame, maisons etc. Partie du lot 6, terrain 40.6 en front. 39.3 en arrière x 82.6 d'un côté et 97 de l'autre. Adolphe Duperreault, à André Monarque \$6,000 [38421].

Rue DeLorimier. La moitié indivise de partie du lot 502, terrain 60 x 384, vacant. Percy Scott, à Charles Strangman \$2,000 [38472].

Rue St Alphonse No 53 maison en bois et brique. Partie du lot 389 terrain 18 x 40. Louis Christin dit St Amour à Wm D. Quinn \$1.00 [38461].

Rue Visitation Nos 259 à 265 maison en bois et brique. Lots 958 et 959, terrain 67. 6 x 125. Mme Pierre B. Roberge à François d'Assise Cyr, \$4 600 [38448].

**QUARTIER ST-JACQUES**

Rue St André Nos 282 et 288 maison en bois et brique. Lot 807 terrain 43.6 x 76. Christian Pederson à Hormisdas Delorme, \$2 800 [38460].

Rue Notre Dame, maisons en construction. Lot 55 (moins partie expropriée), terrain 49 5 x 63.2. André Monarque à Anthime R. Archambault ; \$4,000 [38420].

Rue Amherst, Nos 878, 880 et 882, maison en pierre et brique. Lot 1211-125, terrain 25 x 110. Mme J. Alcime Hurlé à Thomas F. G. Foisy ; \$8,000 [38426].

Rue St Hubert Nos 262, 264, 79 et 81, St Christophe No 22, maisons etc. La moitié indivise de la partie Sud Est du lot 847 et de la partie du lot 508, terrain 42.8 x 154.6, 39 x 150 respectivement. La faillite Henri Pépin à la Banque du Peuple, prix pour les hypothèques et autres considérations.

Rue Beaudry No 168, maison en brique. Lot 356, terrain 40 x 70. François d'Assise Cyr à Joseph Edmond Morin ; \$2,950 [38437].

Rue Wolfe Nos 173, 175 et 172, maison en bois et brique. Lot 611, terrain 43 x 76. La succession Pierre Desautels à Joseph Arthur Lapiere ; \$2,800 [38440].

Rue Jacques Cartier No 393, maison etc. Lot 724, terrain 26 x 73. The Montreal Loan & Mortgage Co. à Marie Philomène Lavallée, épouse de Louis Horace Tétrault ; \$2,000 [38449].

Rue Sherbrooke. Lot 1203-340 et partie du lot 339, terrain vacant, 36 x 123 d'un côté et 131.9 de l'autre. Mme Vve J. C. H. Lacroix, es-qualité à Alphonse Lapiere : \$4,588 [38467].

**QUARTIER ST-LOUIS**

Avenue des Pins, No 140, maison en brique. Partie du lot 915-2, terrain 10. en front, 13.6 en arrière x 81. La faillite Onésime Vinette à M. E. A. Louisa Gérand, épouse de Henri Lespérance ; \$2,238 39 [38469].

Rue St Hippolyte, No 160, Avenue des Pins Nos 157 à 163, maisons, etc. Partie du lot 971-11, terrain 18.6 en front, 16.6 en arrière x 75. La faillite Onésime Vinette à James Cochrane ; \$2,647 50 [38470].

**QUARTIER ST-LAURENT**

Rue Dorchester, Nos 591 à 601. Lot 365, (moins partie expropriée), terrain 64.6 en front. 65.7 en arrière x 32 5 d'un côté et 31.6 de l'autre. Camille J. Grenier, es-qualité à Michael Guérin ; \$5,100 [38451].

**MONTREAL OUEST**

**QUARTIER ST-ANTOINE**

Rue Lusignan, Nos 113 et 115, maison en brique. Lot 466-75, terrain 24 x 94. Ferdinand Tremblay à Madame Euchariste Martin, veuve d'Arthur Tremblay ; \$3,850 [126646].

Rue Tupper, No 63, maison en pierre et brique. Partie des lots 1623-1, 2, 3 et 4, terrain 25 x 87 Mme Edgar Judge à Julia Florence Britton, épouse de Philippe H. Gilbert ; \$8,000 [126649].

Rue Sherbrooke, Nos 842 et 844, coin Avenue du Collège McGill, maison en pierre. Lot 1373, terrain 52.6 x 121.10. Isabella G. et Anna B. McIntosh à Hugh McLennan, George Hague, A. G. Gault, Chas. A. C. Wilson et Chas. J. Fleet, in trust ; \$17,500 (Young Men's Christian Association) [126650].

Rue Delisle, Nos 120 et 122, maison en bois et brique. Lot 12 et partie du lot 11, terrain 30 x 80. Elzéar Masse à Joseph Bienvenu ; \$1,400 [126662].

Ruelle Leclerc, Nos 28 et 30, maison en bois et brique. Partie Sud Ouest du lot 421, terrain 29 x 34. François-Xavier Desmarais à Cyrille Lahaie ; \$1,100 [126667].

**Revue Immobilière.**

Montréal, 14 Mars, 1895.

Il y a déjà une légère diminution dans les transactions en propriétés foncières. La saison active n'aura pas été longue, cette année. Il ne faut pas trop s'en étonner, lorsque l'on constate quelle difficulté les propriétaires éprouvent, cet hiver pour louer leurs maisons. Au début de la saison, au commencement de février, les locations allaient assez bien ; les bons logements étaient recherchés et les propriétaires obtenaient le même loyer que précédemment, si, même, ils ne réussissaient pas à y ajouter quelque chose. Puis c'est tombé tout d'un coup. On eût dit que les locataires s'étaient donné le mot pour ne pas se presser et attendre que, à l'approche du 1er mai, les propriétaires soient plus disposés à faire des réductions. Et cette espèce de grève des locataires a bonne chance de réussir. Il est probable que les revenus des propriétaires vont diminuer, que ceux qui retireraient 6 p. c. n'auront plus que 5 p. c. et devront en outre, payer la taxe spéciale de 1 p. c. qui sera certainement imposée cette année, ou l'année prochaine. Ainsi une propriété qui donne actuellement \$240 de loyer, n'en donnera que \$228, et, en outre, le

propriétaire aura à payer \$40 de taxes de plus, soit une perte de \$52. Ce n'est pas encourageant.

Les lots à bâtir ont rapporté les prix suivants :

Chemin Papineau..... 20c le pied  
Rue Sherbrooke (Est).. 1.00 le pied

La liste n'est pas longue, comme on le voit ; mais les prix n'accusent pas de baisse.

Voici les totaux des prix de vente par quartiers :

Quartier Ste Marie.....	\$15,745.40
" St Jacques .....	24,338.00
" St Louis .....	4,885.89
" St Laurent.....	5,100.00
" St-Antoine.....	31,850.00

Total .....	\$ 81,919.29
Semaine précédente.....	174,870.62
Ventes antérieures.....	919,462.66

Depuis le 13 janvier..... \$1,176,152.57

Semaine correspondante. 1894....	\$ 333,064.79
" " 1893....	323,386.50
" " 1892....	205,308.22
" " 1891....	256,226.80
" " 1890....	269,220.71
" " 1889....	191,802.58
" " 1888....	131,918.85

A la même date 1894.....	\$1,644,977.26
" " 1893.....	1,677,462.23
" " 1892.....	3,102,504.10
" " 1891.....	3,863,053.87
" " 1890.....	1,988,503.94
" " 1889.....	1,999,143.22
" " 1888.....	1,528,195.43

Il en est, des placements sur hypothèques comme des placements en propriétés foncières, l'activité diminue. La plupart des prêts n'ont rien à faire avec la construction. Les taux sont stationnaires. Il y a deux prêts à 5 p.c. l'un de \$15,000 et l'autre de \$10,000 ; trois à 5½ p.c. pour \$750, \$3,700 et \$7,000, respectivement ; les autres sont à 6 et 7 p.c. Un prêt de \$5,208 porte 7 p.c.

Voici les totaux des prêts par catégories de prêteurs :

Cies de prêts.....	\$ 5,750
Assurances.....	.....
Autres corporations.....	11,000
Successions.....	12,100
Particuliers.....	34,400

	\$ 63,250
Semaine précédente.....	117,700
Semaines antérieures.....	3,824,628

Depuis le 1er janvier..... \$4,005,578

Semaine correspondante. 1894....	\$204,074
" " 1893....	80,695
" " 1892....	87,800
" " 1891....	54,056
" " 1890....	84,699
" " 1889....	42,984
" " 1888....	58,457

A la même date 1894.....	\$1,436,520
" " 1893.....	1,944,932
" " 1892.....	1,682,021
" " 1891.....	2,478,125
" " 1890.....	1,016,289
" " 1889.....	880,043
" " 1888.....	935,123

Nous rappelons à nos abonnés que le prix de l'abonnement est strictement payable d'avance.

## VENTES PAR LE SHÉRIF

pour la semaine prochaine

DISTRICT DE MONTREAL.

Aucune.

## La Construction

## NOTES

Le curé de la paroisse de St Louis de France, Montréal, doit construire cet été une maison d'école de 75 x 60 à 3 ou 4 étages, au coin des rues Roy et Cadieux.

Le Young Men Christian Association de Montréal, vient d'acheter une propriété, rue Sherbrooke, où elle va faire bâtir cet été.

## PETITES NOTES

Si l'on pouvait faire évaporer toute l'eau de l'océan, il resterait au fond une couche de 200 pieds de sel.

On fait en ce moment à Paris des essais de pavage en blocs de fonte, sur les rues le plus fréquentées, le long des rails des tramways.

Londres a 12 milles de longueur et 17 de largeur. Chaque année on y voit s'ouvrir 20 milles de nouvelles rues. Presque comme à Montréal.

Le pas d'une autruche est d'environ 12 pieds; lorsque l'autruche est effrayée, elle peut courir 25 milles à l'heure. On pourrait l'entrer dans la classe des 2.25.

Humboldt a dit que le globe contient 56,000 espèces de plantes, 51,000 espèces d'animaux, 44,000 espèces d'insectes, 4,000 espèces d'oiseaux et 7,000 espèces de reptiles.

Une poêle à frire avec des pieds de six pouces de long vient d'être découverte dans les fouilles d'Herculanum. Elle appartenait à Docilla, qui a gravé son nom sur la queue.

En dépouillant une momie égyptienne, on a déroulé plus de 1000 verges de toile. Cette toile ressemble un peu à notre toile à fromage d'aujourd'hui, mais elle est de qualité plus fine.

Le Ptériophthalmus, un poisson qui vit dans les marais de la Malaisie, est le seul poisson connu qui respire par la queue. Si on lui couvre la queue d'huile ou de vernis, il meurt par suffocation.

Sir Wm Armstrong, qui a révolutionné l'artillerie en Angleterre, a débuté dans la vie comme avocat, M. de Lesseps avait reçu l'éducation que l'on donne à ceux qui se destinent à la carrière consulaire. L'un et l'autre, cependant sont devenus célèbres par des travaux de génie civil ou de mécanique.

Le département des postes s'est rendu à la demande de la chambre de com-

merce de Québec, et à partir de l'ouverture de la navigation, toutes les malles venant du sud et de l'ouest de Montréal seront transportées à Québec par le convoi du Pacifique arrivant ici le dimanche après-midi.

En 1787, le territoire sur lequel la cité de Philadelphie est maintenant construite, appartenait à un nommé Pierre Rambaud ou Rambo. Cette information va peut-être susciter une "succession Rambaud" dans le genre de la fameuse "succession Bonnet".

Deux nouvelles publications nous sont arrivées la semaine dernière: *La Semaine*, hebdomadaire, publiée à Québec, et *la Revue Bleue*, mensuelle, publiée à Montréal. La première est une sorte de revue de la presse, qui reproduit des articles récemment publiés dans d'autres journaux. Cela coûte moins cher que de payer un rédacteur. La seconde nous paraît avoir pour but principal de faire connaître à l'humanité souffrante les dangers de l'alcoolisme et les vertus de la Cure d'Or de l'Institut Keely (pas celle du Père Murphy).

On vient de présenter à la législature de l'Etat de New-York un projet de loi pour autoriser la construction d'un canal d'au moins 20 pieds entre les points suivants:

De la rivière Hudson au lac Champlain, du haut du lac St François à un point sur la rivière St-Laurent au-dessus des rapides du Long Sault et de Lewiston, à la rivière Niagara.

Ces canaux devront être assez larges pour permettre à deux navires tirant 20 pieds d'eau de se croiser à toute vitesse. La compagnie aura un capital de \$150 000,000 dont 10 p.c. devront être souscrits d'ici à 5 ans. Ces canaux devront être achevés en dix ans.

Les signaux lumineux viennent de faire l'objet d'une note concernant un moyen d'augmenter leur portée. Cette note a été présentée à l'Académie, de la part de M. Charles Henry, par M. Bertrand, secrétaire perpétuel. La méthode consiste à adopter pour les éclats une loi particulière de successions qui, à égalité de nombre, d'intensité et de vitesse, a été reconnue comme excitant plus que tout autre la sensibilité lumineuse. Ces expériences, qui sont fécondes en applications pratiques, ont été exécutées au Dépôt des Phares, avec un nouveau photomètre, imaginé par l'auteur et fondé sur la loi de déperdition lumineuse du sulfure de zinc phosphorescent.

La table suivante donne la puissance relative des diverses Compagnies transatlantiques en 1893:

	Tonnes
North-German Lloyd .....	242,367
Peninsular and Oriental .....	227,060
Navigazione Generale Italiana... ..	191,037
Messageries Maritimes .....	174,900
Générale Transatlantique .....	173,800
Hambourg-American Packet.....	166,586
Lloyd Autrichien .....	137,822
Anchor Line .....	136,512
Allan Line .....	127,861
Cunard Line.....	110,759
White Star.....	96,226
Chargeurs Réunis .....	77,600
Hambourg Sud Amérique.....	56,676
Red, Star Line .....	54,808
National Line.....	53,522

Hollandaise-Américaine.....	43,342
Hollandaise Stoomvaart .....	40,245
La Veloce .....	39,689
Inman Line .....	36,677
Compagnie Fabre .....	27,443
Guion Line .....	17,812
Thingvalla Line .....	11,985

Un journal rappelait récemment la curieuse bévue commise par certains étymologistes faisant dériver le nom du poivre de celui de l'abbé Poivre, l'introducteur de la culture de cette précieuse épice à l'île Bourbon.

Né à Lyon en 1719, Poivre vint terminer ses études de théologie au séminaire des Missions étrangères à Paris et partit aussitôt pour évangéliser la Chine.

A la suite d'aventures fort intéressantes, l'abbé Poivre passa en Cochinchine et y resta jusqu'en 1745. Comme il rentrait en France, le bâtiment où il avait pris passage est attaqué et capturé par un Anglais supérieur en force. Le voilier conduit à Batavia. Il y prend une connaissance approfondie de la culture des épices, et, dès qu'il peut regagner son pays, il propose à la Compagnie française des Indes deux projets très importants: Ouvrir un commerce direct de la France avec la Cochinchine et transporter dans les îles de France et de Bourbon la culture des épices jusqu'alors concentrée aux Moluques. La ruine de la Compagnie empêcha la réussite de ces plans. Poivre fut cependant nommé correspondant de l'Académie des sciences, puis intendant de l'île Bourbon, où il rédigea ses *Voyages d'un philosophe*, tout en cultivant la cannelle et le poivre.

Pendant l'exercice juillet 1893 à juin 1894, la durée moyenne du transport des malles a été la suivante, par le bateau le plus rapide des diverses compagnies allemandes, américaines, anglaises et françaises:

*Campania*, de la Compagnie Cunard, a fait dix voyages, dont la durée moyenne a été de 6 jours, 23 heures, 3 minutes, et la durée minimum de 6 jours, 15 heures, 9 minutes.

*Normannia*, de la *Hambourg-American Line*, a fait cinq voyages, dont la durée moyenne a été de 7 jours, 1 heure, 7 minutes, et la durée minimum de 6 jours, 23 heures, 0 minute.

*Paris*, de l'*American-Line*, a fait quinze voyages, dont la durée moyenne a été de 7 jours, 10 heures, 3 minutes, et la durée minimum de 7 jours, 4 heures, 5 minutes.

*Havel*, du Lloyd de l'Allemagne du Nord, a fait quinze voyages, dont la durée moyenne a été de 7 jours, 9 heures, 7 minutes, et la durée minimum de 7 jours, 5 heures, 7 minutes.

Ces durées sont comptées pour le voyage de New-York au Post-Office de Londres, via Queenstown pour la Compagnie Cunard et via Southampton pour les autres lignes.

Pour la Compagnie française, le temps est celui du voyage de New-York à Paris. Il a été en moyenne, pour les neuf voyages de la Touraine, de 7 jours, 22 heures, 1 minute, avec un minimum de 7 jours, 16 heures, 7 minutes.

**Nous rappelons à nos abonnés que le prix de l'abonnement est strictement payable d'avance.**